Compte rendu administratif et financier de l'exercice 2013

Ville de Vernier



Impressum

Mairie de Vernier

Rue du Village 9 Case postale 520 CH 1214 Vernier 022 306 06 06 mairie@vernier.ch www.vernier.ch

Service communication, Ville de Vernier Graphisme Bontron & Co, Genève Impression Multicolor SA, Vernier Imprimé sur papier 100 % recyclé



Sommaire

| Généralités – Autorités | |
|---|-----|
| Avant-propos du Conseil administratif | 5 |
| Conseil municipal | 6 |
| Séances plénières du Conseil municipal | 3 |
| Organisation générale | 13 |
| Conseil administratif | 14 |
| Dicastères de Thierry Apothéloz | |
| Cohésion sociale | 18 |
| Petite enfance | 23 |
| Police municipale | 26 |
| Sécurité civile | 30 |
| Espaces verts | 34 |
| Voirie et cimetières | 36 |
| Récupération | 38 |
| Equipements | 39 |
| Dicastères de Yvan Rochat | |
| Aménagement du territoire | 42 |
| Génie civil | 44 |
| Projets | 46 |
| Bâtiments | 49 |
| Urbanisme et développement durable | 51 |
| Energies | 54 |
| Communication | 56 |
| Ecoles et locations | 59 |
| | |
| Dicastères de Pierre Ronget | 0.4 |
| Finances | 64 |
| Ressources humaines | 68 |
| Etat civil | 72 |
| Culture et bibliothèques | 75 |
| Sports | 83 |
| Informatique et télécommunications | 85 |
| Comptes et tableaux | |
| Rapport de l'organe de contrôle | 88 |
| Résumé du compte de fonctionnement 2013 | |
| (classification fonctionnelle) Résumé du compte de fonctionnement 2013 | 90 |
| (classification par nature) | 91 |
| Bilan au 31 décembre 2013 | 92 |
| Crédits d'investissements – Travaux en cours | 94 |
| Situation des emprunts | 98 |
| Taxe professionnelle communale | 99 |
| Etat des fonds spéciaux | 100 |
| Compte d'exploitation de la piscine du Lignon | 101 |
| Comptes d'exploitation des Tennis d'Aire et de Vernie | |
| Fondation des Maisons Communales de Vernier | 103 |
| Fondation Vernier-Signal: Bilan au 31.12.2013 | 104 |
| Fondation Vernier-Signal: Compte perte et profits 201 | |

4

Avant-proposdu Conseil administratif

Les autorités exécutives ont le plaisir de présenter ce compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2013 et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Le lecteur trouvera une synthèse des différents services ainsi que les résultats financiers de la Ville de Vernier.

Depuis 2011, le Conseil administratif a tout mis en œuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient en conformité avec le programme qu'il a défini au début de la législature.

Chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, au défi environnemental ainsi qu'au défi financier et économique.

La sécurité fut un élément essentiel de sa politique, qui s'est concrétisé, par la signature avec le Canton, d'un contrat local de sécurité (CLS).

L'intégration des différentes composantes de la population et des différents quartiers s'est réalisée tout particulièrement par la réhabilitation du quartier des Libellules.

La politique culturelle, développée depuis 2011, permet également le bien-vivre ensemble, en proposant un programme culturel de proximité et de qualité.

La qualité de vie des habitantes et des habitants a été au centre des préoccupations des autorités qui ont défendu la protection de l'ensemble des quartiers contre les déclassements voulus par l'Etat et contre le trafic de transit subi par chacun.

Sur le plan financier, l'exercice comptable 2013 se termine par un excédent de revenus d'environ 5,1 millions.

Les charges de fonctionnement ont été bien maîtrisées.

La dette est en diminution de 6,1 millions, même si elle s'élève encore à 125,3 millions. L'intérêt de la dette en légère diminution, impacte les finances communales de 3,4 millions pour l'année 2013.

Il convient cependant de tempérer tout optimisme, en se rappelant que l'avenir n'est pas obligatoirement radieux et que toute politique doit s'incruster dans la réalité et s'inscrire dans la durée.

Il ne faut pas ignorer que:

- la construction du quartier de l'Etang impliquera pour la Ville de Vernier des dépenses à hauteur de 150 millions
- les incidences de la taxation des contribuables sur le lieu de domicile et les effets de la réforme de la fiscalité des entreprises prévue par le Département des finances restent une inconnue pour les collectivités locales
- le transfert de charges sur les communes envisagé par le Conseil d'Etat ne sera pas sans conséquences sur les finances communales pour les années suivantes.

La prudence reste donc de mise pour les autorités qui, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à œuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population.

Le Conseil administratif remercie les Verniolanes et les Verniolans pour la confiance qu'ils lui accordent et s'engage à poursuivre sa politique pour le bien de la collectivité.

Pierre Ronget, Maire (juin 2013 - mai 2014)

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif

Yvan Rochat, Conseiller administratif

Conseil municipal Législature 2011–2015

Situation au 31.12.2013

| Parti | Nom, Prénom | Année d'entrée en fonction |
|--------------|------------------------|-------------------------------|
| Verts | AHMARI TALEGHANI Leyla | 2007 |
| Socialiste | ANOR Catherine | 2007 |
| Verts | BOHLER Eric | 2007 |
| Socialiste | BOTI KIESE Delfino | 2003 |
| PLR | BRON Gilles-Olivier | 2008 |
| MCG | BROUTY Olivier | 2011 |
| Socialiste | BUSSIEN Monique | 2002 |
| Socialiste | CARNINO Martin | 2011 |
| MCG | CERUTTI Thierry | 2011 |
| Socialiste | CHEVALLEY Anne | 2007 |
| Socialiste | CHIARADONNA Denis | 1996 |
| Verts | CHILLIER Xavier | 2011 |
| UDC | CORNUT Stéphane | 2007 |
| MCG | FELLEGI Gabriel | 2011 |
| MCG | FRIEDER Marc | 2011 |
| MCG | FRIEDER Maria Pilar | 2011 |
| Socialiste | HERRERA Eduardo | 2003 |
| Socialiste | JAQUET Jean-Claude | 2008 |
| MCG | JEANNERET Laurent | 2012 |
| UDC | KAELIN Ruth | 2003 |
| Verts | MATOSHI Ali | 2011 |
| PLR | MATTENBERGER Monique | 2003 |
| UDC | MEISSNER Christina | 2011 |
| Indépendants | MEYER Mikaël | 2012 |
| Socialiste | MORET Roland | 1992 |
| Socialiste | NDIAYE, Ndiemé | 2012 |
| MCG | NOBS Cyril | 2011 |
| MCG | NOËL Daniel | 2011 |
| MCG | RENAUD Michel | 2011 |
| Socialiste | REVUELTA Andrés | 2007 |
| MCG | ROCH Ana | 2011 |
| Indépendants | RUFFIEUX Sébastien | 2011 |
| Verts | SCHAUFELBERGER Esther | 2011 |
| Socialiste | SOPI Valdete | 2011 |
| MCG | SOTOMAYOR André | 2011 |
| Socialiste | STAUB Martin | 2013 |
| Socialiste | STEGER Barbara | 2008 |

Composition du bureau du Conseil municipal

Juin 2013 - Mai 2014



PrésidentXavier CHILLIER
Verts



Première vice-Présidente Christina MEISSNER UDC



Deuxième vice-Présidente Monique MATTENBERGER PL B



Secrétaire Denis CHIARADONNA Socialiste

Séances plénières du Conseil municipal

Décisions du Conseil municipal du 29 janvier 2013

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité de la DA 235 – 12.10 relative au renouvellement d'une excavatrice au service de la voirie.

Ouverture par 21 OUI, 10 NON et 1 abstention, d'un crédit d'investissement CHF 300000.— pour la réalisation d'un trottoir et mise en impasse du chemin de Mouille-Galand.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 686000.— destiné au remplacement et à l'amélioration de l'éclairage dans les écoles.

Ouverture par 17 OUI, 10 NON et 5 abstentions, d'un crédit complémentaire de CHF 13 698.30 destiné à couvrir le solde des travaux exécutés pour le réaménagement du chemin des Montagnais, troncon communal.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 151 000.— destiné à l'acquisition de gradins pour la salle des Fêtes du Lignon.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la modification du règlement sur les cimetières du 24 février 1998 en vue d'élargir le cercle des bénéficiaires de la gratuité d'entrée dans les cimetières communaux.

Acceptation par 21 oui, 8 non et 3 abstentions de la motion M 300 – 13.01 « Pour la pose d'un abribus à l'arrêt De-Sauvage direction Ville / Lignon » invitant le Conseil administratif à informer la commission des finances du coût de l'opération et à exécuter la tâche en utilisant des ressources internes.

Décisions du Conseil municipal du 5 mars 2013

Acceptation par 34 oui, soit à l'unanimité de la délibération DA 290 A – 13.03 relative à la « Dérogation au rapport des surfaces pour la parcelle 698, fe 30 (chemin des Campanules 5, 5a, 5b, 5c) » dans le cadre du projet de construction de quatre villas mitoyennes à standard de haute performance énergétique contenu dans la demande en autorisation de construire n° DD 105412, sur la parcelle 698, feuille 30 du cadastre de Vernier, au

chemin des Campanules 5, 5A, 5B, 5C, sise en 5e zone villas, avec un indice d'utilisation du sol de 44%, sous conditions que toutes les surfaces extérieures soient réalisées avec un revêtement perméable, qu'un emplacement soit prévu pour le tri sélectif des déchets et que le propriétaire s'engage à reloger les actuels locataires dans une habitation conforme à leurs moyens financiers et dans la commune, sans aucunement user de démarches d'expulsion.

Approbation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 293 – 13.01 relative à la «Transformation de la CAP en Fondation intercommunale de droit public et ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à financer l'apport extraordinaire prévu à l'article 31 du projet de statuts de la caisse. »

Ouverture par 19 OUI et 10 abstentions d'un crédit complémentaire de CHF 183 429.59 destiné à couvrir le solde des travaux du bâtiment Actaris.

Ouverture par 29 OUI, 1 NON et 1 abstention d'un crédit de CHF 154000.— destiné à couvrir le coût des travaux d'autonomisation des bibliothèques communales ainsi que ceux relatifs à l'aménagement d'une salle de rythmique dans les locaux de l'école d'Avanchet-Salève.

Ouverture par 21 OUI et 9 abstentions, d'un crédit complémentaire de CHF 745000.— destiné à couvrir les frais des travaux effectués au poste de police à l'avenue Henri-Golay.

Approbation par 19 OUI, 12 NON et 2 abstentions, de la délibération DM 306 A – 13.03 relative à la «Modification du règlement du Conseil municipal et de ses annexes (élections, dispositions d'ordre et sanctions disciplinaires)».

Refus par 16 NON, 6 OUI et 12 abstentions de la résolution R 283 – 12.12 introduisant dans le règlement du Conseil municipal un article imposant qu'à l'ouverture de chaque séance plénière du Conseil municipal soit prononcée une exhortation rappelant aux Conseillers municipaux leur devoir de remplir consciencieusement leur mandat dans l'intérêt des citoyens qui les ont élus. De ce fait la délibération DM 306A – 13.03 relative à la « Modification du règlement du Conseil municipal» qui contenait la demande faite par la susdite résolution, a été amendée afin d'ôter l'article y relatif.

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 222 A - 13.03 « Pour éviter le piège d'une jonction autoroutière meurtrière » et invite le Conseil administratif à mettre tout en œuvre pour que la jonction autoroutière prévue au Canada ne se réalise pas en surface, et rejoigne la future route de Montfleury après avoir traversé la route de Peney et non avant; pour maintenir voire rétablir le passage important pour la faune et les habitants entre les Bois de Chébé et de Merdisel, et les milieux naturels connexes; de tenir informé le Conseil municipal de l'avancement de ce projet, des tracés et des solutions retenues et de demander au Canton de mener ce projet sur le mode participatif, en impliquant la commune autant que les riverains.

Décision par 16 OUI, 13 NON et 2 abstentions, de classer la pétition PE 205 A – 13.03 relative à la «Modification du règlement concernant le Journal d'information communal».

Approbation par 34 OUI, soit à l'unanimité de la résolution R 317 – 13.03 relative à l'objet « Bretelle autoroutière du Canada: ne pas oublier les habitants!» qui déclare que l'implantation d'une bretelle autoroutière au Canada et la construction d'un barreau sur le plateau de Montfleury doivent impérativement préserver les qualités paysagères et environnementales (insertion discrète de l'ouvrage, bruit et pollution de l'air notamment) de vie des habitants; que l'implantation d'une bretelle autoroutière au Canada et la construction d'un barreau sur le plateau de Montfleury impliquent obligatoirement la requalification en réseau secondaire du troncon verniolan de la route de Peney; que cette résolution ainsi que la M 222 A -13.03 soient transmises au Conseil d'Etat, ci-devant la Conseillère d'Etat en charge du Département de l'intérieur, de la mobilité et de l'environnement (DIME).

Décisions du Conseil municipal du 16 avril 2013

Ouverture par 35 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 245 000. – destiné à la mise en place d'une signalétique piétonne.

Ouverture par 34 OUI, soit à l'unanimité, d' un crédit de CHF 180 000. destiné à l'étude de la réhabilitation de la villa sise chemin De-Maisonneuve 45 à Châtelaine pour la création d'une Maison de quartier, et à la mise en place de locaux provisoires.

Ouverture par 22 OUI, 10 NON et 3 abstentions d'un crédit de CHF 6174000.— destiné aux travaux pour la réhabilitation de la ferme Golay (avenue Edmond-Vaucher 5) afin d'y réaliser des équipements publics de proximité.

Ouverture par 35 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1 500 000.— destiné à couvrir le coût d'un concours sur le secteur L – La Concorde et d'un projet d'école publique.

Ouverture par 17 OUI, 14 NON et 4 abstentions, d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 10 000.— sous la rubrique 01.317 du budget de fonctionnement 2013 destiné à couvrir les frais de nourriture et de boissons du Conseil municipal et de prévoir, pour les années 2014 et suivantes, une ligne budgétaire à hauteur de CHF 10 000.—.

Acceptation par 35 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 301 – 13.01 invitant le Conseil administratif à étudier l'opportunité d'élargir la récolte de l'aluminium et de fer-blanc dans les déchetteries de porte à porte au pied des immeubles ; à étudier le coût pour une collecte de porte à porte de l'aluminium et du fer-blanc ; à interpeller les régies et propriétaires pour qu'ils installent des conteneurs à fer-blanc et aluminium dans les déchetteries de proximité et à étudier l'opportunité d'élargir à d'autres déchets recyclables les déchetteries communales, notamment à d'autres genres de plastique que le PET.

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 328 – 13.04 invitant le Conseil administratif à transmettre sur l'ensemble de la Commune de Vernier l'information annonçant l'ouverture d'un cours annuel de français écrit (lecture/ écriture) pour des personnes en situation d'illettrisme; à mettre une salle à disposition dans ce but; à allouer une subvention à l'association Lire et Écrire de CHF 10000.— (dix mille) par an, renouvelable un an; à faire un bilan après deux ans de formation sur la fréquentation des cours, les résultats, les échecs, les réussites; à reconduire la subvention annuelle en cas de bilan positif et à aider les personnes intéressées à obtenir un chèque annuel de formation dont le montant reste à être déterminé.

Acceptation par 24 OUI, 7 NON et 3 abstentions, de la motion M 335 – 13.04 invitant le Conseil administratif à définir les conditions et évaluer les coûts relatifs à l'ouverture d'une rubrique « courrier des lecteurs » dans le journal « Actu Vernier » et à lui présenter un projet sur lequel le Conseil municipal puisse se déterminer.

Acceptation par 35 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 316 B - 13.04 relative au «Réexamen de la délibération du 17 avril 2012 approuvant le préavis au projet de modification des limites de zones selon plan 29696-540 au chemin de la Bourdonnette » et exige de la part du Conseil administratif qu'il veille à ce que tout le projet à la Bourdonnette respecte strictement le plan directeur communal voté en 2007 et la convention passée entre la FLPAI et le Conseil administratif signée le 1er juillet 2011, pour ce qui concerne l'IUS de 0,6 prévu pour la première étape de densification des parcelles de la Bourdonnette N° 639, 640, 641 et 642, feuille cadastrale 29 de la commune de Vernier, d'une surface totale de 19077 m²; et que, dans le cas où le PLQ et son règlement prévoiraient également une densification par étape allant au-delà d'un IUS de 0,8, exiger de la part du Conseil administratif qu'il utilise tous les moyens légaux en sa possession pour pouvoir s'y opposer conformément à la convention du 1er juillet 2011 passée entre la FLPAI et la Ville de Vernier, ainsi qu'à l'engagement que le Conseiller d'Etat a pris dans sa lettre du 19 mars 2013.

Acceptation par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 325 – 13.04 proposant au Conseil d'Etat de nommer, à partir du 1^{er} juillet 2013 au grade de premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51, le lieutenant Pascal Brunnschweiler.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 334 – 13.04 relative à l'objet «CO Renard, il y a urgence!» qui déclare: apporter son plein appui aux démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Conseil d'Etat afin d'être informé des résultats de l'étude de faisabilité (rénovation ou démolition et reconstruction ou déplacement éventuel du CO Renard sur un autre site).

Décisions du Conseil municipal du 14 mai 2013

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, des crédits budgétaires de fonctionnement supplémentaires 2012 pour un montant de CHF 3736341.96.

Approbation par 30 OUI, soit à l'unanimité, des Comptes de fonctionnement et des investissements 2012.

Approbation par 30 OUI, soit à l'unanimité, des comptes 2012 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation par 30 OUI, soit à l'unanimité, des comptes 2012 de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV).

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 218340.— correspondant aux rentes de superficie dues pour 2011 et 2012 par la FMCV pour la mise à disposition des parcelles sur lesquelles ont été érigés les immeubles Village 3 et Henri-Golay.

Ouverture par 26 OUI et 4 NON, d'un crédit budgétaire supplémentaire de CHF 120 000.—destiné à permettre, dès 2013, l'engagement de deux agents de la police municipale supplémentaires.

Acceptation par 28 OUI et 1 abstention, de la donation de M^{me} Mariette Jenny relative aux parcelles 4575 et 4996 sises à la route d'Aïre 140.

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 353 – 13.05 relative à l'annulation des points 2 à 7 de la délibération du Conseil municipal du 9 septembre 2003 DA 007 – 03.09 ouvrant un crédit de CHF 467 000.– pour l'achat des parcelles au bord du Rhône en vue de la réalisation de chemins de randonnée pédestre.

Acceptation par 15 OUI, 11 NON et 3 abstentions, de la motion M 294 – 13.01

invitant le Conseil administratif à présenter un projet pour la création d'une patinoire saisonnière, à en définir les coûts de fonctionnement et à présenter un projet chiffré au Conseil municipal, de manière à pouvoir l'inscrire, en cas d'acceptation, au budget 2014.

Acceptation par 22 OUI et 7 abstentions, de la résolution R 315 A – 13.05 « Pour une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales » soutenant le principe de consultation des parties prenantes en amont de l'élaboration d'un PLQ tel que contenu dans l'article 5a) du PL 11112 (Planification territoriale: Pour une répartition équilibrée des compétences cantonales et communales) et demander au Grand Conseil d'aller dans le même sens et profiter de l'étude de ce projet de loi pour introduire le principe des délais pour l'ensemble de la procédure des PLQ.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité de la résolution R 339 B – 13.05 relative au Projet de plan directeur cantonal Genève 2030.

Acceptation par 19 OUI, 2 NON et 7 abstentions de la résolution R 355 – 13.05 relative à «La qualité pour l'accueil de nos jeunes enfants» et sa transmission sans délai par le Conseil administratif à l'ensemble des Députées et des Députés du Grand Conseil.

Décisions du Conseil municipal du 25 juin 2013

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 200 000. — destiné à la réfection de parties des chemins de Château-Bloch, du Grand-Champ et du parking Crozet.

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité d'un crédit de CHF 1988 000.— destiné aux travaux pour la réhabilitation de la maison sise chemin Mouille-Galand 21 à Vernier afin d'y réaliser une Maison de quartier, y compris l'acquisition et l'installation d'un élévateur permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite d'accéder tant au sous-sol qu'à l'étage.

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1623000.- destiné à la réalisation d'un espace de détente et de loisirs tout en valorisant les rives du Rhône en y apportant une plus-value écologique.

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 156 600.— destiné à couvrir le coût des études relatives à l'aménagement d'un EVE dans un immeuble d'habitation et à la surélévation du bâtiment d'EVE Libellules.

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 787 013.30 destiné à couvrir le coût des rénovations de l'école d'Aire.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 303 A – 13.06 « Pour une qualité de vie au village de Vernier » invitant le Conseil administratif à lier dans sa réflexion le projet de réhabilitation de la rue du Village et la possibilité de mettre en valeur les parcelles communales 1475; 1481; 1492; 1493; 1576; 3083; 3184 et à trouver un partenariat avantageux pour la commune pour le développement de ce secteur.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 362 – 13.06 «IKEA: deux ans d'activités, qu'en est-il?» invitant le Conseil administratif organiser, de concert avec la présidence du Conseil municipal, une Toutes Commissions Réunies (TCR) ayant pour objectif d'informer les Conseillers municipaux de l'état des lieux social, environnemental et financier après deux ans de fonctionnement du centre commercial IKEA et d'organiser une communication à la population concernant les points principaux qui ressortiront de la TCR.

Décision par 29 OUI et 1 abstention, d'envoyer la pétition PE 322 – 13.04 « Souffleuses de feuilles au Lignon: du bon sens s.v.p.!» au Conseil administratif pour traitement.

Acceptation par 21 OUI et 11 NON, de la résolution R 299 B – 13.06 « Bus sur l'axe route de Vernier Blandonnet Pré-Bois Aéroport » estimant impératif que les autorités cantonales améliorent la progression des bus sur la route de Pré-Bois notamment en dissuadant le trafic de transit à emprunter la route de Pré-Bois au lieu de l'autoroute; et transmission de la résolution au Conseil d'administration des TPG et au Conseil d'Etat.

Préavis favorable par 32 OUI, soit à l'unanimité, à la résolution R 327 A – 13.06 relative au projet de plan directeur de

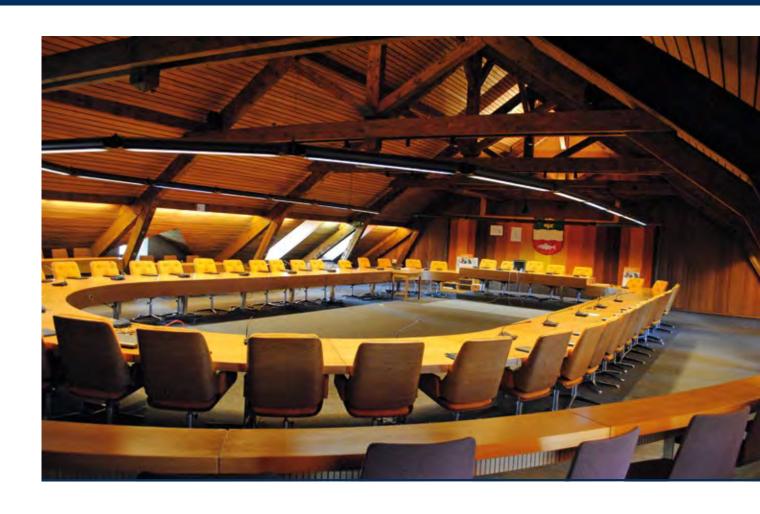
quartier de la Concorde 29826 au vu du large processus participatif tant avec les services cantonaux et municipaux qu'avec le Forum Saint-Jean, et au consensus qui en est résulté.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 336 A – 13.06 «Le Lignon, un monument... glissant!» soutenir les habitants-e-s du Lignon qui exigent des mesures sérieuses et rapides pour réduire les dangers de chute; prenant acte de la volonté du Comité central du Lignon de créer un groupe de travail réunissant ses représentants, le Service des monuments et des sites, et des habitants du Lignon, afin qu'une solution à ce problème soit trouvée rapidement; et souhaitant être tenu au courant des démarches entreprises par le Conseil administratif auprès du Comité central du Lignon.

Acceptation par 16 OUI, 12 NON et 1 abstention, de la résolution R 360 – 13.06 « Nos jeunes enfants ne doivent pas êtres considérés dans les crèches comme des poussins en batterie » et de sa transmission par le Conseil administratif à l'ensemble des députées et des députés du Grand Conseil.

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 363 – 13.06 désignant comme représentant du MCG dans le comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aïre Le Lignon, pour le restant de la législature 2011-2015, Monsieur Laurent Jeanneret; désignant, comme représentant du MCG dans le comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine, pour le restant de la législature 2011-2015, Monsieur Laurent Jeanneret; désignant comme représentante du MCG dans le comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village, pour le restant de la législature 2011-2015, Madame Ana Roch.

Acceptation par 21 OUI et 7 abstentions de la résolution R 364 – 13.06 «Transports publics à Cornavin, améliorer les conditions d'accueil des usagers des lignes 6, 9 et 19 » et sa transmission au Conseil administratif de la Ville de Genève, aux TPG et à la Direction générale de la mobilité (DGM).



Décisions du Conseil municipal du 3 septembre 2013

Acceptation par 33 OUI, et 1 abstention de la motion M 166 – 12.04 « Pour la mise en place d'une politique d'aide au désendettement des jeunes adultes verniolans! » invitant le Conseil administratif à mettre en œuvre des actions ciblées sur la problématique de l'endettement, notamment des jeunes adultes, en s'appuyant sur les partenariats communaux nécessaires; à proposer pour 2013 une ligne budgétaire dédiée à la pratique d'aide au désendettement et au suivi des dossiers y afférents et à faire régulièrement rapport à la commission sociale sur son évaluation.

Acceptation par 31 OUI et 1 abstention, de la résolution 384 – 13.09 désignant comme représentant du PS dans le comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village, pour le restant de la législature 2011-2015, Monsieur Martin Carnino.

Acceptation par 32 OUI et 2 abstentions de la délibération DA 381 – 13.09 autorisant le Conseil administratif à constituer sur la parcelle 1438 au profit de la parcelle 1439 et de l'Etat de Genève, une servitude de distance et vue droite

qui s'exercera dans les limites de l'assiette figurée sous symbole A7 couleur rouge du plan de servitude établi en date du 5 décembre 2012 par le bureau d'ingénieurs géomètres officiels HKD Géomatique.

Acceptation par 31 OUI, 1 NON et 2 abstentions de la motion M 059 B – 13.09 « Correspondance de nuit ou sécurité nocturne? » invitant le Conseil administratif à présenter un rapport détaillé sur l'efficience (coût/efficacité) de l'activité des médiateurs de nuit, au 31 décembre 2013 et à se renseigner auprès de la commune de Meyrin sur l'activité des agents de sécurité et sa propre appréciation sur leur efficience en matière de résolution des problèmes d'incivilités et de sécurité.

Acceptation par 34 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 385 – 12.09 « Promotion du sport amateur à Vernier » invitant le Conseil administratif à réaliser un état des lieux des contributions actuelles de notre commune en matière de sport; à proposer des axes d'améliorations possibles au niveau local, tout en prenant en compte les actions cantonales et fédérales en la matière et établir un relevé des conséquences financières des propositions formulées, tant sur le budget communal, que sur celui des bénéficiaires actuels de subventions municipales.

Le Conseil municipal a décidé du retrait des motions M 439 – 10.03 « Favorisons l'échange de biens et de services entre les habitants de la commune » et M 542 – 10.11 « Un Jardin Robinson à Vernier-Village ».

Décisions du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2013

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité, d'un un crédit de CHF 420000.– destiné à l'étude de l'assainissement du bruit routier selon OPB – réseau communal (2e étape).

Ouverture par 28 OUI et 1 abstention, d'un crédit de CHF 1030000.– destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude du projet de rénovation et surélévation de l'école des Ranches II.

Acceptation par 19 OUI, 5 NON et 5 abstentions de la motion M 337 A – 13.10 « Pour un potager urbain aux Tattes » invitant le Conseil administratif à présenter une étude de faisabilité pour l'implantation d'un potager urbain sur la parcelle 3182 des Tattes; y inclure notamment: l'évaluation des coûts pour la Ville de Vernier et plus particulièrement le service de la Cohésion sociale (SCOS); l'éventuelle charge de travail engendrée pour le SCOS

pour l'encadrement adéquat du potager et la coopération possible dans la prise en charge entre l'Hospice général et la Ville de Vernier.

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DA 326 A – 13.10 donnant un préavis favorable au projet de plan localisé de quartier no 29'819-540, relatif aux parcelles n° 2292, 2293, 2296, 2297, 2298, 2315, 2734, 2735 et 3571, feuille 20 du cadastre de Vernier sous certaines conditions. Cette délibération demande au Conseil administratif, après consultation de la commission, d'utiliser toutes les voies de recours contre le PLQ et les autorisations de construire à venir si tout ou partie des conditions n'étaient pas respectées.

Acceptation par 21 OUI et 7 abstentions de la résolution R 393 – 13.10 «Mise en cohérence des PLQ 29461 et 29681 sis au Chemin du Croissant avec le PDQ 29816 La Concorde»

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 292 – 13.01 «Sportifs d'élite: qui sont-ils?» invitant le Conseil administratif, après avoir défini le terme «sportif d'élite», à redéfinir les normes d'attribution de la subvention ordinaire versée aux clubs; à définir les règles d'attribution d'une subvention aux sportifs d'élite individuels et à modifier le règlement actuel sur ces aspects.

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la délibération DM 390 – 13.10 « Modification du règlement relatif à l'octroi de subventions ».

Acceptation par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 391 – 13.10 « Pôle Bio ou pôle Poubelle? » et sa transmission au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de la République et canton de Genève.

Acceptation par 28 OUI et 1 NON de la motion M 361 A – 13.10 «Ressources humaines de la ville de Vernier, un partenariat pour les demandeurs d'emploi » invitant le Conseil administratif à continuer de transmettre les offres d'emploi de la Ville de Vernier à la Délégation à l'emploi du service de la Cohésion sociale et d'étendre cette mesure au service employeurs de l'Office cantonal de l'emploi; à pérenniser la politique du Conseil administratif qui consiste à privilégier l'engagement, à compétences égales, des demandeurs d'emploi ou des personnes

ayant un statut professionnel précaire habitant la commune de Vernier ou le canton de Genève.

Ouverture par 26 OUI et 3 abstentions d'un un crédit de CHF 195 000.— destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude du projet d'agrandissement de la cuisine de production de l'école d'Avanchet-Salève.

Acceptation par 15 OUI et 13 NON de la motion M 314 – 13.03 «Augmenter le nombre d'appartements-relais» invitant le Conseil administratif à planifier l'augmentation d'appartements-relais afin de répondre à la demande croissante, à prendre contact avec les partenaires habituels ainsi qu'avec les régies sises sur la Commune de Vernier et à prévoir l'engagement de ressources humaines supplémentaires nécessaires au suivi socioprofessionnel des bénéficiaires.

Décisions du Conseil municipal du 12 novembre 2013

Acceptation par 23 OUI et 10 NON du budget de fonctionnement 2014.

Ouverture par 26 OUI et 3 abstentions, d'un crédit de CHF 195 000.— destiné à couvrir le montant des honoraires pour l'étude du projet d'agrandissement de la cuisine de production de l'école d'Avanchet-Salève.

Ouverture par 23 OUI et 9 abstentions, d'un crédit de CHF 690 000.— destiné à couvrir le coût d'un concours sur le secteur A La Concorde en vue de la réalisation du Centre Culturel de Châtelaine (CCC), comprenant une subvention maximale de CHF 5 000.— afin de favoriser le processus participatif.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 210 000.— destiné à l'installation d'un silo à sel pour la viabilité hivernale.

Acceptation par 23 OUI, 9 NON et 1 abstention, de la délibération DA 388 A – 13.11 relative aux « Jetons de présence des Conseillers municipaux pour l'année 2014 ».

Acceptation par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 338 A - 13.11 «La Maison des Associations» invitant le Conseil administratif à présenter une enquête sur les besoins des associations existantes ou potentielles à Vernier et à présenter, dans cette même enquête, l'offre existante dans le soutien aux associations.

Acceptation par 30 OUI et 2 abstentions, de la résolution R 402 – 13.11 «Locaux commerciaux: priorité aux logements!!!» demandant au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de modifier la législation actuelle pour faciliter le changement d'affectation de bureaux en logements lorsque la situation de l'immeuble ou du quartier le permet.

Acceptation par 31 OUI et 1 abstention, de la résolution R 404 – 13.11 désignant comme représentant du MCG dans le comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets, pour le restant de la législature 2011-2015, Monsieur Daniel Noël.

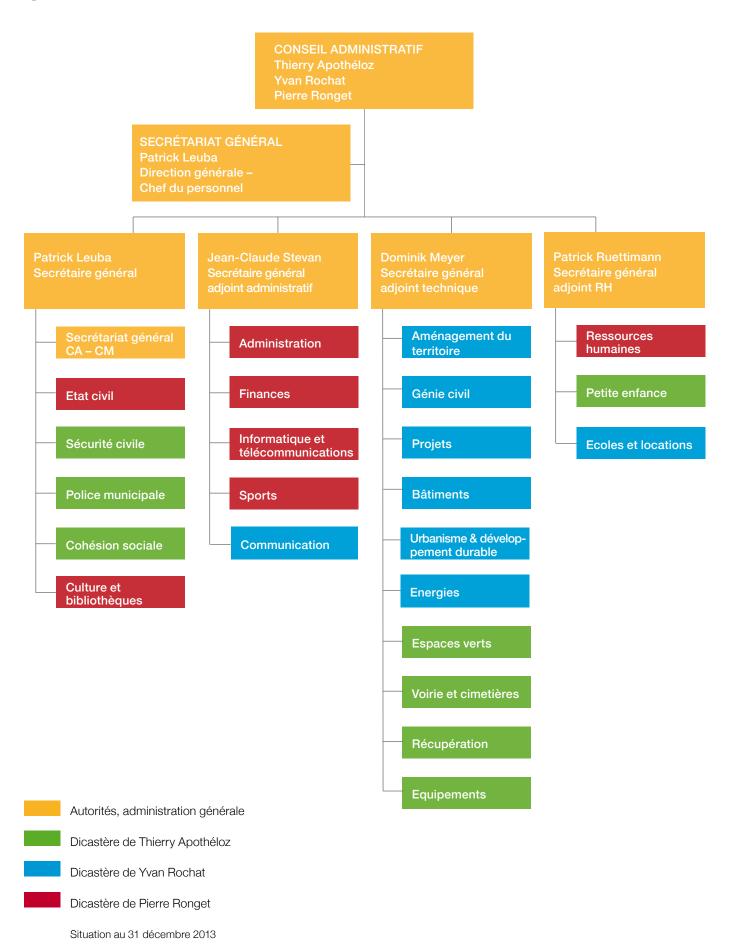
Retrait de la motion M 353 «Aidons à construire Vernier pour les Verniolans».

Décisions du Conseil municipal du 17 décembre 2013

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 138 200. – destiné à l'acquisition de 19 machines de décapage sans produit pour les concierges d'écoles.

Acceptation par 29 OUI et 1 abstention de la résolution R 414 – 13.12 demandant au Conseil d'Etat l'abrogation du PLQ 28057 situé à l'avenue Henri-Golay, l'avenue de l'Ain et la rue Jean-Simonet permettant le développement du futur projet lauréat du concours.

Organisation générale



Conseil administratif

Législature 2011-2015



Dans sa séance du 1^{er} juin, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de **Pierre Ronget** qui a pris le titre de Maire ce même jour; conformément à la loi **Thierry Apothéloz** a été nommé Vice-Président et **Yvan Rochat**, Membre.



Vernier-Village – Parc de la Mairie. © Serge Honthaas

16

Cohésion sociale **Petite** enfance

Police municipale Sécurité civile

Espaces verts
Voirie et cimetières
Récupération
Equipements



Conseiller administratif délégué Thierry Apothéloz

Cohésion sociale

Marko Bandler Responsable 022 306 06 70 cohesion-sociale@vernier.ch



2013 a été une année particulièrement riche pour le service de la cohésion sociale (SCOS). Tant sur le plan de l'aide individuelle que des nombreux projets collectifs mis en œuvre, le service a développé un grand nombre de projets destinés à améliorer la qualité de vie des habitants de Vernier dans ses six domaines d'activité: Action sociale individuelle/collective, Jeunesse, Seniors/aînés, Emploi/insertion professionnelle, Correspondant de Nuit et Contrats de Quartier.

1. Action sociale individuelle et collective

La Délégation à l'action sociale du SCOS a mené durant l'exercice 2013 une étroite collaboration avec l'Hospice général (HG) afin d'élaborer un **protocole** de collaboration. Celui-ci est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2013 et permet une meilleure prise en charge des bénéficiaires entre les deux institutions.

Parallèlement, la délégation à l'action sociale du SCOS a poursuivi d'importantes

réformes structurelles et organisationnelles entreprises durant l'exercice 2012 dans le but, d'une part, de juguler l'augmentation massive des dossiers individuels constatée depuis plus de 10 ans, de maîtriser le budget communal dévolu aux prestations financières et de traduire d'autre part concrètement les principes de subsidiarité et de ponctualité qui figurent au sein du règlement d'aide financière municipale.

Aussi, ce sont au final 809 dossiers d'aide sociale individuelle qui ont été traités durant l'année 2013, contre 819 en 2012, auxquels s'ajoutent 36 demandes financières accordées à l'aide sociale cantonale à titre de demandes de fonds.

Pour l'exercice 2013, le budget destiné aux prestations financières individuelles s'élevait à CHF 980000.—. L'exercice affiche au final un non-dépensé de CHF 120383.85.

Le service est intervenu 412 fois pour des prestations non financières (498 en 2012), auxquelles il faut évidemment ajouter les 169 dossiers reçus en permanence «sans rendez-vous», soit un total de 581 interventions (contre 684 en 2012). Ces pourcentages, en diminution par rapport à ceux de l'année 2012, sont directement liés à l'introduction du protocole de collaboration qui a influé sur le nombre de dossiers (sans appui financier) traités par la SCOS.

A noter que la majorité des sollicitations concerne de l'information sociale (61 % des cas), un appui administratif (42 %), la recherche d'un logement (33 %), la gestion du budget (36 %). Ces chiffres traduisent la nécessité d'une orientation efficace par les travailleurs sociaux du SCOS qui s'inscrivent de plus en plus comme médiateurs entre les personnes aidées et les institutions.

En ce qui concerne **l'Epice-**rie Solidaire, celle-ci a distribué plus de 33 tonnes de produits, soit plus de 1436 cornets alimentaires à destination de 97 familles précarisées. A souligner que les 636 kg de nourriture distribués chaque semaine représentent une valeur marchande de CHF 211 688.—.

De nombreuses actions ont vu le jour en 2013, dans le cadre du projet «**Nouvelles Libellules**», qui vise à améliorer durablement la qualité de vie du

quartier au travers de quatre axes d'intervention (image, aménagement, cohésion sociale et vie associative). Parmi celles-ci, on notera:

Une enquête sur la qualité de vie. Suite à l'envoi d'un questionnaire à l'ensemble des habitants du quartier, une analyse statistique pointue a été produite. Outre les différents éléments de réponse liés à la qualité de vie, qui orientent aujourd'hui l'opérationnalisation du projet, la vaste enquête nous a permis de recueillir les besoins des habitants en termes d'infrastructures notamment. Cette analyse des besoins devrait permettre une juste attribution de services dans les futurs édicules des Libellules. Voici quelques-uns des principaux résultats obtenus.

Un projet avec les écoles: les élèves de l'école des Libellules ont été invités à donner leur avis sur l'affectation des futurs bâtiments dans le quartier (édicules). Toutes les classes, tous les enseignants ainsi que la direction de l'établissement scolaire du quartier participent activement au projet. Grâce à la structure des conseils d'écoles, les enfants apprennent la démocratie participative. De plus de 200 idées initiales différentes, un seul projet est retenu. Concertation, discussion et négociation sont les maîtres mots de la démarche. Au final, un projet co-construit verra peut-être le jour dans un édicule et les éléments de ce processus seront exposés lors de la fête de fin d'année.

L'inauguration du premier espace de vie / fête des voisins. Le 31 mai 2013 a eu lieu la cérémonie officielle d'inauguration du premier espace de vie. Cette fête, jumelée avec la fête des voisins, avait pour objectif, d'une part, de valoriser le travail accompli et d'améliorer l'image des Libellules, et d'autre part, de permettre aux habitants de visiter les locaux terminés, espace de vie et appartement.

2. Jeunesse

En 2013, la Délégation à la jeunesse (DJ) a grandement œuvré à la mise en place d'une nouvelle équipe de travailleurs sociaux hors murs (TSHM) sur la commune. Bénéficiant d'une feuille de route détaillée sur les attentes de la commune, ce nouveau dispositif a pour mission principale de lutter contre la rupture professionnelle/scolaire des jeunes, en partenariat avec l'ensemble du réseau social et éducatif de Vernier.

La Délégation à la jeunesse a également été particulièrement active en ce qui concerne **l'intervention précoce**. Elle pilote ce projet, initié à l'automne 2012. Celui-ci vise à promouvoir un environnement favorable à la santé et à renforcer



Inauguration du premier espace de vie des Libellules. © Serge Honthaas

les compétences éducatives des jeunes en situation de vulnérabilité. Il a pour but de traiter et de prévenir les problèmes de consommations de diverses substances, mais également de renforcer un contexte social favorable au développement des jeunes.

Trois groupes de travail réunissant le réseau jeunesse de la Ville de Vernier ont été formés et se rencontrent chaque mois. Ces groupes se composent d'animateurs, de travailleurs sociaux hors murs, d'éducateurs sociaux du réseau d'enseignement prioritaire (REP), de conseillers sociaux et de consultants de la prévention.

Chacun travaille sur une thématique particulière comme: le type d'action de prévention à mettre en place sur l'espace public, les bonnes pratiques utilisées pour garantir une utilisation conviviale des préaux d'école ou les mesures d'accompagnement pour la réduction des risques lors de manifestations publiques à Vernier.

Il faut également souligner le pilotage de la Délégation à la jeunesse dans l'organisation des **activités d'été**. La Ville de Vernier propose en effet chaque été des animations dans ses parcs grâce au projet «activités été». Le prêt de chaises longues, de jeux, de livres et



Les travailleurs sociaux se réunissent régulièrement pour la mise en œuvre d'un programme d'intervention précoce.



Activités été dans les parcs 2013. © Serge Honthaas

la possibilité d'accéder à des rafraîchissements apportent une plus-value à ces espaces. Ce projet permet également aux habitants qui restent chez eux à cette période de l'année de pouvoir profiter de la saison estivale.

La Délégation à la jeunesse en collaboration avec le Service des Espaces Verts a repris ce projet en 2013. Les «activités été» ont eu lieu dans le parc des Libellules sous la responsabilité de la Maison de Quartier des Libellules ainsi que des travailleurs sociaux hors murs. Le deuxième projet a pris place dans le parc de Balexert et deux animateurs se sont relayés tout l'été pour le gérer. Par ailleurs, des jeunes engagés par le biais de «petits jobs» se sont également impliqués avec succès dans ce projet et ont pu se familiariser avec le monde professionnel.



Discours de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, Iors des 3° Promotions Seniors de Vernier. © Serge Honthaas

Les «activités été» ont eu lieu pendant huit semaines d'affilées et les conditions météorologiques favorables ont contribué au succès du projet. Des jeux d'échecs géants, des tables de ping-pong, des jeux d'adresse ou des animations pour les enfants furent proposés tous les jours. La présence d'une buvette proposant des boissons et des glaces à bas prix a attiré de nombreuses personnes habitant ou travaillant dans le quartier. Le projet rassemble l'ensemble de la population du quartier autour d'animations et renforce la cohésion entre ses habitants. Les «activités d'été» seront reconduites en 2014.

3. Seniors et aînés

2013 marque une étape importante dans le développement des prestations destinées aux seniors puisqu'une collaboratrice a été engagée dès janvier 2013 afin de mener à bien, sur 3 ans, le projet **«Réseau Seniors Vernier» (RSV)**. Ce projet, qui vise à lutter contre l'isolement des seniors, est basé sur le développement des solidarités dans les quartiers et l'appui ponctuel d'une dizaine de bénévoles. Sur les différents contacts pris cette année auprès de la population âgée, 45 personnes bénéficient déjà d'un soutien individualisé.

Cette année, la cérémonie des «Promotions Seniors» a connu sa troisième édition. Au total, ce sont plus de 200 personnes qui ont participé à cette manifestation. La soirée s'est déroulée sous les meilleurs auspices et en présence de nombreuses autorités, dont Madame Isabel Rochat, Conseillère d'Etat. L'accueil et le service du repas ont été assurés par des jeunes de Vernier. Cette année, nous avons innové en proposant aux nouveaux retraités de se faire photographier par un professionnel. Les tirages ont été réalisés pendant la soirée et les personnes ont pu emporter leur photo en rentrant.

Le bilan de la manifestation, alimenté par 70 questionnaires remplis par nos hôtes, indique un taux de satisfaction élevé: 100% de satisfaction pour l'organisation, plus de 90% pour le spectacle de Bergamote, 97% pour le repas et enfin, 90% pour l'animation musicale.

La Délégation aux Seniors à également été active le 1er octobre, à l'occasion de la «Journée internationale des personnes âgées». Elle a notamment organisé un cours sur l'alimentation («Bien manger à petit prix») offert à 30 seniors et participé à la distribution de tournesols en collaboration avec les bénévoles de la Croix-Rouge genevoise.

Au niveau des actions spécifiques, la Délégation aux Seniors a participé activement à une étude menée par les HUG sur la prévention des chutes (étude «EPHYCOS»). Depuis septembre 2013, 2 groupes de 15 Verniolans âgés suivent soit un cours de gymnastique proposé par la Gymnastique Seniors Genève, soit un cours de rythmique seniors avec l'Institut Jaques-Dalcroze. Avant le début des cours et en décembre dernier, les chercheurs ont réalisé une évaluation de l'état de chaque participant. Les cours se termineront avant l'été 2014 et une séance d'information sera organisée afin de rendre compte des résultats de cette étude.

Le SCOS soutient cette démarche grâce à une aide logistique et promotionnelle. La Délégation aux seniors attend avec intérêt les résultats de cette recherche pour proposer le développement de certaines actions de prévention.

4. Emploi et insertion professionnelle

La Délégation à l'Emploi a vu ses effectifs doublés en **termes** de conseil-lères en insertion professionnelle, passant de 2 à 4 personnes (pour un total de 3 EPT). Ce renforcement des effectifs a permis de doubler le nombre de rendezvous accordés, qui sont passés de 792 en 2012 à 1460 en 2013. Parmi les dossiers suivis, on peut comptabiliser un total de 261 nouveaux cas, ce qui est quasiment égal à l'année dernière (269).

Le développement des partenariats avec le tissu économique, notamment local, a cette année encore été un des principaux objectifs de la délégation à l'emploi. Les statistiques de 2013 confirment la tendance observée l'année passée: le nombre de personnes participant à un stage baisse (60 en 2011, 50 en 2012 et 40 en 2013), mais la durée des stages a quant à elle légèrement augmenté (7½ semaines de stage par personne en moyenne; 11 500 heures de travail effectuées au total).

Au niveau de ces relations privilégiées entretenues avec les milieux économiques, il convient de noter notre collaboration avec l'entreprise l'Oréal Suisse, avec laquelle nous avons à nouveau pu proposer une journée dédiée à des ateliers socio-esthétiques, permettant de bénéficier de conseils d'experts en matière d'image de soi, et, en alternance, des mises en situation d'entretien d'embauche avec de vrais recruteurs (cadres, responsables RH). Cela a également été la deuxième année que nous avons collaboré avec l'entreprise sociale de l'Oran**gerie** pour la constitution, le recrutement d'une équipe de soutien afin d'assurer



Le 14 juin 2013, la Ville de Vernier a reçu la Distinction cantonale du développement durable pour son projet des Contrats de Quartier. Ce concours promeut des initiatives exemplaires en matière de développement durable.

l'augmentation de l'activité estivale de leur service de laverie (nettoyage de verres réutilisables utilisés lors de différentes manifestations). 15 personnes de notre public ont été engagées dans ce cadre (8 en 2012). Autre partenaire incontournable de notre structure: IKEA Vernier, avec qui nous avons travaillé, parallèlement à des échanges de plus en plus réguliers pour du placement de personnel (postes auxiliaires, remplacements, fixes), à une campagne de recrutement d'apprentis pour la rentrée scolaire 2013. La bonne relation de notre service avec la Fondation Philias a en 2013 permis le développement d'un nouveau projet, soit la création d'ateliers d'initiation à l'informatique organisés conjointement avec **HSBC**. Sur une journée, une dizaine de volontaires de l'institution financière ont accepté d'accompagner individuellement une personne de notre public dans l'acquisition de compétences de base en matière d'utilisation des ordinateurs, compétences actuellement indispensables dans le monde du travail mais très peu accessibles par des formations sans connaissances préalables. Finalement, l'année aura également été marquée par le renouvellement de l'opération «Une Nouvelle lumière» dans la commune (cette fois-ci dans la zone Châtelaine - Jean-Simonet). Cette opération a été mise en œuvre grâce à un étroit partenariat avec le service de l'énergie verniolan, SIG et l'association **Terragir**. Ce projet vise la sensibilisation des ménages à la consommation énergétique et aux «éco-gestes» quotidiens dans le but de limiter leur consommation et les coûts qu'elle induit. Cet important travail d'information, mené dans près de 110 logements, a intégralement été assuré par des habitants de la commune, recrutés et engagés par notre service, puis formés et encadrés par l'association.

Autres outils d'insertion: les petits jobs, qui sont de vrais mandats professionnels, mandats courts et ponctuels,

rémunérés et proposés aux jeunes de la commune. Durant cette année, 89 mandats ont été confiés au service de la cohésion sociale. 78 de ces mandats proviennent de demandes issues des services de l'administration municipale et 11 d'entités externes telles que les écoles, les Maisons de Quartiers, l'IMAD ou encore les sapeurs-pompiers.

La globalité de ces mandats représente 297 places de travail pour un total de 3365 heures d'activités, soit une moyenne de 11 heures par place de travail. En considérant que trois mandats (Chantier peinture au Lignon, Opération Chaises longues à Balexert et Opération Chaises longues aux Libellules) représentent à eux seuls 1290 heures de travail et 53 places de travail, le solde moyen d'heures de travail par mandat pour l'ensemble des autres demandes est réellement de 8 heures par place, soit 1 jour.

Autre mesure importante: les appartements relais, dont le nombre a été augmenté en 2012 (+3) et en 2013 (+1). Après une année assez complexe en termes de gestion du planning d'occupation (plusieurs appartements ont dû rester vides, en alternance, sur de nombreux mois, à cause des travaux de rénovation menés aux Libellules), ce sont au final 12 logements qui sont disponibles, dont 9 occupés fin 2013. Grâce au développement conséquent des procédures et divers outils, la qualité et efficience de ce travail a en revanche nettement augmenté. Exemple: nous sommes passés de près de 12 % de loyers impayés en 2012 à moins de 3 % en 2013.

5. Correspondants de Nuit

L'année 2013 a été très importante pour le dispositif des Correspondants de Nuit, puisque suite à l'évaluation interne menée par les différents partenaires fin 2012 (concierges, régies, travailleurs sociaux, Gendarmerie, Police municipale, habitants, etc.), un mandat a été confié au cabinet TC-Consulting pour effectuer

l'évaluation externe finale du projet pilote. Cette analyse a montré l'efficacité du dispositif, sa pertinence ainsi que les besoins auxquels il parvient à répondre dans les quartiers concernés. Il est à noter que, suite à cette évaluation, le Conseil municipal a voté non seulement le maintien, mais également l'extension du dispositif sur trois nouveaux quartiers: Aïre – Le Lignon, Gordon-Bennett et les Libellules. Cette extension sera effective à la fin du printemps 2014.

En ce qui concerne les différentes interventions des Correspondants de Nuit sur le terrain, on notera un léger tassement des appels téléphoniques (848 contre 874 en 2012). En revanche, au niveau des prises de contact sur le terrain, celles-ci se montent à 4155, contre 2636 en 2012. Les interventions concernant le bruit sont les plus nombreuses (622). Elles constituent toujours les sollicitations principales auxquelles sont soumis les Correspondants de Nuit, que ce soit chez des particuliers (139) ou bien sur la voie publique (147).

En 2013, les Correspondants de Nuit ont réitéré l'action «Foot en Salle», permettant à une cinquantaine de jeunes des Avanchets de profiter d'une salle de sport les vendredis du mois de décembre, de 22 heures à minuit. Ce projet, qui a déjà connu un important succès en 2012, sera reconduit et probablement étendu en 2014 sur d'autres lieux et créneaux horaires.

6. Contrats de Quartier

En 2013, les Contrats de Quartier de Vernier ont obtenu la distinction cantonale du développement durable, qui récompense les efforts menés par les groupes de projets depuis près de 10 ans dans l'amélioration de la qualité de vie dans les quartiers. Organisé par le service cantonal du développement durable, ce concours s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 cantonal. Il a pour objectifs de soutenir et d'encourager les actions de la société civile à Genève et dans la région transfrontalière.

En 2013, la Ville de Vernier a été sollicitée à plusieurs reprises pour présenter les Contrats de Quartier, tant en Suisse (Meyrin, Lausanne, Carouge) qu'à l'étranger (Lyon, Saint-Priest), ce qui dénote une fois encore l'intérêt grandissant porté par les collectivités publiques pour les démarches participatives.

En 2013, ce sont **30 projets** qui ont été portés par chacun des quatre Contrats de Quartier de Vernier. Parmi ceux-ci, quelques nouveaux projets ont vu le jour:

Concours photo (Aïre - Le Lignon)

Ce concours, ouvert aux photographes amateurs domiciliés sur Vernier, vise à mieux faire connaître la Ville de Vernier et à dynamiser la beauté des sites verniolans. Les trente meilleures photos choisies par un jury seront exposées à la Maison Chauvet-Lullin en 2014 et cinq lauréats recevront un prix.

L'exposition d'art moderne (Avanchets)

Dans le cadre d'une collaboration entre le MAMCO (musée d'art moderne et contemporain) et la Maison de Quartier des Avanchets, des peintures d'architecture contemporaine du peintre Yves Belorgey – avec entre autres des tableaux des immeubles des Avanchets – ont été exposées au Centre œcuménique des Avanchets du 5 novembre au 1er décembre 2013.

Aménagement d'un but de football et rénovation de bancs (Châtelaine-Balexert)

Une association d'habitants nouvellement créée a sollicité le soutien du Contrat de Quartier pour faire réparer une barrière donnant sur la voie ferrée, pour installer un but de football dans un espace vert entre des immeubles de la route de Vernier 106 à 110 ainsi que pour la réparation d'un certain nombre de bancs sur le périmètre. Les frais de réparation de la barrière furent finalement pris en main par les propriétaires des immeubles.

Ethnopoly (Vernier-Village)

Proposé par des habitants, ce projet qui nécessite une longue préparation se mettra en place en mai 2014 dans le cadre d'une collaboration entre les écoles du Village et de nombreux bénévoles. Le projet Ethnopoly consiste en un rallye interculturel destiné aux 80 élèves de 7º primaire des écoles de Vernier-Village. Le but est de faire découvrir aux enfants la richesse et la diversité multiculturelle de Vernier-Village en les faisant rencontrer des habitants ainsi que des institutions et associations verniolanes.

Petite enfance

Ruth Oberson Responsable 022 306 06 80 petite-enfance@vernier.ch



Le service petite enfance œuvre au quotidien pour l'intégration des différentes cultures dès le plus jeune âge.

Le service en chiffres

9 lieux d'accueil de la petite enfance réparties sur les 5 quartiers représentant 4 modes de garde différents:

- Avanchets EVE des Avanchets / Crèche et Jardin d'enfants
- Châtelaine EVE Bourquin / Jardin d'enfants, Halte-garderie et Accueil adultes-enfants
- Libellules EVE des Libellules / Crèche dont un groupe Harmos
- Lignon EVE du Lignon / Crèche
- Vernier EVE Vernier-Village / Crèche et Jardin d'enfants

Pour un total de 372 places de garde, dont 301 à plein temps et 71 à temps partiel:

- 540 enfants (413 en EVE et 127 en JE) accueillis au 31 décembre 2013;
 779 enfants accueillis durant l'année (561 en EVE et 218 en JE);
- 95 enfants ont fréquenté la halte-garderie;
- 473 familles en liste d'attente au 31 décembre 2013 dont 292 demandes pour l'année en cours et 181 demandes pour la prochaine rentrée scolaire.

Service petite enfance

La liste d'attente préoccupe autant les autorités que le service de la petite enfance (SPE). En étroite collaboration avec le service des projets, de nombreux rendez-vous et prospections ont eu lieu. Au vu du peu de bâtiments aptes à accueillir une nouvelle institution de la petite enfance (IPE), le SPE étudie toutes les possibilités afin de pouvoir rapidement offrir de nouvelles places. Les projets EVE Jean-Simonet et l'étude d'un surélèvement de l'EVE Libellules ont été validés.

Le SPE a bénéficié de soutien de la part de fondations privées, du Bureau d'intégration des étrangers et des fonds de l'ancienne association de la crèche des Avanchets.

Personnel

A la suite d'une vague de départs en retraite, le service de la petite enfance a engagé de nouveaux éducateurs de l'enfance ainsi que des assistants socio-éducatifs (ASE), métier nouvellement arrivé dans le domaine.

Afin d'être toujours en lien avec les écoles de l'enfance de la place, le nombre de stagiaires accueillis est toujours stable. Ce lien permet indéniablement de travailler sur la cohérence entre les théories sur la pédagogie de l'enfant et les pratiques professionnelles.

Le métier de la petite enfance est en pleine évolution et les accueils sont souvent plus complexes. A ce titre, le SPE a renforcé son équipe de remplaçants pour soutenir les équipes dans la prise en charge de ces situations particulières.

Une formation, à la gestion des entretiens et des relations avec les parents, organisée en interne, a été mise sur pied dans le courant du printemps 2013. Une quarantaine de personnes a déjà suivi la formation et quatre nouveaux groupes vont être ouverts en 2014. Les directions ont suivi un cours sur la gestion des entretiens difficiles et des conflits.

La journée de la petite enfance, qui réunit chaque année les 140 collaborateurs, a eu pour thème les arts et la créativité.

Institutions petite enfance

Trouver l'équilibre entre accueil collectif et prise en compte des besoins de chaque enfant révèle toute la complexité de la mission des institutions et du métier de l'éducateur du jeune enfant.

Dans cette perspective, il s'agit non seulement de mettre en place des prises en charge particulières pour les enfants qui en ont besoin mais également de continuer à proposer des activités adéquates et stimulantes pour les enfants qui vont bien et dont les capacités d'apprentissage à cet âge sont importantes. Ainsi dans tous les EVE, les visites, sorties et activités, toujours très nombreuses et variées, font partie du quotidien pour tous les enfants du plus petit au plus grand.

De plus à l'EVE Bourquin, c'est la dynamique de l'équipe éducative qui évolue vers une synergie des trois accueils (jardin d'enfants – halte-garderie – accueil-adultes-enfants) et vers la polyvalence des collaborateurs. En halte-garderie, la reconnaissance du travail très spécifique d'accompagnement des familles par les professionnelles a débouché sur la mise en place d'un dispositif d'encadrement renforcé par des heures d'observations et de soutien des familles.

Dans plusieurs jardins d'enfants, l'année a été marquée par une réflexion autour de l'aménagement des locaux. Les espaces ont été réorganisés et dépouillés, cela évite une surstimulation de l'enfant.

A l'EVE du Lignon, entre toutes les activités, l'année a été particulièrement marquée par un projet «Percussion». Les enfants ont participé activement à cette nouvelle aventure avec un plaisir non dissimulé.

A l'EVE des Libellules, la découverte du monde extérieur reste la philosophie et les maîtres mots des lieux. 2013 a également vu le bouclement de la première année de fonctionnement du groupe des Papillons accueillant les enfants dits HARMOS des EVE Lignon et Libellules; cela, avec un bilan très positif. Le prodigieux potentiel évolutif de cette tranche d'âge (4-5 ans) au niveau autonomie, émotionnel, cognitif et relationnel confirme l'intérêt de regrouper ces enfants et de leur offrir une prise en charge adaptée à leurs capacités. Depuis la rentrée scolaire, la nouvelle volée des Papillons s'active autour d'un projet de sensibilisation à l'environnement: tri des déchets, gestes écologiques, etc.

A l'EVE des Avanchets, l'ouverture des groupes a été réalisée cette année. De 4 groupes de 7 enfants, l'institution est passée à 2 groupes de 14 enfants. Cette ouverture des murs engendre un changement de fonctionnement tout en gardant la pédagogie spécifique de l'accueil multi-âge. Cette nouvelle organisation permet d'offrir plus d'activités, plus diversifiées et pour tous les âges dans chaque groupe.

Au vu du jeune âge de l'équipe de l'EVE Vernier, plusieurs colloques ont été organisés avec des intervenants extérieurs et spécialisés afin d'aborder différentes problématiques rencontrées sur le terrain, tels que troubles de l'alimentation et du sommeil et la prise en charge de jumeaux.

L'accueil des enfants ne saurait se faire sans une collaboration intense et quotidienne avec les familles, liens que le service privilégie tout particulièrement.

Prise en charge d'enfants à besoins spécifiques L'éducatrice sociale

151 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année 2013 (dossiers issus depuis liste d'attente (LA): 111, dossiers issus depuis IPE: 40).

D'avril à mai, le travail se concentre sur la liste d'attente et le repérage d'enfants à risque. En interne, de nombreux réseaux et bilans préparant l'année suivante sont réalisés. En septembre et octobre, de multiples observations ont lieu afin d'orienter le travail auprès des enfants nouvellement accueillis. Les entretiens avec les familles et les soutiens aux équipes se répartissent sur toute l'année.

Une grande partie des situations concernent des soucis d'adultes (situation financière, sociale, conjugale,



Un projet d'animation musicale proposé par Percuvision Genève à l'EVE du Lignon.

psychologique) qui souvent perturbent la prise en charge de l'enfant. Souvent les demandes sont peu claires, diffuses, provenant de parents «à bout» avec des problèmes multiples. Le fait de pouvoir proposer un espace hors équipe aux parents pour faire un travail d'analyse et d'orientation vers un service adéquat est un soutien précieux qui permet de passer le relais et permet aux équipes de se recentrer sur l'enfant accueilli.

Service de la Recherche en Education (SRED)

Sur mandat du Conseil d'Etat et de la Ville de Vernier, le SRED a réalisé une étude méthodologique sur la fréquentation d'enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP) dans les IPE et les conséquences de cet accueil sur l'organisation du travail. En se basant sur les définitions de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), l'enquête recense 98 enfants à besoins particuliers (déficiences, difficultés d'apprentissages; désavantages) soit le 17,10 % des enfants accueillis. La majorité de ces enfants ont plus de 2 ans et se retrouvent souvent dans le même groupe. Le travail de l'éducateur en est modifié et nécessite des appuis particuliers.

Soutien aux enfants en difficulté

Grâce au soutien financier d'une fondation privée, le SPE peut appuyer les équipes dans leur travail et permet de soutenir les enfants dans leur développement et besoins spécifiques. Ce sont 1560 heures d'appui qui ont pu être accordées pour 40 enfants répartis dans 11 groupes. Ce fonds a aussi permis l'engagement dès le mois d'octobre d'une psychologue spécialisée dans le domaine de l'enfance.

Intégration

Subventionné à nouveau cette année par le Bureau pour l'Intégration des Etrangers (BIE), le SPE a poursuivi ses actions visant la qualité d'accueil des familles migrantes. Avec un budget de CHF 30000.-, et toujours pour faciliter l'accès aux informations, les documents administratifs et pédagogiques ont été traduits dans 1 nouvelle langue, le portugais.

La collaboration avec la Haute Ecole de Travail Social (HETS) a également été reconduite. Sur la base de l'analyse des pratiques professionnelles en lien avec l'intégration, un DVD a été réalisé. Il a pour but d'offrir aux professionnels un outil pédagogique pour illustrer, soutenir et mettre en mots et en images la finesse du travail d'intégration à destination des enfants et des familles.

Enfin, le concept de médiation culturelle a été travaillé au sein du service afin de voir quelles actions simples peuvent être réalisées pour soigner au mieux les premiers contacts avec les familles allophones et optimiser le lien et le partenariat.

Evaluanda - étude de satisfaction

La Ville de Vernier a mandaté le bureau Evaluanda pour compléter l'étude sur les besoins de garde d'enfants des familles réalisée en 2012 en s'adressant à des familles bénéficiaires de services sociaux. Les données récoltées confirment les premiers résultats: bonne connaissance du SPE et accueil de qualité, liste d'attente trop longue et difficulté à obtenir une place fait que certaines familles renoncent à s'inscrire auprès du service et cherchent des solutions de garde au noir.

Accueil familial de jour

19 accueillantes: 6 nouveaux engagements; 4 démissions; 70 enfants placés (dont 47 nouveaux placements) représentant 23,51 places à plein temps. Une nouvelle coordinatrice à 60 % a été engagée.

Une partie du travail s'est focalisé sur la mise en place d'une politique de recrutement pour la recherche de nouvelles accueillantes familiales. Cela a impliqué la conception d'une image, l'impression de flyers et d'affiches. Une distribution dans les boîtes aux lettres et la pose d'affiches chez les commerçants et sur certains panneaux ainsi que la mise en place de stands dans les endroits stratégiques ont été réalisées par l'équipe renforcée par des accueillantes familiales.

Un café-rencontre organisé tous les 15 jours a vu son affluence augmenter. Ces rencontres sont importantes et permettent aux accueillantes de bénéficier de soutien et de partager autour de problématiques rencontrées.

Liste des abréviations

EVE: Espace de Vie Enfantine
JE: Jardin d'enfants
SPE: Service Petite Enfance
IPE: Institution Petite Enfance
ASE: Assistant Socio-Educatif

LA: Liste d'attente

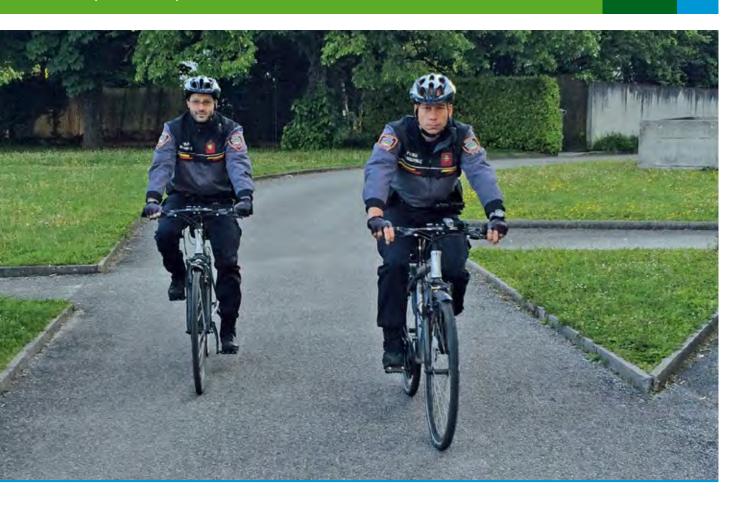
BEP: Besoins Educatifs Particuliers OCDE: Organisation de Coopération

> et de Développement Economiques

HETS: Haute Ecole de Travail Social

Police municipale

Jacques Chevalier Responsable 022 306 06 55 police-municipale@vernier.ch



Missions

Les activités de la police municipale se fondent sur la loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entrés en vigueur le 1er janvier 2010. (F 1.07 et F 1.07.1). Différents ordres et instructions de services internes viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal. Ils sont en outre chargés notamment, du contrôle de l'usage accru

du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements dans le terrain. Concrètement, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières comme évoqué ci-dessous.

 Une patrouille automobile composée de 2 agents, appelée «communale» est dédiée aux différents types de réquisitions (env. 350 par année) et peut intervenir sur l'entier du territoire de la Ville de Vernier dans la tranche horaire couverte par le service; Des patrouilles pédestres, à vélo, à scooter et à rollers sont planifiées pour occuper les divers et nombreux compartiments de terrain en relation avec le concept de police de proximité, notamment.

Effectif

Au 31 décembre 2013, le service de la police municipale était composé de 23 personnes réparties de la manière suivante: 1 responsable de service, 1 chef de poste avec le grade de sergent-major, 1 remplaçant chef de poste avec le grade de sergent, 4 chefs de groupe avec le grade de caporal, 6 appointés dont deux femmes, 6 agents dont une femme, 3 patrouilleuses scolaires, 2 secrétaires représentant un emploi à 130 % (1 à 50 % et 1 à 80 %).

Horaires

- De janvier à fin avril et d'octobre à fin décembre, la couverture opérationnelle était de: 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi, 10h00 à 18h00 le samedi, 9h00 à 20h00 le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);
- De mai à fin septembre, la couverture opérationnelle était de: 7h00 à 23h00 du lundi au vendredi, 13h00 à 23h00 le samedi, 9h00 à 20h00 le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);
- L'accueil au public était organisé de la manière suivante de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Dès le 1er décembre 2012 de 9h00 à 17h00 non-stop.

En fonction des besoins opérationnels identifiés en dehors des heures évoquées ci-dessus, la police municipale met en place des actions de contrôle de l'espace public, des commerces notamment en matière de vente d'alcool à l'emporter et en collaboration avec la gendarmerie.

Contrat Local de Sécurité (CLS)

Dans le cadre du concept de sécurité de proximité qui consiste à prévenir la criminalité et l'insécurité par le développement de partenariats, le Département de la Sécurité et de l'Economie et la Ville de Vernier ont conclu un CLS en fixant trois buts communs, à savoir:

- Lutte contre la délinquance de rue, notamment en matière de consommation et de détention de stupéfiants.
- Prévention des cambriolages et des incivilités, notamment des tags et
- Lutte contre les incivilités en matière de circulation routière.

Pour ce faire, des actions communes entre la Police cantonale et la Police municipale sont régulièrement mises sur pied.

Activités: quelques chiffres

- Amendes administratives:
 9 amendes administratives ont été délivrées pour les encombrants pour un montant total de CHF 3050.-;
- Médailles de chiens: 982 médailles pour chiens ont été délivrées pour une somme totale de CHF 1965.-;
- Marchés, terrasses, forains:
 les redevances pour les marchés communaux, la taxe pour les terrasses et l'installation des forains ont généré un revenu de CHF 7420.-;
- Enseignes, procédés de réclame: les autorisations délivrées ont rapporté CHF 12365.-.
- Contrôles circulation 2013:
 169 contrôles fixes du trafic ont été effectués. Ce qui représente
 458 heures effectives de présence.
 1380 amendes d'ordre ont été délivrées
- Contrôle chiens: 527 contrôles ont été effectués.
- Points de contact: 1014 points de contact ont été planifiés et contrôlés par l'Etat-Major; ils ont pour but principal, selon les zones définies, de marquer une présence policière dans un périmètre restreint.

 Statistiques AO – Fondation des parkings: au total, toutes infractions confondues, 13 495 amendes d'ordre ont été délivrées par la Fondation des parkings (FDP) pour un montant total de CHF 559 100.–.

Marche du service

Réseaux de quartiers, commerces, écoles

Une cinquantaine de réunions se sont tenues que ce soit avec les maisons de quartier, les écoles, le cycle du Renard, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM) et le Comité Central du Lignon (CCL).

Actions PréDiRe

Ces actions sont effectuées en étroite collaboration avec la gendarmerie et consistent à marquer une forte présence policière aux abords des écoles lors des différentes rentrées scolaires. 80 heures sont consacrées à cette opération.

Patrouilleuses scolaires

Les 3 patrouilleuses scolaires ont effectué 1231 heures de présence sur le terrain pour assurer la sécurité de nos élèves.

Gestion de manifestations

Les différentes manifestations communales ont nécessité 485 heures de présence des APM.



Les polices municipale et cantonale sécurisent les abords des écoles dans le cadre de l'action PréDiRe. © Judith Monfrini

Collaboration Service Incendie Secours (SIS)

Appui au SIS lors d'exercice «Carbura» sur les pétroliers de Vernier à 4 reprises.

Patrouille Contrat local de sécurité (CLS)

Dans le cadre du CLS, une patrouille de 2 agents est mise à disposition de la Centrale d'Engagement et d'Alarmes de la Police cantonale (CECAL) dans la tranche horaire tenue par le service. Elle assure les réquisitions en relation avec les compétences de la police municipale et est en lien permanent avec la CECAL.

Tripartite

Ce trio d'îlotiers se rencontre journellement, échange les informations, effectue des patrouilles mixtes. Il collabore activement avec les partenaires sociaux avec comme priorité la résolution de problématiques diverses.

Peacefighters

En collaboration avec la police cantonale et la Maison de Quartier des Libellules, le service a activement participé à ce projet qui consiste à «coacher» des jeunes de la commune, en l'occurrence du quartier des Libellules, pendant une semaine en leur inculquant des valeurs, comme le respect par la pratique du sport.

Nouveautés 2013

- Engagement de deux agents de la Fondation des parkings pour la gestion de la zone macaron 43a ainsi que des parkings privés communaux;
- Entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les APM (LAPM – RAPM) en septembre 2013. Ce nouveau volet légal étend les compétences de la Police municipale, notamment en matière de circulation routière (LCR), d'infractions à la Loi sur les stupéfiants (Lstups) et la Loi sur les étrangers (Letr).

Perspectives 2014

- Mise en place d'une cartographie communale recensant tous les événements selon les extraits de la main courante APM. Développement par le service informatique des communes genevoises (SIACG);
- Mise en place d'une nouvelle main courante informatique en janvier 2014;
- Formation continue de 4 semaines par agent en relation avec les nouvelles compétences (LAPM – RAPM);
- Stages auprès de la gendarmerie d'une semaine par agent;
- Création d'un dicastère référent de proximité qui comprendra 2 à 3 agents dont l'îlotier de la tripartite;
- Collaboration avec la Police cantonale pour la tenue de «Beat meeting», rencontres avec la population verniolane;
- Intégration d'un nouvel APM dans le service au 31 mars 2014;
- Engagement d'un APM au 1er mai 2014 (Ecole de formation).



Sécurité civile

Jean-Luc Biolley Responsable 022 306 07 00 securite-civile@vernier.ch



© Serge Honthaas

Pour rappel, le service de la sécurité s'est scindé en 2011. La police municipale est devenue l'acteur principal alors que la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires, tout en gardant leur autonomie, ont été regroupés dans un nouveau domaine désigné «sécurité civile».

Protection civile

Effectif et structure

Fin 2013, l'effectif du fichier de l'Office de la Protection Civile (OPC) était de 349 personnes, soit:

- Incorporés dans une formation 238 Inactifs 111
- Effectif réglementaire 320

Exercices annuels

Durant l'année 2013, l'OPC a: organisé deux cours avec le domaine

 organisé deux cours avec le domaine Appuis qui se sont déroulés sur une semaine chaque fois ainsi que deux cours avec le domaine Assistance qui se sont déroulés sur trois jours, en plus des traditionnels «contrôles

- d'abris ». Les autres services (Télématiques, Suivi, Préposé constructions,) se répartissent sur les deux domaines principaux afin de travailler en collaboration avec les deux grands domaines.
- participé avec notre domaine PBC (protection de biens culturels) aux Journées du patrimoine qui ont eu lieu les 7 et 8 septembre. Nous avons eu à gérer comme site, le musée «Motobécane» ainsi que les tours du Lignon. Ces journées ont été très appréciées par le public.
- collaboré tout au long de l'année avec les samaritains de Vernier pour les dons du sang sur les différents sites de la commune ainsi que dans les grandes entreprises du territoire verniolan.

 intervenu suite à différentes catastrophes sur notre commune (inondations; feu) pour assister les personnes, les reloger et leur apporter un soutien moral et du matériel de première urgence: incendie à l'entrepôt des Sablières, immobilisation du TGV suite aux intempéries, incendie à l'avenue de Châtelaine 89, incendie à la route de Peney 10.

L'année 2013 fut une date particulière pour la grande famille de la Protection civile, car ce fut le 50° Suisse. Cet événement fut célébré partout en Suisse, à des dates différentes, dans plusieurs cantons et tout particulièrement à Genève puisque la Sécurité Civile Cantonale a organisé en collaboration avec les ORPC/OPC communales des exercices en commun sur lesquels l'OPC Vernier a répondu présent.

- Lors du salon des «automnales» de Palexpo l'OPC a représenté les couleurs communales, car un stand y était installé comme hôte d'honneur de la foire.
- Le 21 septembre, la Sécurité
 Civile Cantonale a organisé
 un rassemblement de tous les
 organismes communaux sur
 l'esplanade de la caserne des Vernets
 pour une journée de joutes et de
 découverte ouverte au public.

Sapeurs-pompiers

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2013 est de 64 sapeurs-pompiers. La moyenne d'âge est de 34 ans et 5 mois et 11 ans de service.

Véhicules

Les 7 véhicules de la compagnie ont accompli 20 883 kilomètres. A part quelques réparations habituelles, pas de problèmes à signaler.

L'armée a donné à la Protection civile 4 bus Volkswagen 9 places et l'un d'entre eux a été attitré à la compagnie 51.

Matériel et équipements acquis en 2013

- appareils respiratoires PSS 5000 + 6 cylindres;
- 90 mètres de 40 mm tuyaux;
- 2 crépines flottantes;
- 1 échelle 8 m 80;
- 1 pompe Master.



Les sapeurs-pompiers ont continué le remplacement de l'équipement (pantalons, vestes de feu, bottes cuir). Ils ont également acheté des casques et des tee-shirts.

Interventions

Le concept sapeurs-pompiers XII permet aux sapeurs de pouvoir travailler seuls sur certaines interventions, ce qui les responsabilisent, les motivent et leur permet d'acquérir de l'expérience. Voici les incendies et événements importants qui ont marqué l'année 2013:

- 27 mars: incendie avenue du Lignon 73;
- 24 avril: feu des Sablières;
- 20 juin: grêle et fortes pluies
 27 interventions;
- 6 juillet: ouverture des chemins pédestres;
- 19 juillet: fortes pluies et vents violents
 37 interventions (dont 7 à Meyrin);
- 5 septembre: fuite de gaz au Lignon.

Détail des activités

L'engagement du corps a représenté 8514,50 heures qui se répartissent comme suit:

- Intervention sinistre: 2484,75 heures;
- Garde de préservation:
 1452,50 heures;
- Instruction de la compagnie:
- 1383,25 heures;
 Instruction véhicule: 705 heures;
- Instruction spécialistes appareils respiratoires: 545,50 heures;
- Instruction section Trexa:
 429,50 heures;
- Diverses séances de l'EM et représentation: 415 heures;
- Entretien matériel du corps:
 365,25 heures;
- Entretien des appareils respiratoire: 356,75 heures;
- Instruction cantonale: 261,50 heures;
- Administration fourrier: 177 heures;
- Administration des officier:
 145 heures:
- Séance de piquet: 132 heures;
- Administration sgtm: 105 heures.

Garde de préservation

Le corps a assuré 181 services soit 1452,50 heures de garde de préservation dans les salles communales et sur les emplacements de fête (comparatif en 2011: 132 et 2012: 158).

Ce service a été contrôlé par les officiers de piquet, de même que le contrôle de l'installation SPRINKLER de l'Eclipse à Balexert a été effectué 52 fois.

Le corps a également assuré la mise à feu du bonhomme d'hiver et effectué la garde du 1^{er} août.

La section des porteurs d'appareils respiratoires

Cette section a effectuée 15 exercices, 515,50 heures selon le règlement Protection Respiratoire, 2 exercices pour le test de condition physique imposé par la Sécurité civile. Deux de ces exercices ont été effectués en condition de feu à la maison de feu de Bernex.

La section a rempli 161 cylindres à la piscine du Lignon.

Les appareils ont été contrôlés après chaque exercice et selon les directives imposées par la la Fédération suisse des Sapeurs-Pompiers (FSSP) pour un total 356.75 heures.

Activités de la section Trexa

- 10 avril: cours de cadres avec pour thème «motopompe / tonne-pompe en aspiration»;
- 13 avril exercice de la section: présentation en caserne des moyens du SIS pour feu d'industrie, présentation des moyens Trexa aux spécialistes de cette section;
- 18 septembre: cours de cadres avec pour thème «montage d'un bassin de 35 000 litres et connaissance du véhicule 61/31». Essai du dispositif pour la manifestation des 10 ans du BSV;
- 21 septembre: le jour des 10 ans du BSV, exercice de section: préparation et mise en place du dispositif pour la manifestation dans l'après-midi;
- L'exercice commun sur un dépôt pétrolier à été annulé par le SIS;
- Inspections des dépôts pétroliers;
- 8 sapeurs ont suivi la formation de spécialiste Trexa.

Samaritains

Effectif et structure

L'effectif au 31 décembre 2013 est de 50 membres dont 37 membres actifs et un médecin de section. Les membres actifs sont âgés de 14 à 66 ans. Ils se répartissent en 25 femmes et 12 hommes. L'ancienneté est de 1 mois à 29 ans. La gestion est réalisée par un comité élu composé de 7 cadres.

Activités de la section

Les principales activités sont:

- Les services sanitaires;
- Les cours de secourisme à la population;
- Les collectes de sang;
- La promotion du secourisme auprès de la population.

Impacts des activités

Les activités se répartissent comme suit:

- 30 services sanitaires;
- 18 services de renforcements des gardiens de piscine;
- 10 cours de secourisme pour la population;
- 9 collectes de sang (4 publics et 5 en entreprises);
- 7 actions de promotion du secourisme.

Investissement

L'engagement a été de 2250 heures qui se répartissent comme suit:

- 653 heures de services sanitaires communaux;
- 144 heures de renforcement des gardiens de piscine;
- 99 heures de cours à la population;
- 201 heures de collectes de sang;
- 93 heures d'animation de stand de promotion du secourisme;
- 388 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages pour nos membres (BLS-AED, oxygène, radio, dynamique de groupe, monitorat, gestion de projets, etc.);
- 334 heures dédiées à l'organisation des activités (planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours, etc.);
- 338 heures dédiées à la gestion de la section (gestion proprement dite – comptabilité, AG, réunions du comité, ... –, communication, représentation, etc.)



Démonstration publique réalisée lors de la fête au village. © Samaritains de Vernier

Partenariat et collaboration

Nous avons des partenariats avec les HUG (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services sanitaires) et avec le comité d'organisation de la fête au village.

Par ailleurs, les samaritains collaborent au niveau cantonal pour les services de grandes envergures (Fêtes de Genève, Lake Parade,...) et dans le cadre du plan OSIRIS (organisation de l'intervention dans les situations exceptionnelles) par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA.

Sauveteurs auxiliaires

Effectif et structure

L'effectif du corps au 31 décembre – 2013 se compose de 25 sauveteurs et de 17 honoraires. L'objectif principal qui est de rentrer au minimum un nouveau sauveteur chaque année a été atteint. –

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2013 s'élève à 586 réparties de la manière suivante: 58 pour les comités, 500 pour les manifestions et 28 de cours.

Activités

Différentes activités ont réunis membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment:

- 14 mars: assemblée générale au BSV, lors de laquelle 1 nouveau sauveteur a été admis et le sous-chef Pelloli a été nommé membre honoraire;
- 20 avril: participation à l'Assemblée générale et au congrès de la Fédération;

- 25 mai: participation à la manifestation pour l'accueil des nouveaux habitants du quartier de la Coupe Gordon Bennett;
- 5 juin: gestion des parkings lors d'une étape du tour du canton (course pédestre), qui s'est déroulée au Lignon;
- 21-23 juin: course annuelle à Istanbul;
- 28 juin: promotions scolaires;
- 1^{er} août: fête nationale au Lignon, où nous avons également préparé la soupe;
- 28 septembre: participation de deux équipes au tournoi de pétanque des pompiers/sauveteurs à Anières;
- 12 décembre: organisation de la 2º fête de l'Escalade à Vernier.

Espaces verts

Jean-Marc Beffa Responsable 022 306 07 00 sevv@vernier.ch



© Serge Honthaas

Le service des espaces verts est composé d'une équipe de treize jardiniers qui entretiennent la Ville de Vernier afin que rues, places, parcs ou écoles soient toujours accueillants. Ce rapport annuel est aussi l'occasion de saluer leur travail tout au fil des saisons. L'entretien hivernal des trottoirs fait également partie de leur cahier des charges. L'équipe de production qui travaille dans les serres compte deux floriculteurs aidés par trois apprentis. Ils cultivent les plantes nécessaires aux bacs et aux massifs de la commune. C'est également à cette équipe que nous devons les plantes fournies lors de diverses manifestations.

Au moment de faire le bilan de l'année 2013, nous nous apercevons que l'année écoulée fut riche en réalisations et en **événements** pour le service des espaces verts.

Ecole de Balexert: de nouveaux jeux ont été mis en place dans le préau de la division élémentaire pour la plus grande joie des enfants.

Ecole du Lignon: les revêtements souples pour amortir les chutes ont été refaits à neuf autour des toboggans.

Jardin d'enfants des Avanchets: des jeux extérieurs ont été mis en place. Les enfants fréquentant cette institution sont heureux, car il n'y avait aucun aménagement auparavant à cet emplacement.

Tennis de Vernier: en vue d'obtenir son CFC de paysagiste, un de nos collaborateurs, Jonas Anthenien, a créé une place de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans. Cette réalisation s'est effectuée dans le cadre de son travail professionnel individuel (TPI).

Parc de Balexert: des toilettes publiques ont été installées. Cet équipement était attendu par la population qui fréquente en nombre ce parc depuis la mise en service des jeux d'eau.



Parc du Signal: lors de la construction du pavillon de l'enfance, les plans de ce parc avaient été dessinés mais les travaux n'avaient malheureusement pas pu être effectués pour des raisons financières. Grâce à la collaboration du service de la voirie, une partie des chemins ont été aménagés, les arbres plantés et des bancs installés.

Les travaux d'aménagement des chemins piétonniers le long du Rhône se sont achevés en mai 2013. Les promeneurs peuvent relier maintenant Le Lignon à Givaudan en toute quiétude. Des promenades en boucle sont même devenues possibles en utilisant la passerelle de Chèvres, le chemin de la presqu'île de Loëx et la passerelle du Lignon.

Réserve naturelle du Bois de la Grille: cette forêt est en partie entretenue grâce à des journées de l'environnement. Encadrées par le service des espaces verts, les entreprises Accord; HSBC et L'Oréal viennent bénévolement débroussailler, ramasser des déchets ou supprimer des plantes indésirables.

Les deux tempêtes qui se sont abattues sur notre ville les 20 juin et 19 juillet resteront certainement dans les mémoires de certains. En effet, nous avons dû intervenir en urgence pour sécuriser les arbres dangereux ou qui entravaient le passage dans de nombreux parcs. Plusieurs arbres ont même dû être replantés en automne.

Le Marché aux plantons ProSpecie-Rara et aux géraniums a eu lieu le 11 mai 2013. Cette deuxième édition a été très appréciée du public. Au vu de ce succès, l'expérience sera reconduite le samedi 10 mai 2014.

La soirée des espaces verts a pour la première fois été ouverte au public avec une conférence ayant pour thème «Abeilles et miel de Genève» de Monsieur Pascal Cretard, Président de la Société genevoise d'apiculture. Cette nouvelle formule a permis d'augmenter la fréquentation de cette soirée sympathique.

En haut **Place de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans au tennis de Vernier.** © TPI Jonas Anthenien Au milieu **Groupe Accord lors de leur journée de l'environnement.**

En bas **En-bas : Marché aux plantons et géraniums 2013.** © Serge Honthaas

Voirie et cimetières

Matteo Greco Responsable 022 306 07 00 voirie@vernier.ch



Le réseau de canalisations.

Les travaux routiers

La réparation et l'entretien des routes, chemins et trottoirs du domaine public communal est une préoccupation permanente du service de la voirie. Les sommes à disposition dans le budget de fonctionnement pour ces travaux ont été utilisées pour les réfections des trottoirs, des routes, des préaux d'écoles, des parkings,... (réfections des bétons bitumineux).

Entretien et curage des canalisations

Afin d'en assurer le bon fonctionnement, le service de la voirie mandate une entreprise spécialisée dans le curage des canalisations. Chaque année, environ 20 kilomètres de tuyaux des égouts du sous-sol de notre territoire sont ainsi nettoyés. Et 1800 sacs d'eau pluviale de routes vidangés.

Une partie du budget d'entretien pour les canalisations nous permet de réparer les conduites en mauvais état par le procédé du «chemisage» qui consiste à créer un tuyau en polymères dans un autre tuyau (pour la plupart) en béton.

Déneigement

De jour comme de nuit, le personnel communal veille à ce que les routes, les trottoirs et les pistes cyclables du domaine public soient déneigés. Pour ce faire, une quarantaine de collaborateurs et une vingtaine d'engins et machines sont mobilisés durant la période hivernale.

En 2013, les équipes «neige» sont intervenues 33 fois pour déneiger ou saler uniquement.



Travaux routiers au chemin des Anémones.





En haut **Fraiseuse.** En bas **Balayeuse.**

Les balayeurs

Onze collaborateurs balayeurs nettoient quotidiennement les 387 000 m² de chemins et trottoirs communaux ainsi que les préaux des écoles, ramassent les feuilles en automne et désherbent le long des routes. Ils s'efforcent de garder un aspect propre du sol communal et cela malgré l'incivilité de certains citoyens.

Le ramassage quasi quotidien des déchets des 800 corbeilles installées dans les lieux de passage les plus fréquentés, ainsi que l'affichage officiel se fait régulièrement par deux d'entre eux.

Les cantonniers

Le travail des dix collaborateurs cantonniers est très varié, il va du simple transport de matériel jusqu'aux divers petits travaux de maçonnerie. La mise en place des fêtes telles que les promotions et le 1er août, font partie de leurs tâches. La préparation et la mise en place des centres aérés communaux, beach-volley, patinoire, entretien des chemins pédestres, etc.

L'entretien et la mise en place du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, potelets de signalisation, corbeilles, etc.) sont aussi de leur ressort.

Cimetières

Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux à Vernier-Village et un à Aïre). Les travaux vont de la creuse des fosses à la plantation des fleurs, en passant par la tonte de l'herbe, le désherbage, l'entretien des cheminements, l'entretien des machines, etc.

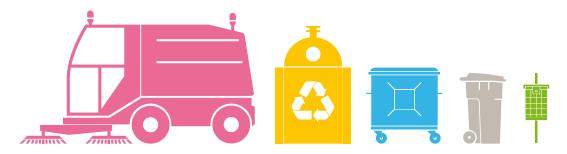
Au cimetière d'Aïre, 58 enterrements ont eu lieu en 2013 et 52 au cimetière de Vernier.

Commission consultative de la propreté (Proprement Vernier)

Voilà quelques années déjà que cette commission existe, composée de membres bénévoles issus de différents milieux (habitants de Vernier, enseignants, commerçants, gérants et directeurs des grands centres commerciaux, régies, conseillers municipaux) ainsi que les services communaux, elle est reliée directement à la commission du Génie-Civil et équipements. Proprement Vernier a pour but de proposer aux politiques des actions visant à améliorer l'état de propreté dans notre Ville et sensibiliser les habitants afin qu'ils adoptent des gestes civiques. Une quarantaine de propositions ont ainsi été retenues dans différents domaines (encombrants, littering, tags, cendriers, corbeilles, déchetteries enterrées, etc.) et un grand nombre a déjà été mis en place.

Récupération

Djamal Bourras Responsable 022 306 07 00 cev@vernier.ch



PROPREMENT/FRNIFR

Gestion des déchets 2013

En 2013, la population de Vernier a augmenté de 542 personnes par rapport à 2012. Malgré cela, une diminution de 147 tonnes d'ordures ménagères a été enregistrée. La moyenne par habitant est passée de 227 kg en 2012 à 219 kg en 2013, permettant une baisse de 8 kg par habitant.

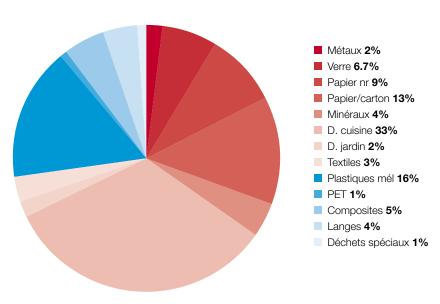
La récupération du verre a été très bénéfique en 2013 puisque 30,45 tonnes supplémentaires ont été valorisées par rapport à 2012. Cela a été possible grâce aux nouvelles déchetteries mises en place sur la commune, ainsi qu'à la participation de la population.

La récupération de l'aluminium et du fer-blanc a quant à elle, également, été favorable. Cela s'explique par une augmentation des points de collecte privés instaurés par les régies. Les habitants de Vernier font plus souvent appel au service de la récupération pour effectuer les levées de ces derniers.

En ce qui concerne le textile, nous avons pu constater qu'un effort de valorisation avait été fourni par la population, mais qu'il reste encore passablement à faire afin que les textiles ne finissent plus dans leurs ordures ménagères, mais bien dans les points de collectes. Il faut que cela devienne un automatisme.

Malgré l'évolution positive de nos taux de recyclage, nous pensons qu'un effort peut être fait sur les déchets valorisables qui peuplent encore nos poubelles, tels que les déchets de cuisine, le verre et le papier. Ce constat s'appuie sur l'étude faite par le Canton de Genève sur

Composition 2011 de la poubelle des ménages



la composition 2011 de la poubelle des ménages (pour laquelle des poubelles de Vernier et d'autres communes genevoises ont été utilisées), qui reflète toujours la réalité actuelle.

Nous sommes satisfaits de constater que la valorisation des déchets dits «porte à porte» accroît d'année en année, ainsi que l'utilisation des places de tri. Nous remercions l'effort des habitants en ce qui concerne le tri des déchets, qui contribue à l'obtention de ces résultats. Efforts qu'il faut poursuivre!

Tonnage des déchets valorisés en 2013 (par rapport à 2012)

 Papier
 +17,69 tonnes

 Verre
 +30,45 tonnes

 Déchets de cuisine
 +13,74 tonnes

 PET
 +8,84 tonnes

 Jardin
 -24,16 tonnes

 Ferraille
 +3,17 tonnes

 Aluminium
 +12,15 tonne

 Textiles
 +8,49 tonnes

Equipements

Jean-Luc Biolley Responsable 022 306 07 00 equipements@vernier.ch



Panneau de sensibilisation aux bons usages dans les préaux des écoles. © Oxygène

L'équipe des ateliers de serrurerie, ainsi que la menuiserie et le peintre, ont effectué des réparations courantes dans des bâtiments, dans les préaux des écoles, des jeux en bois pour la petite enfance. Ils ont également réalisé du mobilier et des structures en bois en tous genres, tels que: l'armoire de la réception à la Mairie, divers meubles dans les salles des maîtres d'écoles, la cabane EVE Bourguin, l'installation de faux plafond au restaurant scolaire provisoire de Châtelaine. Les entretiens courants effectués, tels que les rafraîchissements des peintures dans les bâtiments, les ieux dans les préaux, le mobilier urbain, restent le meilleur moyen de préserver à long terme le patrimoine communal.

Le garage communal, composé de 4 mécaniciens ainsi que d'un apprenti, a révisé et expertisé 34 véhicules en tous genres, ainsi que les poids lourds à l'Office cantonal des automobiles et de la navigation (OCAN). Ils se sont également occupés du reste du parc de machines et de matériel, en respectant les entretiens courants et préventifs, tout en assurant les réparations, cela étant le gage d'une longévité de l'utilisation des véhicules.

Le magasin communal, comme chaque année, a procédé à la livraison des consommables pour toutes les institutions communales. Il s'est également occupé des prêts de matériel, du nettoyage et l'entretien courant de l'outillage nécessaire au bon fonctionnement des autres services, ainsi que les petites réparations. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel au retour des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables ont fait également partie des tâches effectuées.

Les travaux d'entretien complet des quatre constructions ainsi que la construction militaire du stationnement des troupes de l'armée (STPA, ont été rigoureusement exécutés selon les normes imposées par nos deux responsables. Les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe, ainsi que lors de locations des constructions de la protection civile louées à des tiers, sont un gage de qualité et une carte de visite pour notre commune. Suite aux cours de protection civile plus nombreux et conséguents, les mouvements de matériel, la gestion du stock et les remises à niveau sont devenus une part importante du travail quotidien.

Renouvellement de machines et matériel

- 2 scooters ont été remplacés à la police municipale;
- Achat de 60 panneaux préaux école afin d'inciter le public à respecter les lieux selon le règlement des parcs. Identiques aux autres communes ainsi qu'à la Ville de Genève;
- Le portail d'accès au parking du parc de Chauvet Lullin a été motorisé;
- Une rampe permettant un accès plus facile aux petites machines et au matériel a été installée pour les véhicules au service de la culture, ainsi qu'un aménagement d'arrimage intérieur;
- Des éclairages LED sur pied ont été achetés pour illuminer nos manifestations nocturnes;
- Un container WC pour manifestations avec une capacité de 12 personnes a été acheté en remplacement de la remorque mise en service en 1980;
- Une motofaucheuse a été renouvelée pour le service des espaces verts;
- Diverses tondeuses et machines en fin de vie ont également été remplacées, ainsi qu'une ramasseuse à herbe sur tracteur.



Le Lignon. © Blaise Lambert

Ville de Vernier

40

Aménagement du territoire Génie civil Projets Bâtiments

Urbanisme et développement durable **Energies**

Communication

Ecoles et locations



Conseiller administratif délégué Yvan Rochat

Aménagement du territoire

Dominik Meyer Secrétaire général adjoint technique 022 306 06 10 secretariat-general@vernier.ch



Projet du futur quartier de l'Etang, square de quartier.

© DPA/ADAGP

Requêtes en autorisation de construire

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal:

- 10 autorisations sans préavis communal (APAT);
- 14 autorisations de démolir (M);
- 83 autorisations de construire en procédure accélérée (APA);
- 53 autorisations définitives de construire (DD);
- 7 demandes de renseignement (DR) ou demandes préalables (DP).
 Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des demandes pour:

- la démolition de bâtiments industriels et d'une passerelle pour piétons à l'avenue Louis-Casaï;
- la construction de trois bâtiments administratifs à la route de Peney, conformément au PLQ 29719.

Constitution de servitudes en faveur de la parcelle 1438 à la rue du Village, dite place Méditerranéenne

Le Conseil municipal a accepté l'octroi d'une servitude de vues (distance et vue droite) grevant la parcelle 1438 d'une surface totale de 86 m², propriété de la commune de Vernier, au profit de la parcelle privée propriété de tiers no 1439, de l'Etat de Genève. Cette servitude permet

de déroger à la loi sur les constructions et installations diverses (LCI L 5 05) et de réaliser ainsi l'agrandissement de l'habitation existante à une distance à la limite de propriété inférieure à celle exigée par la loi. La Ville de Vernier a accepté d'accorder cette servitude en raison de la petitesse de la parcelle sur laquelle aucune construction n'est possible.

Cession des hors-lignes du nouveau quartier Gordon-Bennett

Implenia Management SA a cédé gratuitement au domaine public communal les hors-lignes tels que définis dans le plan localisé de quartier 29657-540, dont les surfaces ont été rattachées aux chemins de la Muraille, du Château-Bloch



Projet de la future passerelle sur le Rhône. © Projet «V.O.», groupement VERO

et Isaac-Anken. Les différentes servitudes grevant les surfaces des hors-lignes ont été radiées.

Nouveau quartier de l'Etang

Pour rappel, le futur quartier de l'Etang implanté entre la route de Meyrin, le chemin de l'Etang et le chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage, comprendra plus de 900 logements et plus de 2300 emplois. La Ville de Vernier sera un acteur important du quartier puisque des équipements publics y seront construits, notamment un groupe scolaire, un espace de vie enfantine, une Maison de Quartier et un centre de quartier ainsi qu'une antenne du centre de voirie communale et vraisemblablement le bâtiment administratif municipal. A cet égard, une étude prospective de l'organisation de l'administration municipale sera également menée en 2014, qui permettra de déterminer les avantages et les inconvénients d'un regroupement des services administratifs dans un seul site.

L'avant-projet est terminé et la procédure de modification du régime de zone a été initiée par le canton fin 2013.

L'attention est portée sur la qualité générale de ce futur quartier qu'il s'agisse tant du bâti, des aspects de la mobilité, des espaces publics que, d'un point de vue social, par une grande mixité des logements et des activités prévues. Le projet est développé par les promoteurs en étroite collaboration avec les services de la Ville de Vernier dans une démarche participative avec tous les acteurs locaux et institutionnels.

Un crédit d'étude a été voté en 2013 qui permettra courant 2014 le lancement

d'un concours pour un groupe scolaire complet de 18 classes.

En outre, une attention particulière est portée également sur le plan des charges d'investissement et de fonctionnement que la Ville de Vernier devra supporter.

Les étapes suivantes sont l'approbation par le Conseil municipal de la Ville de Vernier et le Grand Conseil de la modification du régime des zones, l'élaboration d'un plan localisé de quartier et enfin le dépôt d'une demande d'autorisation de construire, le début de travaux étant imaginé à la fin de l'année 2015.

Passerelle sur le Rhône

La future passerelle reliant la commune de Vernier et celle d'Onex est en instruction auprès des services cantonaux, l'autorisation de construire devant être délivrée vraisemblablement au début 2014.

Des recherches de financement sont toujours en cours, mais le Conseil d'Etat a d'ores et déjà répondu favorablement sur le principe d'un cofinancement de la passerelle conformément aux engagements fixés par la loi sur la mobilité douce.

Valorisation des espaces résiduels

 Une démarche visant la requalification des espaces publics résiduels sur le territoire de la commune de Vernier a été lancée et inscrite au plan pluriannuel des investissements pour les années 2014 à 2016.
 Ce processus de valorisation des espaces publics résiduels se veut une démarche participative axée sur deux types d'intervention: des micro-aménagements, opérations simples pouvant être menées par les services de la commune et des macro-aménagements, opérations portant sur des espaces délaissés de plus grandes dimensions et pour lesquels il est justifié d'avoir une démarche participative afin que l'aménagement réponde au besoin de la population.

- En 2013, la phase 1 qui consiste à dresser l'inventaire des sites par quartier a été entamée.
- Dès 2014, des priorités seront définies permettant d'entrer dans une phase d'étude et de réalisation.

Génie civil

Stefano De Giorgi Kim Ng Responsables 022 306 07 50 techniques@vernier.ch



Les travaux de réaménagement des chemins qui entourent le nouveau quartier Gordon-Bennett se sont déroulés sur 2013.

L'année 2013 a été consacrée principalement à la réalisation du réaménagement des chemins autour du PLQ 29657 (chemins Isaac-Anken, Château-Bloch et Muraille), à la mise en place d'une zone bleue macarons dans le secteur Avanchets, aux travaux de mise en impasse du chemin de Mouille-Galand ainsi qu'à l'étude du projet de réaménagement de la route du Bois-des-Frères / avenue du Lignon. Par ailleurs, d'autres travaux et études de moindre ampleur ont également été menés en parallèle par le service du génie civil au cours de cette année.

Travaux de génie civil

Réaménagement des chemins autour du PLQ 29657 (chemins Isaac-Anken, Château-Bloch et Muraille)

La construction des immeubles de l'ensemble résidentiel «Gordon-Bennett» (PLQ No 29657) a été achevée en 2012. Le cinquième et dernier bâtiment (situé à l'angle chemin de la Muraille / chemin du Château-Bloch) à vocation administrative a été livré fin 2013. Par conséquent, il incombe à la Ville de Vernier de réaménager les trois chemins qui entourent ce PLQ afin d'offrir un espace public qui soit en cohérence avec la nouvelle affectation de ce secteur (zone d'habitation). L'année 2011 fut consacrée au développement du projet avec le bureau d'ingénieurs et d'urbanistes. Les travaux se sont déroulés durant l'année 2013.

Zone bleue macarons aux Avanchets

Le secteur des Avanchets rencontrait depuis de nombreuses années des problèmes de stationnement. En effet, depuis l'introduction des zones bleues macarons en Ville de Genève, un report du stationnement des «véhicules ventouses» a été constaté dans ce quartier, relativement bien desservi par les transports en commun. Les habitants du quartier avaient donc de plus en plus de peine à trouver des places de parking.

Après avoir modifié les arrêtés de circulation régissant cette zone, la signalisation et le marquage au sol, la zone bleue macarons a pu être introduite dans le secteur Avanchets le 1er mai 2013.

Fermeture du chemin de Mouille-Galand

Depuis plusieurs années déjà, les problèmes de trafic et de sécurisation des déplacements piétonniers sur le chemin de Mouille-Galand représentaient un sujet de préoccupation majeure tant pour les autorités communales que pour les habitants de la zone de Montfleury. Dans ce contexte, il a été décidé de mettre en place des mesures d'aménagements routiers (mise en impasse du chemin de Mouille-Galand, élargissement du trottoir existant, création d'un dos-d'âne) dont la première étape a été exécutée durant le deuxième semestre 2013. Le reste des travaux (dos-d'âne) sera réalisé ultérieurement en relation avec la construction de la future maison de quartier.

Travaux en zone 30 – secteurs «Maisonneuve» et «Cité Jardin d'Aïre»

En juin 2012, le Bureau de Prévention des Accidents a réalisé pour le compte de la Ville de Vernier l'évaluation des zones 30 des secteurs Maisonneuve et Cité Jardin d'Aïre. Cette étude a permis de mettre en évidence un certain nombre de déficits de sécurité liés aux aménagements routiers existants et de proposer des mesures pour y remédier dont certaines jugées prioritaires. Parmi celles-ci, la Ville de Vernier a retenu 5 mesures:

- Mise en place d'un passage pour piétons à l'intersection du chemin De-Maisonneuve et du chemin des Eglantines;
- Modification de la géométrie du giratoire au niveau de l'intersection chemin des Anémones et du chemin De-Maisonneuve;
- Elargissement des trottoirs à l'intersection du chemin du Petit-Bois et du chemin De-Maisonneuve;
- Avancée de trottoir en face du chemin des Ouches sur l'avenue Henri-Golay;
- Mise en place d'un décrochement vertical à l'avenue Henri-Golay en face du poste de la police municipale.

Ces travaux ont été exécutés durant l'année 2013. Les travaux de finition s'achèveront au premier semestre 2014.

Etudes de génie civil

Etude de l'assainissement du bruit routier du réseau communal

La législation fédérale, à travers l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB), oblige les cantons et les

communes à assainir leurs routes afin de réduire les nuisances sonores en dessous des limites légales. Par conséquent, le service du génie civil a entamé en 2009 une étude de l'assainissement du bruit routier du réseau communal. Une première étape de travail, arrivée à son terme, a consisté à recueillir des données de base. à établir un cahier des charges précis pour l'élaboration du projet d'assainissement et à définir précisément le périmètre d'étude. L'année 2013 a été consacrée à la définition des mesures à prendre (enrobé phono absorbant, murs antibruit) tronçons par tronçons des routes communales concernées par l'OPB. L'étude se poursuivra en 2014 et les travaux de génie civil débuteront à partir de 2015.

Plan Général d'Evacuation des Eaux

La phase 1 «diagnostic du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)» a été achevée en 2010. En 2013, la phase 2 «concept de l'évacuation des eaux» a été achevée permettant ainsi de déterminer les travaux à réaliser pour les vingt prochaines années, et ce afin d'assurer un fonctionnement optimal à long terme du réseau d'assainissement communal.

Projet de réaménagement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon

Le 11 décembre 2012, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir un crédit d'investissement destiné au réaménagement et à l'assainissement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon. En 2013, le bureau d'étude en charge du projet a été sélectionné et les études détaillées y relatives ont été lancées. Elles s'achèveront au mois de février 2014. Les travaux démarreront au début du deuxième semestre 2014.

Projet d'assainissement relatif aux Plans Localisés de Quartier 29461 et 29681

Le futur bâtiment de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV), situé sur le chemin du Croissant dans le cadre du Plan Localisé de Quartier 29 461, est actuellement prévu d'être construit en 2015. De ce fait, il s'avère nécessaire de prévoir d'ores et déjà un projet d'assainissement des eaux qui permettra d'évacuer non seulement les eaux usées et pluviales dudit bâtiment mais également celles issues des futurs immeubles des deux PLQ 29 461 (adopté) et 29 681 (en cours de procédure). C'est dans cet objectif qu'une étude a été lancée en 2013 afin d'arrêter le concept et le dimensionnement des

installations d'évacuation des eaux pour une exécution des travaux prévue début 2015.

Projet de réaménagement de la route d'Aïre – étude d'assainissement

Suite à la finalisation de l'avant-projet relatif au réaménagement urbain de la route d'Aïre, une étude d'assainissement a été lancée en 2013 afin de déterminer les travaux à retenir au niveau des collecteurs d'eaux usées et pluviales qui seront intégrés au projet définitif; son lancement est prévu en 2014 alors que l'exécution des travaux est agendée pour 2016.

Contrat d'entretien du réseau d'assainissement secondaire communal

La Ville de Vernier a l'obligation d'entretenir son système d'assainissement des eaux. Dans ce contexte et depuis 2011, les Services Industriels de Genève sont mandatés chaque année par le service du Génie civil afin de contrôler l'état d'une partie du réseau secondaire et de mettre en place un plan d'entretien communal.



En haut Mise en impasse du chemin de Mouille-Galand.

En bas Décrochement vertical à l'avenue Henri-Golay.

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho Carole Penelas Responsables 022 306 07 50 techniques@vernier.ch



Modélisation 3D du projet de centre de quartier de la Ferme Bourquin. © M. Thomas Sponti / Atelier March

Projets en cours

Ferme Bourquin-Golay: restaurant scolaire et centre de quartier

La délibération administrative DA 312-13.03 concernant le crédit d'investissement pour la réalisation d'un centre de quartier pouvant accueillir un restaurant scolaire et un espace parascolaire et locaux d'association a été présenté en commission des bâtiments au mois de mars 2013. Le conseil municipal l'a validé en date du 16 avril 2013. Dans cette DA 312-13.03, deux montants sont prévus: CHF 6094000.00 pour les travaux et CHF 80000.00 pour une mise en place d'un provisoire. Le crédit total de la DA est de CHF 6174000.00. La sollicitation de CHF 80 000.00 pour la mise en place d'un restaurant scolaire provisoire a été intégrée en raison de la demande actuelle importante. Cette solution permet d'accueillir les enfants durant la période des travaux. Le provisoire, nommé Arcade 77, a été mis en place dans l'arcade sis 77 avenue de Châtelaine durant les mois de juillet et d'août pour une ouverture à la rentrée scolaire 2013. Le début du chantier de la Ferme Golay a débuté au mois de juillet 2013. L'achèvement des travaux est prévu pour décembre 2014.

Rénovation des immeubles Rue du Village 13-23

La demande d'autorisation pour les travaux de rénovation des immeubles 13 à 23 rue du Village à Vernier a été délivrée en avril 2013 par le département. L'ouverture du chantier s'est faite pour la fin du mois de juillet de cette année. Les travaux sont actuellement en cours et se déroulent en diverses phases planifiées selon les divers bâtiments. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de l'année 2014.

Maison de Quartier de Vernier

Le crédit d'investissement pour la réalisation des travaux de réhabilitations de la maison sise chemin de Mouille-Galand 21 a été présenté en commission au mois de mars 2013. Lors de la commission, une demande a été formulée afin d'intégrer un élévateur permettant un accès à l'étage pour les personnes à mobilité réduite. Le montant initial de la délibération administrative DA 311-13.03 de CHF 1812000.00 a été validé. Le conseil municipal a également accepté en juin la proposition d'intégrer un élévateur au projet pour un montant de CHF 176000.00. Le crédit destiné aux travaux est de CHF 1988000.00. La dépose de l'autorisation de demande définitive DD 105812 a été faite en parallèle de cette décision. L'instruction de l'autorisation a pris du temps et n'a toujours pas été validée en décembre 2013, en raison d'un préavis négatif émis par le service de l'air, du bruit et les rayonnements non ionisants (SABRA). Des pièces complémentaires ont été fournies au SABRA par la Ville de Vernier en janvier 2014 afin que ce service puisse avoir des éléments complémentaires et ainsi réétudier son positionnement pour permettre au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) de finir l'instruction de ce dossier.

Maison de Quartier de Châtelaine-Balexert

La délibération administrative DA 310-13.03 pour la réhabilitation de la maison de quartier sise chemin de Maisonneuve 45 à Châtelaine, a été validée par le conseil municipal lors de sa session du mois d'avril 2013. Le crédit total de la DA est de CHF 180 000.00 divisé en deux montant: un montant de CHF 135000.00 pour l'étude du projet. Un second montant de CHF 45 000.00 pour la pose de containers provisoires sur l'esplanade goudronnée à proximité, avant pour but de maintenir les activités de la Maison de Quartier Châtelaine-Balexert, nommé Maison de Quartier ChâBal. Ces containers provisoires seront mis à disposition pendant

47

la durée de l'étude et de la réalisation des travaux. L'étude du projet s'est portée sur le développement de deux variantes. La première version concerne la réhabilitation de la maison existante avec une extension de celle-ci permettant d'accueillir les espaces de circulation et les sanitaires. La deuxième version est une démolition - reconstruction du bâtiment. Le Conseil administratif s'est prononcé sur la deuxième version, moins cher à la réalisation et plus polyvalente dans l'utilisation. Une demande préalable sera soumise au DALE au début de l'année 2014 afin d'obtenir une validation de leur part quant à l'orientation d'une démolition pour ce projet. La délibération administrative pour la réalisation des travaux sera déposée au début de l'année 2014.

Concours de projets pour la construction de logements, de surfaces d'activités, d'un parking et d'un groupe scolaire de 16 classes

Face au développement du quartier de Châtelaine, l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire est nécessaire pour la rentrée 2017. Son emplacement est prévu dans le quartier de La Concorde et plus précisément dans le secteur L du plan directeur de quartier de La Concorde. Ce secteur est délimité par l'avenue de l'Ain, l'avenue Henri-Golay et la rue Jean-Simonet où des logements, des surfaces d'activités et un parking mutualisé sont prévus. La Ville de Vernier et la société Privera Construction Management SA (PCM) étant propriétaires des parcelles concernées, une collaboration a été conclue en vue de l'organisation d'un concours d'architectes et de la réalisation subséquente du projet immobilier. Le concours a été lancé en octobre 2013 et sera jugé en mai 2014.

Rénovation et extension de l'école Ranches II

Une étude énergétique a mis en évidence la nécessité d'isoler l'école par l'application d'une isolation extérieure beaucoup plus performante qu'une isolation intérieure. L'isolation des façades, toitures et plancher permettra de réduire de 62 % environ la consommation d'énergie pour la chaleur (enveloppe en classe C).

Les surfaces destinées à l'accueil scolaire et parascolaire étant insuffisantes, une réflexion a été menée pour inventorier les surfaces disponibles sur le territoire de Vernier-Village. La variante retenue consiste à surélever l'école des Ranches. S'agissant de locaux sensibles situés dans un secteur fortement soumis au bruit,



Rue du Village 13-24.

une solution typologique et des mesures constructives performantes doivent encore être étudiées pour permettre l'obtention de l'autorisation de construire.

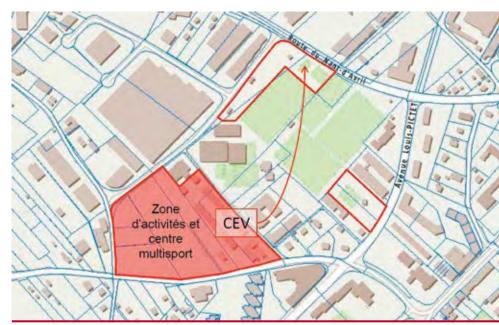
ZIMOGA – zone d'activité, centre multisports et centre d'entretien

Afin de développer et valoriser au mieux le secteur situé entre le chemin de Delay, le chemin de Morglas, la route de Montfleury et la Via Monnet, un projet de bâtiment industriel à forte valeur ajoutée (recherche biopharmaceutique, produit agro-alimentaire, design industriel,...) est

à l'étude conjointement à la réalisation d'un centre multisport à l'emplacement du centre d'entretien. Il est donc prévu de démolir ce dernier et de le reconstruire sur les parcelles où se situent la déchetterie, le skatepark et éventuellement le boulodrome.

Cuisine de production des Avanchets

Située dans l'école Avanchet-Salève, la cuisine de production ne répond plus aux normes d'hygiène et de sécurité et ne permet plus d'assurer le nombre de



Une image directrice de l'ensemble du secteur concerné préfigurera le lancement des concours investisseurs et projets pour le bâtiment d'activités et le centre multisport.



EVE des Libelulles.

repas commandés par les restaurants scolaires. L'extension et le réaménagement de la cuisine permettra de faire face à l'augmentation de la fréquentation et de livrer les deux futurs groupes scolaires de La Concorde et de l'Etang. La surface de l'actuelle salle de rythmique sera annexée pour l'installation de nouveaux équipements. La nouvelle cuisine fonctionnera sur un seul et même niveau. Le montecharge sera donc supprimé, des ouvertures dans les murs porteurs permettront la liaison entre les zones de livraison, de préparation, de cuisson et de lavage. Le projet a fait l'objet d'une demande d'autorisation qui a été délivrée. Les travaux commenceront courant 2014.

Espace de vie enfantine (EVE) à la rue Jean-Simonet

La famille Pittet et la FMCV ont déposé une autorisation de construire pour l'édification d'un immeuble de 5 étages sur rez-de-chaussée sur les parcelles sises au 3, 5 et 5bis rue Jean-Simonet. Une partie de ce rez-de-chaussée sera dévolu à un espace de vie enfantine qui offrira 30 places d'accueil. Le projet consiste à aménager deux espaces de vie et des locaux communs (salle de mouvement, repas, vestiaire, cuisine et parc). La Ville de Vernier signera donc un bail pour la mise à disposition des surfaces brutes et réalisera pour son propre compte les aménagements intérieurs.

Surélèvement de l'EVE Libellules

L'arrivée des nouveaux habitants dans les immeubles de Gordon-Bennett a amené la Ville de Vernier à entrer en négociations avec son partenaire SIG qui doit aussi mettre à disposition de nouvelles places d'accueil pour les enfants de ses collaborateurs.

Pour rappel, l'EVE des Libellules, réalisé en 2007, disposait de 88 places et comprenait un jardin d'enfants. Ce dernier a été transformé en groupe «Harmos» et

l'EVE totalise maintenant 105 places à horaire élargi. SIG occupe et finance la moitié des places.

SIG a financé une étude de faisabilité pour ajouter un 2° étage à l'EVE des Libellules. Cette étude a confirmé la possibilité de surélever ce bâtiment.

Sur les trois variantes d'implantation imaginées, celle qui a été retenue consiste à superposer un étage identique aux plans inférieurs. Cette solution présente le meilleur rendement / investissement / agrandissement.

Bâtiments

Patrick Conconi Responsable 022 306 07 50 techniques@vernier.ch



Panneau signalétique piétonne à Vernier-Village.

Comptes 2013

La division des bâtiments est chargée de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage – Ventilation – Sanitaire – Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la commune de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 3 259 238.– pour l'année 2012.

Le budget 2013 lui est de 3 631 030.soit 371 792.- de plus qu'en 2012.

Les comptes montrent un dépassement de CHF 28 911.25, comparativement où, en 2008, les comptes présentaient un dépassement qui s'élevait à 243 528.–, en 2009 à 219 412.71 et en 2010 à 427 673.25

et à CHF 38 450.- en 2011. Par contre en 2012 nous avions un disponible de CHF 139 683.94.

Investissements

Signalétique piétonne: en novembre et décembre 2013, les panneaux et totems de la signalétique piétonne ont été posés; la fin de l'opération se terminera courant 2014. Le budget a été respecté, il y a un disponible important. En effet, nous avons eu de très bonnes surprises lors des retours de soumission.

Bibliothèques communales: courant de l'été, il a été procédé à la réorganisation des bibliothèques communales et

à la transformation de l'ex-atelier du livre en salle de rythmique pour permettre les futurs travaux d'agrandissement de la cuisine des restaurants scolaires. Tout s'est très bien passé et là aussi les budgets ont été respectés.

Salle des fêtes du Lignon – réaménagement: les travaux prévus dans la demande de crédit ont été réalisés, les rideaux d'obscurcissement sont désormais permanents, la salle a été repeinte et de gros travaux de réaménagement de l'entrée et de la buvette ont été réalisés. Le quai de déchargement a été modifié pour permettre l'installation d'une plate-forme élévatrice.

Vandalisme

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 75 000.— a été inscrite au budget 2013, tout comme en 2012, 2011, 2010 et 2009. Le coût total des dégâts s'est élevé à CHF 68 197.05 uniquement pour les bâtiments. Les dégâts causés aux espaces verts, au mobilier urbain, etc., ne sont pas inclus dans ces chiffres. La bonne nouvelle est, comme pour l'an passé, que les remboursements d'assurance ont presque compensé ces frais, pour un montant de CHF 64 717.35.

Eléments notables

Les éléments qui ont marqué l'année du service des bâtiments, sont (liste non exhaustive):

Eléments prévus au budget:

Ecole de Balexert: deux chantiers importants à l'école de Balexert, soit l'agrandissement de la salle des maîtres et l'isolation des locaux situés en soussol et utilisés par le GIAP. Réalisés en été, ils se sont bien déroulés. Le coût total combiné de ces deux chantiers est de CHF 139 036.35.

Villa du chemin de l'Etang 6: remplacement des vitrages pour raison d'isolation thermique. Tous les vitrages, hormis ceux de la cage d'escalier, ont été remplacés par des verres performants. Le confort obtenu par cette intervention est manifeste et les travaux ont presque respecté le budget. Coût final des travaux: CHF 56624.40 pour un budget prévisionnel de CHF 55000.—.

Eléments non prévus au budget:

Bâtiments scolaires: en début d'année il a été procédé à un inventaire de la dotation du mobilier des classes pour vérifier que celle-ci correspondait au règlement en vigueur.

Après contrôle et récupération du mobilier mis à disposition en trop, il est apparu que nous avions surdoté la majorité des classes, alors que d'autres n'avaient pas le minimum standard. Au final, nous avons récupéré, en valeur à neuf, la somme de CHF 245543.40 de mobilier. Cela nous donne quelques années d'avance pour le renouvellement et l'achat de certains types de mobilier scolaire.

Restaurant de la piscine du Lignon:

le restaurateur ayant fermé son établissement sans préavis, sans laisser d'adresse, sans ranger ni nettoyer les lieux, la Ville de Vernier s'est retrouvée dans l'obligation d'attendre que légalement il soit possible de pénétrer dans les locaux pour procéder au rangement et nettoyage des lieux.

Un nouvel exploitant a été désigné et de gros travaux de réparation et de remise en état ont été effectués, l'ancien restaurateur ayant laissé se dégrader nos équipements et nos installations techniques. Nous en avons profité pour répondre à l'exigence des services vétérinaires qui réclamaient la pose d'un faux-plafond dans la cuisine depuis longtemps. Total du dépassement: CHF 62 277.85.—

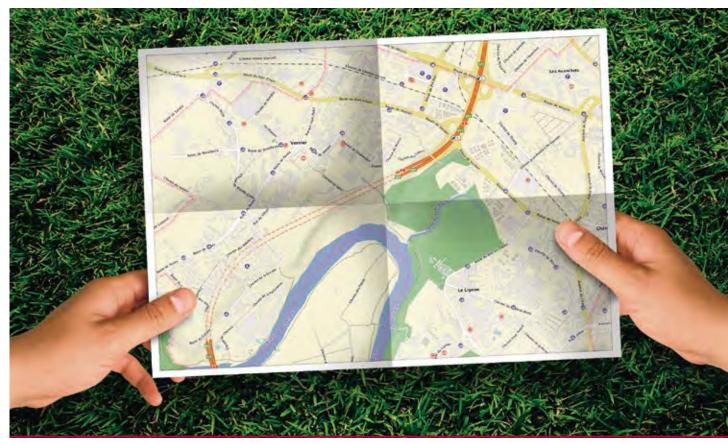
Villa Brico-Jeunes: cessation d'activité de l'association qui, elle aussi, a tout laissé en plan. Nettoyage, tri et mise en garde-meubles des actifs de l'association pour un montant total de CHF 21 391.10.

Ecole d'Aïre: en collaboration avec l'Office médico-pédagogique (OMP) et la fondation Handicap Mental, deux classes ont été aménagées pour accueillir, dans le bâtiment de l'école élémentaire, un groupe d'enfants en difficulté. Le montant des travaux a été entièrement compensé par la participation des organismes précités. Les classes ont été ouvertes pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Batiflex Avanchets: un des deux modules Batiflex, qui était un prototype, a vu son sol s'affaisser par pourrissement de sa structure. Le danger à utiliser ces lieux nous a contraints à procéder à la remise en état. Ainsi les longrines de façade, certains poteaux, le solivage et les panneaux de sols ont été partiellement ou en totalité remplacés, suivi par un revêtement de sol de type PVC lui aussi remis à neuf. Montant total des travaux (réalisés en été): CHF 50 112.10.

Urbanisme et développement durable

Igor Moro Responsable 022 306 07 50 mobilite@vernier.ch



© WELL COM. Agency

Etudes de circulation

Etude d'opportunité route du Bois-des-Frères / chemin de l'Ecu

La Ville de Vernier, la Direction générale de la mobilité et les SIG ont cofinancé une étude d'avant-projet de la variante d'aménagement retenue lors de l'étude d'opportunité menée en 2012 sur le réaménagement du carrefour de la route du Bois-des-Frères avec le chemin de l'Ecu. Pour rappel, la nécessité de cette étude était liée aux problématiques d'accessibilité et de rebroussements qui pourraient apparaître avec la réalisation du PLQ du 115, route de Vernier (PLQ 29819-540), celle du projet de PLQ situé entre les voies CFF et la route de Vernier (PLQ 29847), mais aussi par les difficultés rencontrées par les SIG à accéder à leur site par la route du Bois-des-Frères.

Zone macarons

Une étude d'opportunité d'une zone bleue à macarons dans le secteur de Vernier-Village a été réalisée. En s'appuyant sur une analyse de l'offre et de la demande en stationnement ainsi que sur la consultation d'habitants et commerçants de Vernier-Village, l'étude est arrivée à la conclusion qu'une telle zone serait pertinente à Vernier-Village. En cas d'accueil favorable de la demande de crédit par le Conseil municipal, la mise en œuvre de cette nouvelle zone bleue à macarons aura lieu dans le deuxième semestre 2014.

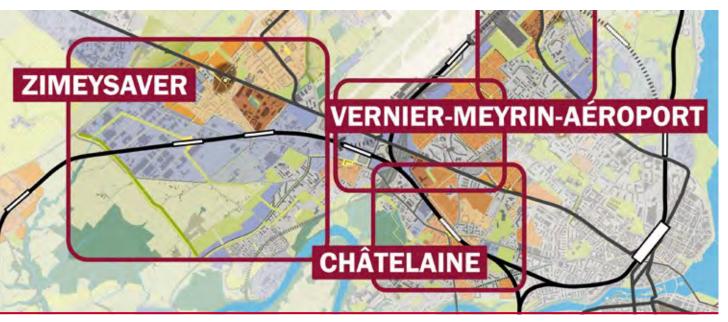
Passage inférieur du chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage

La Ville de Vernier, le Canton de Genève et les CFF ont élaboré une convention portant sur l'étude d'avantprojet pour l'assainissement du passage inférieur du chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage. Le cofinancement de cette étude par la commune, débattu en commission lors de la demande de crédit, s'explique notamment par le fait que le Canton et la commune ont demandé aux CFF d'étudier une variante prévoyant un élargissement conséquent du passage inférieur ainsi qu'un abaissement du niveau de la route, indispensables pour le passage éventuel d'une ligne de transports en commun. Ces modifications du gabarit du passage inférieur sont à mettre en lien avec le futur développement du quartier de l'Etang.

Promotion du vélo

Cours vélo

Deux cours vélo pour familles conduits par Pro Vélo Genève ont été financés par la Ville de Vernier en 2013. Le 22 avril à l'école des Avanchets et le 9 juin à celle du Lignon.



Les 3 grands projets d'urbanisme verniolans, Canton de Genève, Office de l'urbanisme, (janvier 2013).

Semaine de la mobilité

En collaboration avec Pro Vélo Genève, une bourse aux vélos a été organisée le 14 septembre 2013 à Vernier-Village lors de la semaine de la mobilité.

A vélo au boulot

Pour la sixième année consécutive, l'administration de Vernier a participé au concours national «A vélo au boulot» qui a lieu du 1er au 30 juin. 38 collaborateurs ont participé au concours en s'engageant à venir au travail à vélo au moins un jour sur deux pendant le mois de juin. Pour chaque kilomètre parcouru par les employés communaux pendant l'action «A vélo au boulot», CHF 1.- a été versé à l'Association pour le Bien des Aveugles et malvoyants (ABA). Cette association a pour vocation d'améliorer la qualité de vie, l'intégration et l'autonomie des personnes en situation de handicap visuel résidant à Genève.

Mobilité durable

Fonds communal pour la mobilité

Un Fonds communal pour la mobilité a été constitué en 2011 afin d'encourager la population verniolane ainsi que les entreprises ayant leur siège sur le territoire communal à privilégier des modes de déplacement plus en adéquation avec les principes du développement durable.

En 2013, les sept actions suivantes ont été proposées par le Fonds:

- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso junior (nouveaux et renouvellements): 1200 personnes ont bénéficié d'un rabais
- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso senior (nouveaux et renouvellements): 658 personnes ont bénéficié d'un rabais
- rabais à l'achat d'un abonnement annuel unireso adulte (nouveaux abonnés exclusivement):
 56 personnes ont bénéficié d'un rabais
- subvention à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE):
 50 personnes ont bénéficié d'une subvention
- subvention à l'achat d'un abonnement annuel Mobility ou d'une carte de sociétaire de cette coopérative:
 3 personnes ont bénéficié d'une subvention
- financement des initiatives citoyennes en matière de mobilité durable: aucune association n'a bénéficié d'un financement

Au vu du peu de succès de l'action d'encouragement des initiatives citoyennes en matière de mobilité durable, la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité a décidé de supprimer cette action à partir de l'année 2014.

Plan de mobilité d'entreprise

Entré en vigueur en 2010, le plan de mobilité de l'administration communale a poursuivi en 2013 son programme visant l'encouragement au transfert modal en faveur de modes de déplacements durables, tant pour le volet de la mobilité pendulaire que pour celui de la mobilité professionnelle. Le bilan de la troisième année de la mise en œuvre des mesures du plan fait notamment état de:

- 146 subventions pour l'achat d'abonnements unireso;
- 17 subventions pour des achats liés à la pratique du vélo;
- 4 subventions pour un abonnement général CFF;
- une moyenne de 25 macarons/mois vendus aux collaborateurs de la commune et de 63 macarons/mois à d'autres utilisateurs des bâtiments communaux (enseignants-DIP, GIAP,);
- une utilisation croissante des
 11 vélos à assistance électrique mis à disposition des collaborateurs;
- une utilisation très mesurée des véhicules Mobility;
- une utilisation régulière des transports publics (via les cart@bonus) pour des déplacements professionnels, notamment par le personnel de la petite enfance.

Caddie Service

Grâce au soutien de la Ville de Vernier, Caddie Service a ouvert une antenne dans le centre commercial de Balexert, donnant ainsi la possibilité aux habitants de Vernier de se faire livrer leurs courses à vélo directement chez eux.

Gare RER de Vernier

Dans le cadre du projet de réaménagement de la gare de Vernier, dont l'objectif principal consiste à prolonger les quais à 225 mètres de longueur et à en améliorer l'accessibilité, la demande de la Ville de Vernier pour la création d'une passerelle de mobilité douce franchissant la route de Pré-Bois et reliant le quai de la gare au BIBC (Blandonnet International Business Center) a été intégrée dans le projet des CFF. Sa réalisation est prévue pour l'année 2019.

Urbanisme

Grands Projets

La Ville de Vernier a continué à défendre en 2013 sa vision du développement territorial dans le cadre des trois Grands Projets (GP) la concernant: le GP Vernier-Meyrin-Aéroport (VMA), le GP Châtelaine et le GP ZIMEYSAVER. A travers sa participation aux directions de projet et aux comités de pilotage de ces GP, elle a pu notamment souligner son attachement à une idée de la densification urbaine qui met la qualité de vie de ses habitants et travailleurs au centre des réflexions. Ci-dessous sont résumés très succinctement les principaux enjeux traités en 2013 pour chacun de ces GP.

Pour le GP Châtelaine, l'année qui s'est écoulée a servi à évaluer plus finement les contraintes liées aux risques d'accidents majeurs induits par le transport de matières dangereuses traversant par la route et par le rail le quartier de Châtelaine. Ce travail se poursuivra dans le premier semestre 2014 et permettra de définir les conditions pour développer du logement et des activités à proximité de ces axes de transport.

Pour le GP VMA, l'année 2013 a servi notamment à définir une image équilibrée de la densification urbaine imaginée entre le secteur des Corbillettes et le quartier de l'Etang, en passant par le secteur meyrinois de Cointrin. Des vérifications de la compatibilité entre la demande de mobilité engendrée par ces programmes de densification et l'offre issue du développement du réseau routier et des transports en commun ont été réalisées.

Après avoir passé la phase de diagnostic, le GP ZIMEYSAVER, le moins avancé des trois, a proposé un premier concept des affectations des différents morceaux de territoire de ces zones industrielles (ZI). Dans cet exercice, la Ville de Vernier a clairement dû défendre sa volonté de ne plus être uniquement un territoire voué aux zones de dépôts. Elle a rappelé au Canton qu'avant de parler de déclassements de zones d'habitation il faut commencer par densifier les ZI existantes et a insisté sur la nécessité de protéger son village des différentes nuisances induites par les ZI. Ce dialogue se poursuivra en 2014 et, pour la ZIMOGA et la ZIBAT, il devra se décliner dans les projets de plans directeurs.

Plan directeur de la Concorde

La mutation des secteurs A et L du plan directeur de la Concorde est entrée dans sa phase de planification et a dû faire appel en 2013 à deux études de mobilité. La première – réalisée en collaboration avec la Direction générale des transports (DGT), la Fondation Emile-Dupond et un partenaire privé – a permis de vérifier l'intérêt de la construction d'un parking mutualisé sur le secteur L. Elle a également dû préciser le dimensionnement du futur parking, son emprise ainsi que ses principes d'accessibilité.

La seconde étude s'est par contre intéressée à l'accessibilité à la rue Jean-Simonet par l'avenue de l'Ain, mesure prévue par le plan directeur de quartier. Cette étude a eu comme objectifs prioritaires la vérification de l'emprise d'un tel ouvrage sur les périmètres des secteurs A et L de la Concorde et l'affinage de l'organisation des espaces publics associés à la création de cette nouvelle liaison routière.

Les conclusions de ces deux études seront versées dans les concours d'architecture des secteurs A et L.

Développement durable

Inventaire des actions communales en faveur de l'environnement

Les actions conduites par la Ville de Vernier en faveur de l'environnement ont été répertoriées en 2013 et publiées sur le site de l'association pour la sensibilisation au développement durable à Genève www.genevedurable.ch/PEC/.

Développement durable dans les écoles

Durant l'année 2013, la Ville de Vernier a financé des ateliers de découverte de la nature et de la biodiversité dans le cadre des activités du parascolaire. L'association La Libellule a dispensé dix animations dans diverses écoles de la commune. En 2014, ces animations seront reconduites.

Energies

Nathalie Rossier Iten Responsable 022 306 07 50 techniques@vernier.ch



Suite à l'audit pour le renouvellement de la certification de la distinction Gold du label Cité de l'énergie, qui a été déposé en mars 2013, la Ville de Vernier a obtenu à nouveau la labellisation, et ce pour une durée de 4 ans.

La Ville de Vernier poursuit donc ses efforts afin que sa politique énergétique soit étendue aux édifices communaux et maintient également ses efforts dans l'aide apportée aux propriétaires verniolans concernant les démarches relatives à l'amélioration énergétique de leurs bâtiments.

Le service de l'énergie collabore toujours avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité. Cette collaboration est également très active avec les services de l'aménagement du territoire et du génie civil concernant les domaines de l'éclairage public et des hydrantes.



Ambition Négawatt

La charte signée avec SIG a vu son échéance à fin 2013. Une nouvelle version Ambition Négawatt des SIG, relative à la réduction de la consommation électrique de 10% et des émissions de gaz à effet de serre de 7% à l'horizon 2015, a été proposée pour 2014. Cette dernière a pour modification principale l'annulation de la subvention de CHF 15000.— mais le prix de rachat augmenté à 12 cts par kWh à la place des 7 cts proposés par l'ancienne charte. Le Conseil administratif doit valider cette proposition.

Plan directeur de l'énergie

Le diagnostic des ressources énergétiques disponibles, des besoins actuels et futurs ainsi que la fonction de l'évolution de la densification de la ville a été établi. Le principe étant maintenant d'en tirer les conclusions qui s'imposent afin de présenter un plan d'actions au Conseil municipal dans le courant de l'année 2014.

Etude EPIQR

Le bureau Estia a établi le bilan EPIQR (Energy Performance, Indoor environmental Quality and Retrofit) relatif à l'état physique et technique ainsi qu'à la performance énergétique du parc immobilier de la Ville de Vernier. Cette étude a été réalisée sur près de soixante bâtiments et nous allons établir un plan financier afin de permettre, prioritairement la rénovation de l'école des Ranches, de la salle des fêtes et les salles de sport du Lignon ainsi que l'école de Châtelaine, bâtiments ayant obtenu les moins bons résultats.

Fontaines

Afin de répondre aux normes du chimiste cantonal, nous continuons le remplacement des fontaines à eau potable dans les préaux des écoles et dans quelques parcs publics.

En 2013, nous avons équipé le préau de l'école des Ranches et le parc de l'Esplanade. En 2014, c'est le groupe scolaire des Avanchets qui sera doté d'une nouvelle installation.

L'assainissement de l'éclairage public à vapeur de mercure

Les autorités suisses ayant prévu la prohibition de la vente des ampoules à base de vapeur de mercure dès janvier 2015, nous avons été dans l'obligation d'assainir notre parc d'éclairage public, ce qui s'inscrit dans la volonté du Conseil administratif de réduire, de manière considérable, la consommation d'énergie.

La première phase pour l'assainissement des 330 luminaires de l'éclairage public est terminée et la deuxième phase pour l'année 2014 est entrée en application.

Les quartiers des Avanchets et de la Coupe Gordon-Bennett, inscrits dans d'autres projets, ne font pas partie de cette rénovation. Toutefois, le projet concernant le quartier des Avanchets est prévu courant 2017.

Réseau de chauffage à distance au bois du quartier des Ranches

La Ville de Vernier a inauguré, en 2013, à Vernier-Village la mise en service d'un chauffage à distance biomasse desservant l'école des Ranches, l'école de Vernier-Place, la Mairie et les immeubles locatifs du 13 à 23 de la rue du Village, permettant ainsi la mise hors service du chauffage à mazout. Ce réseau de chauffage à distance permet de relier les bâtiments communaux à une chaudière à pellets de bois, installée dans la chaufferie de l'école des Ranches. Les travaux sont maintenant terminés et ces installations sont actuellement en cours d'optimisation.

Remplacement de l'éclairage dans les écoles

Toujours dans l'optique d'optimiser la réduction de consommation d'énergie, nous avons entrepris, suite à l'accord du Conseil municipal, le remplacement des luminaires des écoles par des lampes équipées de détecteur crépusculaire, permettant de diminuer automatiquement la puissance d'éclairage selon la luminosité existante dans la salle, et par des détecteurs de mouvements dans les lieux stratégiques, tels que couloirs et W.-C.

Ces transformations ont déjà débuté et il est prévu que la totalité des écoles soit équipée d'ici à fin 2014.

L'école des Ranches n'est pas comprise dans ce processus étant donné que la rénovation de ce bâtiment est actuellement à l'étude.



Un des immeubles de la route de Vernier faisant partie du périmètre du projet «une nouvelle lumière» à Châtelaine.

Nouvelle lumière

L'opération «une nouvelle lumière» a été lancée en 2009 aux Libellules et en 2010 dans le quartier de Mouille-Galand.

Suite à un accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier a donc reconduit cette opération dans le quartier de Châtelaine. Au mois de mars 2013, les habitants de plusieurs immeubles de Châtelaine ont bénéficié d'une action visant à les aider à consommer mieux et moins d'électricité. Chaque appartement a reçu la visite d'un conseiller pour une action personnalisée. Cette initiative est la troisième depuis le début du projet écosocial «une nouvelle lumière». Il s'intègre dans l'ambitieux programme de politique énergétique adopté par la Ville de Vernier, première commune genevoise à avoir obtenu en 2009 la distinction Gold du label Cité de l'énergie.

Cette troisième halte du projet écosocial sur le territoire verniolan a remporté un franc succès et un chaleureux accueil, c'est la raison pour laquelle cette opération est reconduite et ce sont les habitants de plusieurs immeubles de la cité du Lignon qui vont pouvoir bénéficier des conseils de spécialistes en mars 2014.

Justification du dépassement

Si 2012 a été marqué par un mois de février exceptionnellement doux, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, en 2013 nous avons été frappés par un hiver qui s'est prolongé jusqu'au mois de juin. Pour parer à cette situation, nous avons été contraints de chauffer les bâtiments communaux sur une plus longue période, ce qui a provoqué un dépassement des budgets qui avaient été alloués.



Une locataire de la route de Vernier, aux côtés de Mohammed Bouhfad, conseiller énergie.

Communication

Myriam Jakir Duran Responsable 022 306 06 20 communication@vernier.ch



Afin d'établir un dialogue permanent permettant de rester connecté avec la population, le service communication travaille de façon horizontale et transversale avec tous les services de l'administration, les associations et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations.

Outils et supports de communication

Le service communication est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication externe: le journal *ActuVernier*, le site internet vernier.ch, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias (communiqués et conférences de presse). En parallèle, les deux

personnes du service gèrent en interne ou externalisent plusieurs projets de communication du briefing initial à la diffusion. Il conseille également et accompagne les services de l'administration et les associations dans la préparation stratégique de campagnes d'information et de communication et lors de la réalisation technique (graphisme, mise en pages, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

En 2013, le service a pris en charge l'organisation d'une exposition et d'un vernissage public (concours d'architecture pour la future passerelle au-dessus du Rhône permettant de relier la rive gauche du fleuve à la presqu'île d'Aïre). Il a géré et / ou supervisé la création, production et diffusion de différents supports de communication pour la quasi-totalité des services de l'administration.

Les traditionnelles brochures interservices: activités d'été à Vernier et activités

pour les jeunes de 0 à 25 ans pour la période scolaire 2013-2014 ont, à l'instar des années précédentes, été prises en charge par le service. Ces deux brochures ont été distribuées en tous-ménages ou encartées dans *l'ActuVernier* mais également diffusées à travers différents réseaux associatifs et institutionnels.

En 2013, une dizaine de communiqués de presse ont été rédigés et envoyés par le service communication et trois conférences de presse organisées en collaboration avec les structures communales et cantonales partenaires. Les contacts avec les médias initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de questions / intérêts de journalistes ont généré plus d'une centaine d'articles et reportages audiovisuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

Magazine communal ActuVernier

Le magazine communal est tiré à 17 200 exemplaires et est distribué 11 fois par année du mois de février au mois de décembre dans les boîtes aux lettres des Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. En 2013, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants: Programme de demi-saison culturelle, Intégration et petite enfance, Nouveau quartier Gordon-Bennett, Projet Nouvelles Libellules, Tous au sport!, Le développement durable, Vernier, L'air que l'on respire!, Zoom sur la communication, Le projet Réseau Seniors Vernier, Logement communal: état des lieux, Le budget 2014.

Certains articles sont rédigés par des pigistes externes mais les textes proviennent dans la majorité des cas des services et des associations ainsi que quelques pages de contenu fourni par les partis politiques. Le service réalise un travail éditorial et rédactionnel ainsi que de mise en pages.

La Ville de Vernier a souhaité rendre accessible au public sa collection de magazines communaux. Pour ce faire, les archives ont été numérisées permettant ainsi la conservation et la consultation à long terme du patrimoine écrit de la commune. C'est donc plus de trente-cinq ans d'activités qui ont été mises en ligne. Les archives historiques de l'ActuVernier sont accessibles en format numérique sur internet. Articles, photographies, illustrations de nombreuses éditions sont disponibles. Une collection numérisée qui à ce jour représente près de 250 magazines, soit plus de 7000 pages.

Site internet

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité, car le site internet vernier.ch est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact et permettre d'effectuer des procédures à distance.

Démarches en ligne

Le site internet bénéficie régulièrement de l'ajout de nouvelles fonctionnalités du point de vue technique et l'objectif est d'évoluer petit à petit, vers une meilleure cyberadministration qui permettrait d'effectuer un plus grand nombre de



Les archives du journal communal sont accessibles sur www.vernier.ch

démarches administratives en ligne. Actuellement, l'on peut d'ores et déjà effectuer les démarches suivantes:

- Commande de cartes journalières
 CFF:
- Commande de billets de spectacles;
- Confirmation d'inscription dans les crèches, jardins d'enfants et accueillantes familiales;
- Demande d'autorisation pour récolte de signatures avec stand;
- Réservation de courts dans les tennis de Vernier et d'Aïre.

Nouveau design

Durant l'année 2013, le projet d'un nouveau design du site a été lancé. La homepage de **www.vernier.ch** a donc fait peau neuve, son design a été modernisé et de nouvelles possibilités d'affichage ont été intégrées comme un bandeau image interactif permettant de mettre en avant jusqu'à 5 news.

Un bandeau a également été intégré en bas de page mettant en avant les rubriques les plus recherchées par les médias: publication, communiqués de presse, etc.

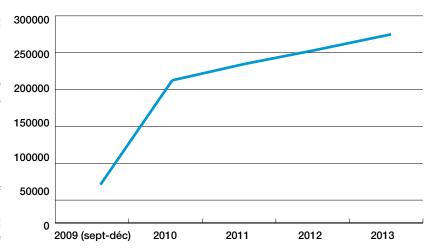
Ces nouvelles possibilités d'affichage permettent aux visiteurs d'atteindre leur but plus aisément, soit rechercher un événement à l'affiche ou accéder à une prestation réalisable en ligne le plus rapidement possible.

Statistiques

Les pages les plus visitées sont les pages de la rubrique emploi, les pages d'information de la rubrique culture, sports et loisirs avec en tête de liste les pages détaillant les installations sportives et notamment celles dédiées à la piscine du Lignon.

Les pages liées à l'éducation ont également été beaucoup visitées, notamment les informations sur la petite enfance.

Nombre de visite de www.vernier.ch 2009-2013





La page d'accueil du site ainsi que celles décrivant les quartiers ont eu un certain succès comme les pages relatives aux événements et actualités, les pages permettant de commander en ligne les cartes CFF, et de nombreuses pages contenant les informations et formulaires pour toutes les prestations de l'administration. Les documents liés aux séances du Conseil municipal ont également été consultés régulièrement.

Visites: Si un visiteur se rend sur le site web pour la première fois ou s'il visite une page plus de 30 minutes après sa dernière page, il sera enregistré en tant que nouvelle visite.

Evolution du site internet

Le site internet a été inauguré début 2009 et a continué sa progression en termes de fréquentation au fil des ans.

Page Facebook

Depuis mai 2012, la Ville de Vernier a ouvert un portail officiel sur Facebook, cela afin de générer du trafic sur le site institutionnel en utilisant le réseau social; accroître la visibilité de la commune en capitalisant sur la communauté Facebook, encourager le partage d'information; atteindre de nouveaux utilisateurs potentiels; poster du contenu multimédia et visuel.

Fin 2013, le nombre de *likes* était d'un peu plus de 300. Facebook est largement utilisé, avec plus de 3,2 millions de comptes ouverts en Suisse, la marge de progression en termes de recrutement pour la Ville de Vernier est donc importante. La volonté du service communication est d'implémenter pour 2014-2015 une réelle stratégie sur ce réseau social pour développer la page et agrandir sa communauté.

WebTV: Vernier Visions

Cela fait plus d'un an que la web TV Vernier Visions fournit aux habitants de la municipalité des reportages sur diverses thématiques: vie locale, culture, sport et informations officielles. L'objectif premier de la chaîne est donc de réaliser des vidéos de qualité professionnelle portant à la connaissance de la population des informations en lien avec leur ville. Il est également possible de proposer des contenus, la web TV ayant pour mission de servir de portail pour des contenus qui touchent à la vie de la commune.

Depuis le lancement de Vernier Visions, en janvier 2012, plus d'une vingtaine de reportages ont été créés. EN 2013, la web TV a mis à l'affiche les sujets suivants:

- Sur les traces des familles Golay et Bourguin
- Repas interculturel d'avril 2013, MQJR Châtelaine-Balexert
- Festival Antigel
- Projets de passerelles sur le Rhône entre Onex et Vernier
- Que veulent voir les jeunes de Vernier sur leur web TV?
- Châtelaine, une nouvelle lumière
- Les filles du FC City
- Swiss Judo Open 2013
- Inauguration du quartier de la Coupe Gordon-Bennett
- Encombrants: Ils se sont encore trompés de date...
- C'est l'été à Vernier: tous au parc!
- Que pensent les passants de l'expo de street art à Châtelaine?
- La petite enfance à Vernier: zoom sur la municipalisation
- Fête de fin d'année de l'école des Libellules
- Artiste en liberté

Numérisation du patrimoine audiovisuel de Canal 29

Afin de ne pas perdre une grande partie du patrimoine audiovisuel verniolan et de rendre accessible au public une base de données importante de l'histoire de notre commune, le projet de numérisation des cassettes de la chaîne TV Canal 29 a été lancé il y a quelques années. En 2013, le travail de numérisation des archives a bien avancé mais il a été constaté que certaines cassettes nécessitaient d'être restaurées pour pouvoir être numérisées. Ce travail se fera en parallèle à la numérisation courant 2014.

Ecoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable
022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch



Centre de quartier de Poussy. © Serge Honthaas

Le service écoles et locations reste le point central pour la location:

- des salles des fêtes qui se trouvent dans les différentes écoles et utilisées majoritairement pas les associations;
- des centres de quartier, utilisés en semaine par les associations, et qui offrent à la population verniolane la possibilité d'organiser des fêtes privées tous les week-ends;
- des salles de sport (gymnastique et rythmique);
- du matériel de fête.

Les salles sont utilisées au maximum pour des activités quotidiennes permanentes et les locations festives ont lieu généralement les samedis et dimanches tout au long de l'année. Malgré une forte demande, nous nous efforçons de répondre à chaque sollicitation, cela grâce à une relation privilégiée entre les

partenaires, mais il est incontestable que l'on tend de plus en plus à dépasser nos disponibilités. La gestion de ces salles nécessite davantage de moyens, afin de garantir en tout temps du matériel utilisable ainsi qu'une propreté des locaux.

En 2013, deux nouveaux espaces ont été ouverts à la location:

- le 186, route de Vernier, bien investi par les cours de langue, diverses associations et activités parascolaires;
- un local situé dans les immeubles de Gordon-Bennett, qui est à disposition des locataires de ce nouveau quartier.

Nous testons actuellement un programme de gestion de nos ressources via internet qui pourra, dans le futur, être accessible à la population afin de gérer progressivement un maximum de demandes de réservation en ligne.

Prestations

Le guichet du service écoles et locations répond aux demandes suivantes:

- Vente de cartes journalières
 CFF: CHF 284656.- avec une
 augmentation de cartes vendues par le biais du site internet: 2097 cartes
 (pour 4966 au guichet);
- Subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique: CHF 16661.85.- pour les subventions communales et CHF 22225.- pour les subventions cantonales;
- Macarons mensuels pour le stationnement sur les parkings communaux: CHF 79560.
- Subventions Mobility: CHF 225.-

Chèques-famille

Pour la seconde année consécutive, chaque enfant habitant Vernier, a reçu un chèque-famille d'un montant de deux fois CHF 50.— qu'il a pu faire valoir en paiement des cotisations pour des activités culturelles ou sportives.

A la rentrée scolaire 2012, le chèque a suscité beaucoup de questionnements de la part des parents et un besoin d'organisation à mettre en place de la part des associations (gestion des inscriptions en tenant compte des chèques, remboursements). Mais pour sa deuxième année, rentrée scolaire 2013, le chèque semble déjà être un élément adopté par les familles et intégré aux associations et clubs de Vernier et même au-delà. Pour l'année scolaire 2012-2013, le montant total des chèques-famille utilisés s'est monté à CHF 118 981.—. Montant qui reste modeste si l'on tient compte qu'il y a plus de 4000 enfants verniolans.



7º Conférence européenne des villes durables aux Avanchets. © Serge Honthaas

Etablissements scolaires

L'année 2013 est marquée par l'augmentation de la subvention Réseau d'Enseignement Prioritaire (REP) dans les écoles. Le montant alloué de CHF 150.– est passé à CHF 170.– par classe. Cela représente un montant total de CHF 27030.– pour les six établissements de Vernier, tous en REP. Cette subvention est utilisée pour créer un lien entre le quartier et l'école.

Les écoles bénéficient également de subventions pour les sorties scolaires, les journées sportives, les fêtes d'école pour les grands degrés et les classes vertes ou de neige. Le total de ces subventions se monte pour 2013 à CHF 62 723.–.

La Ville de Vernier participe activement aux conseils d'établissement (directions d'établissement, représentant de parents d'enfants, représentant d'enseignants, responsables des bâtiments scolaires, responsable des activités parascolaire) portant sur les projets d'école et peut de ce fait, comprendre et gérer les problématiques inhérentes aux écoles.

L'établissement d'Avanchet-Jura/Salève a accueilli cette année un nouveau directeur en la personne de Monsieur Lebedeff, suite au départ de Monsieur Cattani.

Restaurants scolaires

Cette année encore, le nombre d'enfants qui fréquentent les douze restaurants a augmenté pour arriver certains jours à près de 1100 repas servis. Avec une cuisine de production conçue pour 900 repas, des mesures sont en cours pour augmenter l'offre. Le nombre de repas servis pour l'année 2013 est de 143733.

La volonté de la commune est de continuer à proposer des repas de qualité. Une qualité qui est liée tant à la diversité des menus qu'à certains critères: Fourchette verte pour l'équilibre des repas, GRTA (Genève région – Terre avenir) pour des produits de région et de proximité (dont nous sommes officiellement label depuis cette année), et bio au maximum du possible de l'offre régionale.

En attendant la rénovation de la ferme Golay, dont les travaux ont débuté cette année, il a fallu trouver des lieux provisoires afin d'offrir un accueil de qualité aux enfants et leur laisser un temps suffisant pour pouvoir manger.



7º Conférence européenne des villes durables aux Avanchets. © Serge Honthaas

Grâce aux nombreuses animations proposées durant l'année, les enfants ont la chance de pouvoir profiter des repas à thème comme les crêpes, kebabs, fajitas ou raclette et dès lors goûter à des mets parfois méconnus de leurs papilles.

En lien avec notre partenaire DSR, la commune a participé à la 7º Conférence européenne des villes durables, en animant trois stands d'informations et en proposant des dégustations de produits bio et GRTA. Nous avons pu ainsi mettre en lumière tous les principes de développement durable mis en œuvre au centre de production des repas à l'école d'Avanchet-Salève.

Activités parascolaires

Le Conseil administratif a émis la volonté de diversifier les activités du parascolaire. Grâce à un budget de CHF 4000.— pour 2013, nous avons pu mettre en place, en partenariat avec la responsable de secteur du GIAP, Madame Margand, quelques activités qui ont ravi les enfants et qui vont perdurer dans l'avenir:

- Initiation au tchoukball avec une participation au tournoi de décembre;
- Initiation au basket;
- Animations «La Libellule» qui sensibilise les élèves aux thèmes de la biodiversité et de l'alimentation par des interventions sur le terrain.

Finances

Ressources humaines

Etat civil

Culture et bibliothèques

Sports

Informatique et télécommunications



Conseiller administratif délégué Pierre Ronget

Finances

Jean-Claude Stevan Secrétaire général adjoint administratif 022 306 06 16 finances@vernier.ch



© iStockphoto.com/mevans

Comptesde fonctionnement et des investissements

L'année 2013 devait, dans la logique des choses, être l'année du changement au niveau du résultat des comptes de fonctionnement.

En effet, bien que depuis quinze ans, nous réalisons des excédents de revenus allant de CHF 600 000.— à plus de CHF 10 millions, l'année 2013 a vu apparaître une charge supplémentaire importante se rapportant à la transformation de la caisse de pension (CAP) en fondation intercommunale de droit public. Plus précisément, c'est l'apport extraordinaire de près de CHF 8 millions versé par notre Commune qui devait en toute logique nous faire basculer du côté d'un exercice déficitaire.

Or, cela n'est pas le cas!

Une fois de plus, les excellents résultats fiscaux résultant de l'impôt des personnes physiques et des personnes morales, nous permettent de clôturer cet exercice 2013 avec un seizième résultat positif.

Tranquillement mais sûrement, nous nous rapprochons du record du nombre d'exercices positifs ayant eu lieu entre 1969 et 1992, soit durant 24 ans...

Les comptes de l'année 2013 se bouclent avec un excédent de revenus de CHF 5 128 337.66 et présentent un total de charges de CHF 110 611 974.95, tandis que les revenus d'élèvent à CHF 115 740 312.61.

Nous vous rappelons que le projet de budget 2013 laissait apparaître un léger excédent de revenus de CHF 96362.–, avec un total aux charges de CHF 102252169.–, et aux revenus de CHF 102348531.–.

Il convient également de relever que, hormis le crédit budgétaire supplémentaire destiné à financer l'apport extraordinaire à la CAP, le Conseil municipal a également voté deux lignes budgétaires supplémentaires non prévues lors de l'établissement du budget.

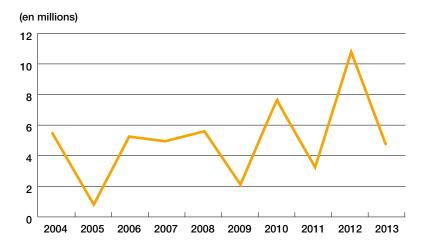
Il s'agit des CHF 10000.— concernant la rubrique 010000.317010 «frais de repas du CM» et de CHF 120000.— se rapportant aux rubriques du personnel de la Police municipale liés à l'engagement de deux agents supplémentaires.

Compte tenu de ces crédits budgétaires supplémentaires, le budget 2013 n'était donc plus excédentaire de CHF 96000.—, mais déficitaire pour un peu plus de CHF 8 millions.

Comme mentionné ci-dessus, c'est donc une fois de plus grâce aux chiffres découlant de la fiscalité que nous avons pu combler ce trou de CHF 8 millions.

Les impôts des personnes physiques sont supérieurs de CHF 3.5 millions à nos prévisions, tandis que ceux des personnes morales dégagent un excédent de revenus de près de CHF 6 millions. À ces deux chiffres, se rajoutent le produit de la taxe professionnelle communale (+ CHF 1.5 million) ainsi que les revenus générés par le Fonds de péréquation des personnes morales (+ CHF 2 millions).

Evolution du résultat de fonctionnement sur les dix dernières années



Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ces chiffres dans les explications fournies dans la rubrique des revenus.

Charges

Les Dans le total des charges de 2013, il convient de tenir compte de plusieurs éléments qui sont venus alourdir ce montant, alors qu'ils n'étaient pas prévus lors de la constitution du budget 2013.

Hormis les crédits budgétaires supplémentaires évoqués ci-dessus, nous avons dû procéder à la création de deux provisions. Une première de CHF 50000.— pour «débiteurs douteux», selon recommandation de notre organe de contrôle, et une deuxième de CHF 140000.—, qui résulte d'une proposition d'arrangement de l'Administration fiscale vaudoise dans le cadre du recours que nous avions déposé suite à l'imposition du bénéfice de la vente en 2005 à l'Etat de Genève de nos parcelles à Boveau sur Corbeyrier.

En déduisant ces montants du total des charges, nous constatons que les charges de fonctionnement ont été relativement bien maîtrisées et sont dans la cible du budget présenté en automne dernier.

Des écarts assez importants peuvent cependant être constatés dans différents secteurs, mais les dépassements sont cependant compensés par du disponible sur d'autres comptes. Nous reviendrons en détail ci-après sur ces écarts et vous fournirons les explications nécessaires.

Plusieurs dépassements trouvent leur justification par le fait que lors de l'établissement du budget, nous ne pouvions pas prévoir sur quels comptes nous aurions à imputer les charges: les montants

sont inscrits sur un compte au moment du budget et imputés sur un autre au moment du bouclement des comptes, ce qui entraîne automatiquement un dépassement sur ces derniers. C'est notamment le cas pour les comptes d'engagement de personnel intérimaire, où le budget figure sous la fonction 09, alors que les factures sont comptabilisées sous l'ensemble des fonctions du plan comptable.

Une autre source de dépassement intervient lorsque des charges supplémentaires génèrent des revenus en plus, voire du disponible sur d'autres comptes de charges. Nous citerons toujours comme exemple le secteur du personnel, où plusieurs comptes peuvent être en dépassement (personnel non permanent et personnel intérimaire), mais que la compensation de ces engagements se trouve, d'une part, comptabilisée dans des comptes de revenus (indemnités pour

cause de maladie, accident ou maternité) et, d'autre part, par du disponible sur le compte des salaires du personnel permanent.

Comme chaque année, la rubrique «90 Impôts» et les comptes qui en découlent, tels que les frais de perception ainsi que la compensation financière aux communes frontalières, sont également une cause de dépassement. Rien que pour cette année, l'ensemble de ces rubriques génère un dépassement de CHF 1 221 716.—.

Il convient quand même de relever que l'ensemble de ces dépassements sont couverts par des économies réalisées sur d'autres rubriques de charges et par une plus-value de revenus. Le résultat final de l'exercice, révèle un excédent de revenus de plus de CHF 5 millions.

Revenus

Nos revenus continuent leur ascension et franchissent le cap des CHF 115 millions. Le total se situe à CHF 115.7 millions, soit CHF 7.6 millions d'augmentation par rapport à ceux de l'année passée.

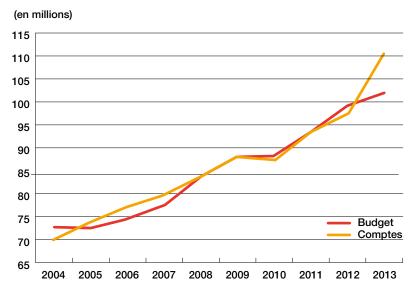
Globalement, la fiscalité rapporte CHF 7.3 millions de plus que celle de l'année passée.

L'impôt sur les personnes physiques augmente de 11.9% par rapport aux chiffres de 2012, tandis que celui sur les personnes morales est inférieur de 10%.

Centimes additionnels des personnes physiques

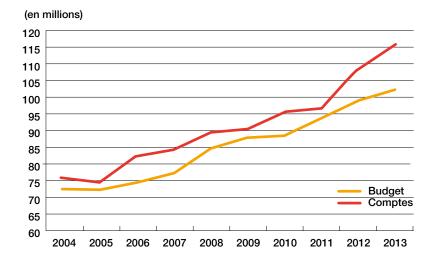
Bien Les revenus liés aux centimes additionnels que perçoit notre Commune sur l'impôt des personnes physiques

Evolution des charges de fonctionnement sur les dix dernières années



| | Comptes 2012 | Comptes 2013 | Différence |
|-----------------|--------------|--------------|------------|
| Total revenus | 108178326 | 115740312 | 7561986 |
| Revenus fiscaux | 83918590 | 91 250 753 | 7332163 |

Evolution des revenus de fonctionnement sur les dix dernières années.



sont, à la lecture brute des chiffres, supérieurs à ceux inscrits dans le cadre du budget 2013.

Il convient cependant de tenir compte que les revenus enregistrés dans ce compte concernent les prévisions d'impôt 2013, mais également le réajustement de l'estimation des impôts de 2001 à 2012. Ce dernier n'est pas négligeable, vu qu'il représente une somme totale de plus de CHF 4 millions.

Si l'on fait abstraction de ces correctifs, le montant affecté aux comptes 2013 serait de CHF 50.6 millions et se situerait à 0.84 % de nos estimations budgétaires.

Cette remarque en introduction de cette rubrique nous permet, si besoin était, de constater que la méthodologie de calcul mise en place depuis quelques années, mélangeant les données communiquées par le canton et les estimations faites par nos spécialistes en fiscalité, est fiable et n'est influencée que par ces réajustements d'impôts d'années antérieures. Ces données sont uniquement accessibles par le canton et résultent de la différence entre les estimations, la réalité des taxations et le pourcentage de contribuables taxés.

Il convient également de relever au sujet de ces réajustements d'impôts, tant pour les personnes physiques que pour les personnes morales, que le Département des finances a modifié sa manière d'estimer ces correctifs.

Il a en effet, dès le bouclement 2012, prolongé d'une année la période d'estimation permettant ainsi aux services de taxation de traiter une partie plus importante des dossiers.

Les chiffres communiqués par le Département des finances indiquent un correctif du différentiel 2008 de + CHF 136071.—, alors que le 99.9% des contribuables ont fait l'objet d'un bordereau notifié, voire d'une calculation d'impôt sur la base des éléments de la déclaration.

Pour 2009, la part des bordereaux notifiés représente 98.5 % Le différentiel, lui, s'inscrit à + CHF 492 562.–.

Pour 2010, le correctif est également positif et s'élève à CHF 360046.— La production est composée de 97 % d'impôt notifié.

Pour 2011, la part des bordereaux notifiés représente 94.6 % et le correctif est toujours positif de CHF 999748.-.

Et enfin pour 2012, alors que le taux de notification s'élève à 78.4 %, le correctif lui s'élève à + CHF 2013 452.–.

Centimes additionnels des personnes morales

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice et le capital dépasse à nouveau très largement les prévisions budgétaires. Il est cependant inférieur au montant comptabilisé dans nos comptes de l'année précédente. Comme pour l'impôt des personnes physiques c'est le réajustement des années antérieures qui fait cette différence entre les comptes 2012 et ceux de 2013.

L'année dernière, ces correctifs s'élevaient à CHF 6.7 millions, alors qu'ils ne sont «que» de CHF 2.4 millions cette année.

Par rapport au montant budgété. l'excédent de revenus s'élève à presque CHF 6 millions. Comme souvent expliqué lors de la présentation des projets de budget, l'estimation de cet impôt est très difficile à réaliser, surtout pour les nouvelles sociétés qui s'installent sur le territoire de notre Commune. Il est moins difficile à nos services de déterminer le revenu que peut apporter de nouveaux emplois, que d'estimer le bénéfice que va réaliser une multinationale qui s'installe pour la première fois à Vernier. Cependant, on peut sans trop se tromper, facilement imputer ces bons résultats aux nouvelles sociétés installées dans le secteur de Blandonnet.

Comme mentionné ci-dessus, les correctifs d'impôts des années antérieures sont positifs et représentent une somme de CHF 2.4 millions. Ceux des années antérieures à 2009 représentent une somme positive de CHF 24600.—. Celui de l'année 2010 est négatif de CHF 178000.—, celui de l'année 2011 est positif et s'élève à CHF 98000.—, tandis que celui de l'exercice 2012 est nettement positif et s'élève à CHF 2462000.—.

En imputant ces correctifs aux exercices fiscaux concernés et non plus à l'année civile, nous pouvons constater que la production presque définitive de notre impôt progresse régulièrement et fortement, passant de CHF 7.1 millions en 2009, à CHF 9.6 millions en 2010, à CHF 11.7 millions en 2011 et à CHF 13.5 millions en 2012. Il convient cependant de tempérer un peu cet optimisme en ne perdant pas de vue que les résultats des sociétés sont très volatils et sujet à changement, notamment dans le domaine bancaire.

Reliquat des centimes additionnels

Comme mentionné ci-avant, tant la production des centimes additionnels des personnes physiques que celle des personnes morales est bonne.

Cependant, au niveau du reliquat de ces deux impôts, c'est la perception qui influence l'augmentation ou la diminution de celui-ci.

Force est de constater que cette perception est à nouveau excellente pour l'année écoulée. En effet, celle des personnes physiques s'élève à CHF 50.6 millions, tandis que celle des personnes morales dépasse les CHF 16 millions.

Hormis la perception, un autre élément influence le mouvement de notre reliquat. Il s'agit des remises et irrécouvrables, plus communément appelés «pertes sur débiteurs». La perte sur l'impôt des personnes physiques est légèrement supérieure à celle enregistrée l'année précédente (25 %) et représente une somme de CHF 1,5 millions.

Quant à celle concernant l'impôt des personnes morales, elle représente une somme presque négligeable de CHF 19000.-.

Compte tenu de la perception et des pertes sur débiteurs, le montant total du reliquat est en hausse de CHF 2360000.-.

Celui des personnes physiques augmente d'un peu plus de 10 % pour atteindre un total au 31 décembre 2013 de CHF 26413 000.—. Quant à celui des personnes morales, il passe de CHF 1249000.— à CHF 1113000.—.

Fonds de péréquation

Le Fonds de péréquation est alimenté par le 20 % des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du Canton.

Pour 2013, le budget prévoyait une rentrée de CHF 9819000.-, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre s'élève à CHF 11983754.-, soit un excédent de revenus de CHF 2164754.- (+ 22%).

Par rapport aux comptes 2012, nous enregistrons une augmentation de 25% correspondant à une somme de CHF 2.4 millions.

Ces bons résultats prouvent que le Canton de Genève possède des entreprises à forte capacité contributive et qu'elles se portent relativement bien.

Taxe professionnelle communale

La production de cet impôt est nettement supérieure au montant budgété et fait ressortir un excédent de revenus de CHF 1.5 millions.

Par rapport aux comptes 2012, le montant des taxations produites augmentent de presque 12 % et représentent une somme de CHF 906 000.—.

Comme souvent expliqué, les avantages de cet impôt résident dans le fait que c'est notre propre service des Finances qui procède aux taxations. Il n'y a pas de réajustements positifs ou négatifs sur les années antérieures, la taxation se faisant sur la base des comptes reçus de l'ensemble des contribuables soumis à la taxe professionnelle communale.

Ces excellents chiffres résultent en grande partie de l'imposition des nouvelles entreprises qui se sont domiciliées récemment sur le territoire de notre Commune, et tout particulièrement celles installées dans le complexe «Blandonnet 3», dont l'implication budgétaire avait été légèrement sous-estimée.

La première taxation en 2013 de trois autres importantes sociétés complète également la hausse de cet impôt.

Concernant le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle, il diminue de 30% par rapport à l'année précédente et se situe dorénavant à CHF 2010543.85.

Cette importante diminution trouve sa justification par une taxation très tardive à la fin de l'année 2012 d'une société dont le versement de la taxe a été effectué début 2013.

La provision pour pertes sur débiteurs est en adéquation avec le reliquat et diminue de 28 % pour atteindre la somme de CHF 423 161.–.

Investissements

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à CHF 10217890.26 et celui des recettes à CHF 7586385.-; l'augmentation des investissements nets s'élevant à CHF 2631505.26.

Sur un projet de budget très légèrement supérieur à CHF 18 millions, le total des dépenses d'investissements se monte à environ 57 %.

La différence non réalisée représente une somme de CHF 8 millions provenant, d'une part, de crédits qui n'ont pas été totalement ou partiellement réalisés, voire pas votés et, d'autre part, de crédits qui n'étaient pas prévus ou dont l'investissement sur l'exercice 2013 a été supérieur à celui budgété, et cela pour diverses raisons.

L'évènement assez exceptionnel de ce résultat du compte des investissements provient des recettes perçues durant l'année 2013. D'habitude, nos recettes d'investissements se montent aux alentours de CHF 1 million chaque année.

Cette année, situation donc exceptionnelle, car même si le budget voté par votre Conseil en novembre 2012 ne mentionnait aucune recette pour l'année dernière, au bouclement des comptes, c'est une somme de plus de CHF 7 millions qu'a perçue notre Commune.

Ces recettes «inespérées» proviennent de deux sources presque communes et concernent les taxes d'équipement et les taxes d'écoulement.

Dans le premier cas, notre Commune a pu récupérer des montants assez importants sur les taxes d'équipement que perçoit le Canton, pour les communes, auprès des promoteurs lors de constructions découlant d'un plan localisé de quartier (PLQ).

Comme il avait été indiqué dans les médias, des sommes relativement importantes «dormaient» dans les caisses de l'Etat avec une réglementation pas très claire, ne permettant pas aux communes de récupérer ces montants qui pourtant leur appartiennent.

Nous avons donc réussi, en 2013, avec beaucoup de patience, de persévérance et d'insistance, à dénouer grâce à une collaboration étroite entre le service du Génie civil et celui des Finances, le nœud de la problématique des taxes d'équipement.

Nous avons donc reçu la somme de CHF 4646000.– pour des travaux réalisés ces dernières années.

L'autre source de revenus concerne, comme indiqué ci-avant, les taxes d'écoulement. Un montant également assez important a pu être prélevé à titre de rétrocession sur les taxes d'écoulement pour les travaux d'assainissement à la route de Vernier. La somme prélevée sur ce compte s'est élevée à CHF 2342000.—.

Compte tenu de ces recettes et des faibles charges d'investissements, l'augmentation de nos investissements nets s'est élevée à CHF 2 631 505.26.

En tenant compte de l'autofinancement réalisé par les amortissements (CHF 11 108 909.31) et l'excédent de revenus (CHF 5 128 337.66), soit un total de CHF 16 237 246.97, il en résulte un excédent de financement de CHF 13 605 741.71. Compte tenu de tous ces éléments, et comme mentionné dans la rubrique «94 – Charges et revenus des capitaux», nous n'avons pas eu besoin de recourir à l'emprunt, pour financer nos investissements en 2013.

Ressources humaines

Patrick Ruettiman Secrétaire général adjoint RH 022 306 40 40 rh@vernier.ch



Cérémonie officielle organisée à la maison Chauvet-Lullin pour les jubilaires et retraités.

Les ressources humaines sont l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel. Au quotidien, le service s'occupe notamment de:

- Recruter le personnel nécessaire à l'entreprise;
- Gérer administrativement les ressources humaines en veillant à la bonne application des statuts et des règlements;
- Gérer financièrement les ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances sociales;
- Veiller à l'employabilité de nos collaborateur-trice-s via la formation continue;
- Garantir l'égalité de traitement entre les différent-e-s collaborateur-trice-s et services de l'administration;

- Prévenir et gérer les conflits par le biais d'un dialogue social constant avec les différent-e-s interlocuteur-trice-s, notamment avec la commission du personnel et par le développement d'une culture d'entreprise;
- Promouvoir la santé et la sécurité au travail (MSST);
- Intégrer des jeunes dans le monde du travail en proposant des places d'apprentissage et de stages.

Voici un résumé des éléments marquants pour l'année 2013:

Changements à la tête des services

Des responsables de services/ domaines ont quitté ou rejoint l'administration municipale au cours de l'année 2013. On notera des changements dans les services/domaines suivants:

- Etat civil
- Communication

Transformation de la CAP

Le 5 mars 2013, le Conseil municipal de Vernier approuvait un projet de délibération visant à transformer la CAP (Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève, des SIG et des communes affiliées) en une Fondation de droit public dotée d'une personnalité juridique propre.

Afin de satisfaire à la nouvelle législation fédérale en matière de financement des caisses de pension en capitalisation partielle, le Conseil municipal a également accepté un crédit budgétaire supplémentaire à hauteur de CHF 7971678.— ainsi que le nouveau plan de prévoyance qui prévoit notamment une hausse de l'âge de

la retraite de 62 à 64 ans et une durée de cotisation portée de 35 à 40 ans, l'objectif de rente restant fixée à 70 % du dernier salaire assuré.

L'ensemble des employeurs affiliés ayant également accepté la transformation et le refinancement de l'ancienne CAP, la Fondation CAP PRÉVOYANCE a vu le jour le 5 décembre dernier.

Formation

Plus de 250 collaborateur-trice-s ont suivi des formations que ce soit dans les domaines techniques, les formations transversales ou les domaines des MSST (hors formation continue de la petite enfance).

Voici quelques exemples des formations très diversifiées suivies:

- «cours tronçonneuse»
- «permis nacelle, permis machiniste, permis cariste»
- «praticien formateur dans le domaine du social et de la santé»
- «concevoir une politique d'accueil des classes en bibliothèques»
- «protection et manipulation, masque et tunique de traitements phytosanitaires»
- «cours pour CFC chauffeurs poids lourd»
- «formation des responsables de service en écoute et communication»
- «formation des responsables de service en conduite d'entretien annuel»
- «formation des responsables de service sur l'anticipation et la gestion des conflits»
- «formation à l'accueil»
- «formation à la gestion de situations difficiles pour les directeur-trice-s d'IPE»
- «formation pour les formateur-trice-s d'apprenti-e-s»
- «formation à la carte heuristique pour les apprenti-e-s»

Manifestations

Au cours de l'année 2013, différentes manifestations ont été organisées toujours dans le but de favoriser les rencontres interservices et de développer une culture d'entreprise au sein de l'administration municipale.

- En avril, 240 personnes ont participé au repas du personnel, organisé à la Salle des fêtes du Lignon sous le thème «La Suisse et son terroir».
- En octobre, nous avons organisé une soirée récréative placée sous le thème des jeux de société qui a réuni 50 personnes.

Santé et sécurité au travail

Séances d'information sur le port des EPI

En novembre s'est déroulée une séance d'information destinée au personnel du centre d'entretien et du service des sports sur le port des EPI (équipement de protection individuelle). Le sujet abordé était la protection des mains et le vidage des poubelles.

Campagne de prévention intercommunale

Pour sa 5e édition, la campagne de prévention intercommunale organisée en partenariat avec la SUVA, et destinée aux employé-e-s des communes de Lancy, Meyrin, Onex, Carouge et Vernier s'est déroulée cette année à Carouge. Le thème proposé était «Apprivoiser son stress!»

Plus de 650 personnes venant des cinq communes, dont plus de 90 employé-e-s de notre administration, ont participé à cette campagne qui a duré deux semaines.

Formation sécurité au travail pour les apprenti-e-s

En octobre s'est déroulée la désormais traditionnelle formation de sensibilisation à la sécurité au travail pour nos apprenti-e-s. Organisée par les ressources humaines et les formateurs de la mécanique et de l'horticulture, cette journée a permis aux participant-e-s de partager et d'échanger sur ce thème particulièrement important, quel que soit leur domaine d'activité.

Les apprenti-e-s travaillant au centre d'entretien ont également eu la possibilité de présenter leurs différents lieux de travail à leurs collègues en mettant l'accent sur les normes de sécurité inhérentes à leurs propres domaines d'activité.

Campagne anti-tabac

Le sondage, visant à déterminer le comportement de l'ensemble du personnel communal face au tabac, effectué en septembre 2013, a permis de démontrer un intérêt significatif des collaborateurtrice-s pour ce sujet, que ce soit du côté des fumeurs ou du côté des non-fumeurs. En effet, sur les sondages reçus en retour, 23 % proviennent de fumeurs et 77 % de non-fumeurs et nous avons pu constater en outre que 67 % des fumeurs souhaiteraient une aide pour arrêter de fumer.

Fort de ces constatations, le Conseil administratif a souhaité réitérer la démarche de soutien qu'il avait proposée en 2007, en offrant au personnel communal la possibilité de s'informer et

de communiquer sur ce sujet lors d'une conférence-débat ouverte à tous, fumeurs et non-fumeurs.

Au terme des deux conférences organisées en décembre, possibilité a été donnée à celles et ceux qui souhaitaient entrer dans une démarche d'arrêter de fumer, de s'engager dans un «Partenariat anti-tabac».

En s'engageant dans ce partenariat les personnes bénéficient:

- d'un accompagnement individuel par une infirmière-tabacologue tout au long de la période de sevrage;
- d'une aide financière pour la partie médicamenteuse du programme de sevrage.

Apprentis

En 2013, quatre apprenti-e-s ont réussi leurs examens de fin d'apprentissage et ont ainsi obtenu leur certificat fédéral de capacité au terme d'une formation de trois ans. Deux de ces apprentis ont effectué leur apprentissage en qualité d'assistante socio-éducative, formation qui remporte un vif succès auprès des jeunes et qui constitue une bonne alternative à la formation d'éducateur-trice de l'enfance ES pour les personnes qui ne peuvent pas y accéder. Ces jeunes filles ont pu découvrir les spécificités du métier en participant aux activités quotidiennes d'une institution de la petite enfance. Les deux autres apprentis sont issus de l'horticulture, ils ont effectué leur formation en floriculture et ont pu bénéficier des infrastructures communales en matière de production horticole qui sont un formidable outil pour la formation professionnelle de nos jeunes. L'avenir de ces jeunes diplômés s'annonce prometteur, puisque les apprenties assistantes socio-éducatives ont trouvé un emploi dès la fin de leur contrat. Quant aux apprentis horticulteurs, ils ont décidé de poursuivre leur parcours de formation afin d'enrichir encore leurs connaissances professionnelles.

Au cours de l'année 2013, nous avons malheureusement dû résilier un contrat d'apprentissage au terme de la prolongation de la période d'essai. Les difficultés rencontrées par ce jeune en formation AFP (attestation fédérale de formation professionnelle délivrée après deux ans) étaient grandes et, en étroite collaboration avec les partenaires de la formation (OFPC, écoles, etc.), une réorientation vers une structure plus adaptée à ses besoins a été mise en place.

A la rentrée scolaire, nous avons accueilli six nouveaux apprentis dans les

métiers de la mécanique, de l'horticulture et dans le domaine socio-éducatif. Dans cette volée, on peut relever l'engagement d'un jeune en 3° année qui a échoué aux examens de fin d'apprentissage et que son entreprise n'avait pas souhaité garder. Nous lui avons donc offert la possibilité de refaire son année pour lui permettre de terminer avec succès sa procédure de qualification.

L'effectif des apprenti-e-s, au 1^{er} septembre 2013, était composé de la manière suivante:

- 4 apprenti-e-s horticulteurs option floriculture (2 en 1^{re} année, 1 en 2^e année, 1 en 3^e année);
- 3 apprenti-e-s employé-e-s de commerce (3º année);
- 3 apprenti-e-s assistant-e-s socioéducatif-tive-s (2 en 1^{re} année, 1 en 2^e année);
- 2 apprenti-e-s agents d'exploitation (1 en 2º année et 1 en 3º année);
- 1 apprenti assistant en maintenance automobiles (1^{re} année);
- 1 apprenti aide-menuisier (2º année).

La Ville de Vernier totalisait donc quatorze apprenti-e-s formés dans six métiers différents.

La formation des apprenti-e-s permet à l'administration de participer à sa propre relève, mais d'une manière plus générale à la bonne intégration des jeunes dans la société et dans le marché de l'emploi. C'est donc une mission importante qui est confiée aux formateur-trice-s de la Ville de Vernier et pour les aider dans leur travail des formations continues leur sont régulièrement proposées visant à développer des outils pour encadrer au mieux ces jeunes et s'adapter à l'évolution des métiers (cf. Formation).

Stages

En 2013, trois stagiaires en maturité professionnelle commerciale ont achevé leur stage et obtenu leur maturité après avoir brillamment défendu leur mandat. Ils ont réalisé leur formation dans les services de la cohésion sociale, de la petite enfance et à l'administration du centre d'entretien. Ces stages d'une durée de 39 semaines sont une grande opportunité pour ces jeunes qui peuvent ainsi acquérir de la pratique professionnelle venant compléter l'excellent bagage théorique acquis à l'école de commerce.

Outre les nombreux étudiants de l'école supérieure d'éducateur-trice de l'enfance qui, chaque année, viennent se former au sein de nos institutions de la petite enfance, nous avons également accueilli en 2013 un stagiaire de la haute école de travail social qui a pu, durant six mois, se familiariser avec les nombreuses activités de notre service de la cohésion sociale.

Dans un contexte plus général, les demandes de stage demeurent très nombreuses qu'ils s'agissent de stage de découverte, d'insertion professionnelle ou de formation. Les ressources humaines collaborent avec l'ensemble des services pour répondre à ces demandes qui nécessitent de la part des collaborateurs de l'écoute et de la disponibilité.

Mouvements du personnel fonctionnaire

Les ressources humaines ont totalisé, au cours de l'année 2013, plus de 83 mouvements de personnel fonctionnaire repartis de la manière suivante:

- 17 engagements
- 10 départs à la retraite
- 14 départs (démissions/licenciements)
- 21 changements de fonction/service
- 21 changements de taux d'activité

Effectif du personnel

| Services | Personnel permanent | | Personnel non permanent | | Apprenti-e-s et stagiaires | | TOTAUX | |
|------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|--------|---------------------|
| | Nbre | Unité de travail | Nbre | Unité de travail | Nbre | Unité de travail | Nbre | Unité de travail |
| Secrétariat général | 9 | 4,70 | | | | | 9 | 4,70 |
| Etat civil | 6 | 4,30 | | | | | 6 | 4,30 |
| Police municipale | 25 | 21,99 | | | | | 25 | 21,99 |
| Cohésion sociale | 40 | 27,94 | | | | | 40 | 27,94 |
| Ressources humaines | 7 | 5,90 | | | 3 | 3,00 | 10 | 8,90 |
| Petite enfance | 194 | 114,27 | 5 | 4,60 | 4 | 4,00 | 203 | 122,87 |
| Ecoles et locations | 22 | 21,00 | 12 | 0,46 | 2 | 2,00 | 36 | 23,46 |
| Réception – Economat | 5 | 4,45 | | | | | 5 | 4,45 |
| Finances | 7 | 4,90 | | | | | 7 | 4,90 |
| Informatique et télécommunications | 2 | 1,70 | | | | | 2 | 1,70 |
| Culture | 17 | 13,70 | 6 | 0,21 | | | 23 | 13,91 |
| Sports | 39 | 27,99 | 8 | 0,35 | | | 47 | 28,34 |
| Communication | 2 | 1,75 | | | | | 2 | 1,75 |
| Techniques | 17 | 14,10 | | | | | 18 | 14,14 |
| Administration du CEV | 3 | 2,30 | | | | | 3 | 2,30 |
| Récuperation | 4 | 4,00 | 8 | 0,34 | | | 12 | 4,34 |
| Espaces verts | 16 | 15,90 | 12 | 0,51 | 4 | 4,00 | 32 | 20,41 |
| Voirie et cimetières | 26 | 26,00 | 8 | 0,34 | | | 34 | 26,34 |
| Equipements | 20 | 19,50 | 4 | 0,17 | 2 | 2,00 | 26 | 21,67 |
| Totaux généraux | 461 | 336,38 | 64,00 | 7,02 | 15,00 | 15,00 | 540 | 358,40 |

Recrutement

Dans le cadre des recrutements du personnel permanent, nous avons traité près de 1600 candidatures qui ont débouché sur plus de 200 d'entretiens d'embauche.

En marge de ces recrutements, nous avons également établi des contrats de travail auxiliaires dont une soixantaine dans le cadre des jobs d'été.

Ces emplois rencontrent toujours un très grand succès puisque plus de 250 jeunes se sont inscrits. Depuis deux ans, nous permettons aux jeunes de travailler qu'une seule fois pour la commune et ce afin de faire bénéficier d'un contrat de travail à un maximum de jeunes.

Jubilaires et retraités

Le Conseil administratif a pu remercier ses fidèles collaborateur-trice-s tout au long de l'année 2013, ainsi que lors de la cérémonie officielle organisée à la maison Chauvet-Lullin en novembre. A noter que lors de cette cérémonie l'ensemble des pensionné-e-s de l'année est également convié à cette réception.

10 ans d'activité:

- Madame France Jeannin, auxiliaire au service de la petite enfance, entrée le 1^{er} janvier 2003;
- Madame Isabel Lanza, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 1er janvier 2003;
- Madame Isabel Aguiar, secrétaire au centre d'entretien, entrée le 1^{er} mars 2003:
- Monsieur Frédéric Brosselin, ouvrier de voirie II au service de la voirie, entré le 1^{er} mars 2003;
- Madame Patricia Cossetini, secrétaire au service des écoles et locations, entrée le 1er mai 2003:
- Monsieur Thibaud Pasche, ouvrier d'entretien III au service des équipements, entré le 1er juillet 2003;
- Monsieur Alain Reymond, ouvrier d'entretien II au service des équipements, entré le 1^{er} août 2003;
- Madame Andrea Budny, cuisinière au service de la petite enfance, entrée le 11 août 2003;
- Monsieur David Lopez, éducateur au service de la petite enfance, entré le 11 août 2003;
- Madame Rose Fuertes, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 18 août 2003;

- Monsieur Raphaël Steffen, co-directeur au service de la petite enfance, entré le 18 août 2003;
- Madame Nicole Arena, éducatrice au service de la petite enfance, entrée le 18 août 2003;
- Monsieur Yann Blondel, caporalchef de groupe au service de la police municipale, entré le 1er septembre 2003;
- Monsieur Didier Gaulin, caporalchef de groupe au service de la police municipale, entré le 1^{er} septembre 2003;
- Madame Maria Del Prado Bravo, aidebibliothécaire au service de la culture, entrée le 1er septembre 2003.

20 ans d'activité:

- Madame Malory Mex, secrétaire au service des sports, entrée le 1^{er} avril 1993;
- Monsieur Olivier Blanc, jardinier I au service des espaces verts, entré le 1er mai 1993;
- Monsieur Patrick Leuba, secrétaire général, entré le 1er septembre 1993;
- Monsieur Antoine Baumier, employé d'entretien sécurité au service des équipements, entré le 1er octobre 1993.

30 ans d'activité:

 Monsieur Djamal Bourras, responsable du service de la récupération, entré le 1^{er} mars 1983.

Parmi nos jubilaires, certain-e-s ont également pris une retraite bien méritée, il s'agit de:

- Madame Marie-Dominique Pittet, éducatrice au service de la petite enfance, retraitée au 31 juillet 2013 après 12 ans d'activité;
- Madame Anne-Marie Prono, éducatrice au service de la petite enfance, retraitée au 30 juin 2013 après 12 ans d'activité;
- Madame Heydy Renggli, éducatrice au service de la petite enfance, retraitée au 30 juin 2013 après 12 ans d'activité;
- Madame Josiane Rosat, auxiliaire au service de la petite enfance, retraitée au 30 avril 2013 après 10 ans d'activité;
- Monsieur Michel Rosette, ouvrier d'entretien III au service des équipements, retraité au 30 novembre 2013 après 3 ans d'activité;
- Madame Marianne Sauteur,
 éducatrice au service de la petite enfance, retraitée au 31 août 2013 après 12 ans d'activité;

- Monsieur Bernard Coen, ouvrier de récupération, retraité au 31 décembre 2013 après 31 ans d'activité;
- Monsieur Antoine Baumier, employé d'entretien sécurité au service des équipements, retraité au 31 décembre 2013 après 20 ans d'activité;
- Monsieur Yves Baud, concierge titulaire au service des écoles et locations, retraité au 30 juin 2013 après 27 d'activité;
- Monsieur José Vicente, ouvrier de récupération, retraité au 31 décembre 2013 après 14 d'activité.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble du personnel communal pour le travail qu'il accomplit au quotidien afin d'offrir des prestations de qualité à la population verniolane.

Etat civil

Nathalie Agramunt Responsable 022 306 06 30 etat-civil@vernier.ch



Salle des mariages de la Mairie de Vernier.

Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier, il répond aux différentes questions relatives à l'état civil: naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, décès, déclaration de nom, naturalisation, etc.

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux, pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives aux contrôle des habitants, ce uniquement pour les personnes suisses.

L'année 2013 fut une année riche en événements, comme en témoignent les statistiques ci-dessous.

Registre des personnes, Infostar

Depuis 2004 le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistré soit par sa commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou, pour les étrangers, suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2013, le service de l'état civil de Vernier a délivré 1384 actes contre 1250 pour l'année 2012.

| Année | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Actes délivrés | 1434 | 1129 | 1038 | 1250 | 1384 |

Naissances

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont peu nombreuses.

Ainsi en 2013, le service de l'état civil de Vernier a enregistré une naissance à domicile et a en outre délivré 3 actes de naissance.

Reconnaissances

Pour les couples non mariés qui ont des enfants communs, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger des différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

En 2013, le service de l'état civil a enregistré 59 reconnaissances de paternité, en hausse par rapport à 2012.

Mariages

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariages dont les formalités ont été faites dans d'autres communes genevoises ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent effectuer les formalités de mariage à l'office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire, le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimoniale. Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignements concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers; ces chiffres restent stables par rapport aux mouvements des autres années.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année.

En 2013, les magistrats de la Ville de Vernier ont célébré 14 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. La tendance s'est depuis inversée: en 2013, le service de l'état civil de Vernier a célébré 213 mariages soit 38 célébrations de plus qu'en 2012.

Célébrations de mariages

| 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------|------|------|------|------|
| 199 | 202 | 152 | 175 | 213 |

Partenariats enregistrés

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables.

| 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------|------|------|------|------|
| 4 | 1 | 3 | 3 | 2 |

Reprise du nom de célibataire

Auparavant, dans le délai d'une année après la dissolution judiciaire du mariage, le conjoint qui avait changé de nom ensuite du mariage pouvait déclarer à l'officier de l'état civil vouloir reprendre son nom de famille ou celui qu'il portait avant le mariage.

Au premier janvier 2013, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom de famille, toutes personnes, mariées, divorcées ou veuves peuvent venir déclarer au service de l'état civil, sans délai dans le temps, vouloir reprendre son nom de célibataire.

Le service de l'état civil constate qu'en 2013 les reprises de nom sont montées en flàche

| 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------|------|------|------|------|
| 26 | 30 | 31 | 25 | 76 |

Certificats de vie

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de pension pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une hausse en 2013.

| 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|------|------|------|------|------|
| 530 | 762 | 900 | 744 | 863 |

Décès, cimetières

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune. Il y a eu moins de décès en 2013 qu'au cours de l'année précédente.

Dépôts d'urnes

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|--------|------|------|------|------|------|
| Femmes | 17 | 19 | 21 | 33 | 29 |
| Hommes | 25 | 17 | 28 | 35 | 30 |

Inhumations

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|-------------|------|------|------|------|------|
| Nb de décès | 56 | 57 | 61 | 64 | 58 |
| Femmes | 22 | 33 | 29 | 25 | 33 |
| Hommes | 34 | 24 | 32 | 39 | 25 |

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières.

Voici un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années.

Frais de prise en charge décès

| | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---------|--------|--------|--------|--------|
| Nombre | 135 | 153 | 135 | 153 |
| Moyenne | 1562 | 1590 | 1652 | 2057 |
| Total | 210429 | 243270 | 222994 | 314717 |

Fusion des offices de l'état civil dans le canton de Genève

Le Conseiller d'Etat en charge du département de la sécurité, Monsieur Pierre Maudet, a décidé de ne plus accorder, à l'avenir, la moindre dérogation aux offices de l'état civil dont le taux d'activité minimum prévu par l'ordonnance fédérale sur l'état civil n'était pas atteint: ils devront trouver une solution de fusion avec un office voisin.

Vernier étant une grande commune avec un fort taux de population, le service de l'état civil n'a pas de crainte à avoir pour la poursuite de ses activités, les taux d'activité minimum étant largement dépassés. Pour l'heure, il n'a pas souhaité fusionner avec l'office de l'état civil du Mandement.

Office cantonal de la population

Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population (OCP) se voient traitées par l'état civil.

Le service de l'état civil a la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'Office cantonal de la population pour les différentes démarches présentées cidessous (les «Mutations dans le système» concernent l'enregistrement des modifications d'état civil).

| | Attestation de résidence | Mutations dans le système | Changement d'adresse | Attestation de départ | Certificat de domicile | Certificat de séjour | Déclaration de domicile |
|------|--------------------------|------------------------------|----------------------|--------------------------|---------------------------|-------------------------|-------------------------|
| 2010 | 138 | 76 | 55 | 12 | 10 | 4 | 3 |
| 2011 | 164 | 75 | 31 | 11 | 31 | 3 | 1 |
| 2012 | 140 | 43 | 28 | 9 | 29 | 6 | 3 |
| 2013 | 116 | 68 | 15 | 7 | 37 | 4 | 4 |

Cartes d'identité

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1^{er} mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation.

La Ville de Vernier quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité et des déclarations de vol et de perte y relatives.

Depuis le 1^{er} mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil.

On constate une légère baisse de commande de cartes d'identité en 2013.

Ressources humaines

En 2013, après une période de relatif sous-effectif, le service a eu la joie d'accueillir une nouvelle officière de l'état civil en la personne de Madame Christine Spagnolo.

| Mois | Cartes d'identité | Déclarations de vol/perte |
|-------------------------|----------------------|------------------------------|
| Total dès mai 2010 | 826 | 97 |
| Total pour l'année 2010 | 1252 | 205 |
| Total pour l'année 2011 | 1374 | 174 |
| Total pour l'année 2012 | 1102 | 157 |
| Total pour l'année 2013 | 1075 | 185 |



Le service de l'état civil s'occupe de la gestion administrative des trois cimetières de la Ville de Vernier (Vernier, Aïre, Vieux-Vernier).

Culture et bibliothèques

Patrizia de Saab-D'Amore Responsable 022 306 07 80 culture@vernier.ch



Inauguration du festival Antigel 2013. Performance d'un funambule suspendu entre deux immeubles du quartier des Avanchets. © Antigel 2013

Encourager la création artistique, soutenir la formation à la culture et faciliter l'accès à la culture sont les trois axes principaux de la politique culturelle de la Ville de Vernier qui se reflètent dans la programmation et les activités culturelles.

Le service de la culture a encouragé la création artistique en soutenant les groupes genevois de musique actuelle pour la création de leur nouvel album: Cotton Mount, Mosquito, le groupe Orioxy et Red Lemon mais également le film «Bloody et Marie» de Xavier Ruiz et Jean-Paul Cardinaux ainsi que la création de «Transmission: Liniaal / Protokids», pièce de la Compagnie Virevolte chorégraphiée par Manon Hotte, Cindy Van Acker et Gilles Jobin.

La culture a soutenu la formation en aidant la mise en place des cours de l'Atelier Danse Manon Hotte donnés à l'école du Lignon et du projet Music Ensemble du Conservatoire de musique de Genève, mais également en proposant des spectacles «jeune public» variés aux écoles de Vernier.

Elle met gracieusement à disposition des écoles de musique les nombreux locaux nécessaires à leur enseignement, sans oublier un soutien financier important à l'école de musique de la Fanfare municipale.

Par sa politique de prix accessible, la possibilité d'acquérir une carte 5 spectacles à CHF 50.-, proposer des spectacles le samedi ou le dimanche après-midi et des conférences-concerts pour expliquer les œuvres, le service de la culture met tout en œuvre pour faciliter l'accès de la population à la culture. L'offre culturelle dense - 140 représentations, 32 spectacles dont 3 créations spécialement conçues pour Vernier - et variée danse, musique actuelle/classique/jazz ou du monde, théâtre, opéra, comedy club, spectacles jeune public, cinéma, street art - de cette année 2013 vient renforcer la mise en œuvre de cet axe si important.

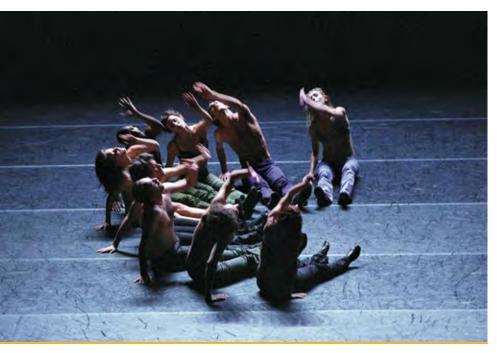
Activités culturelles

Festival Antigel

Fin janvier, la Ville de Vernier, plus particulièrement la cité des Avanchets, a eu la joie d'accueillir l'inauguration du Festival Antigel, qui a vu un funambule passer d'un immeuble à un autre à trente mètres au-dessus du sol. Le festival a continué à Vernier avec, le même jour, un concert du groupe français d'electropop «Breton» à la piscine du Lignon. Une semaine plus tard, au même endroit, c'est «Mama Rosin», groupe suisse de musique actuelle qui s'est produit. Enfin, pour trois représentations de «Rocco», la compagnie néerlandaise d'Emio Greco s'est produite les 9 et 10 février à la salle des Fêtes du Lignon

Quatuor de Genève

Durant l'année 2013, le Quatuor de Genève s'est produit 4 fois à Vernier dans



Le Sacre du printemps. © Guy Delahaye

l'aula de l'école allemande, les 3 février, 12 mai, 13 octobre et 1er décembre. La série de concerts intitulée «Beethoven s'invite à Vernier» a bien entendu mis à l'honneur ce compositeur, mais d'autres aussi avec des œuvres de Ravel, Chostakovitch, Schoenberg et Schubert.

Passion selon saint Matthieu du Métropolite Hilarion Alfeyev

Le dimanche 3 mars, 174 personnes sont venues assister à la Passion selon saint Matthieu. Une centaine de personnes étaient sur scène, chœur, orchestre et solistes.

Le Sacre du printemps

Le vendredi 8 et samedi 9 mars 2013 à 20 h, à la salle des Fêtes du Lignon, le chorégraphe Jean-Claude Gallotta a livré sa version de l'œuvre séculaire de Stravinsky «Le Sacre du printemps», pièce précédée par deux courts avant-programmes: «I-Tumulte, II – Pour Igor». Le 9 mars à 18 h 30, Lionel Marquis, récitant, et Christophe Gunther, pianiste, ont expliqué l'œuvre de Stravinsky. Pas moins de 270 personnes ont assisté aux représentations commémorant l'anniversaire de la création de cette œuvre majeure d'Igor Stravinsky.

La compagnie Gallotta, sera à nouveau présente en 2014 pour deux spectacles de danse dont l'un pour le jeune public.

Conférences-concerts par Lionel Marquis

En 2013, nous avons proposé aux Verniolans une série de conférencesconcerts dans le but de faciliter l'accès à la culture, l'un des trois axes de la politique culturelle, par le biais d'une explication des œuvres. M. Lionel Marquis, journaliste-historien, romancier et éditeur, accompagné par Christophe Gunther au piano et le Trio Opéra-Piano, a donné 5 conférences-concerts: le 9 mars avant la représentation du «Sacre du printemps» d'Igor Stravinsky, le 24 mars «Eugène Onéguine» de Tchaikovsky, le 2 juin avant la représentation de «Rigoletto» de Verdi, le 16 juin pour la commémoration du bicentenaire de Wagner et enfin le 27 octobre pour la commémoration du bicentenaire de Verdi.

Vernier Jazz, Chicago

En 2013, le jazz a innové en présentant une comédie musicale. L'orchestre Swiss Yerba était ainsi accompagné par la compagnie Broadway. Durant les 3 jours (15 au 17 mars), 773 personnes sont venues assister au spectacle. A la demande de nos spectateurs, nous avons organisé une représentation le dimanche après-midi afin de faciliter l'accès au spectacle aux familles et aux seniors.

Irina Chkourindina

Le 22 mars, Irina Chkourindina, pianiste virtuose, a donné un récital de piano dans la salle de spectacle de la Maison Chauvet-Lullin. Elle a interprété avec brio sept préludes de Rachmaninov, mais également du Tchaikovsky, Scrjabin et Schedrin. La salle d'une capacité de 49 personnes était presque pleine.

Cotton Mount

Dans le dessein de mettre en pratique le deuxième axe de la politique culturelle, l'encouragement à la création artistique, le service de la culture a octroyé une subvention à Cotton Mount, groupe genevois de musique actuelle, pour la création de leur album. Cotton Mount a ensuite présenté son nouvel album lors d'un concert le jeudi 11 avril dans la buvette de la salle des Fêtes du Lignon.

Gala Swiss Comedy Club and Friends

La première édition du Gala Swiss Comedy Club and Friends a eu lieu le 13 avril à la salle des Fêtes du Lignon. Présenté par David Cuñado, des humoristes suisses et français se sont succédé avec leurs sketchs façon stand-up. Pas moins de 108 personnes sont venues découvrir les nouveaux talents suisses et leurs amis français du Jamel Comedy Club

Fête de la danse

Coordonnée par l'association RESO, la Fête de la danse a lieu à travers toute la Suisse le 1er week-end du mois de mai. Pour la première fois en 2013, la Ville de Vernier a participé à cette fête. L'idée était de collaborer avec les écoles de danse de Vernier, Ainsi, certaines d'entre elles ont présenté des performances dans les centres commerciaux du Lignon et de Balexert le matin du samedi 4 mai. Des compagnies professionnelles étaient également présentes. L'après-midi, des cours d'initiation (zumba, danse contemporaine, hip-hop, street jazz) ont été proposés à la salle des Fêtes du Lignon, toujours par les écoles de la commune. A la fin de l'aprèsmidi, un bal a été organisé dans la salle



Fête de la danse. © Serge Honthaas



Théâtre estival. © Serge Honthaas

des Fêtes. Les démonstrations et les cours ont remporté un joli succès. Pour le bal, cela a été plus difficile de drainer le public.

Opéra - Rigoletto

2013 a été l'année du bicentenaire de Giuseppe Verdi. Pour cette occasion, le théâtre Bienne-Soleure a inauguré une nouvelle version de l'opéra «Rigoletto». La Ville de Vernier a accueilli trois représentations de cette œuvre majeure de Verdi dont un dimanche afin de faciliter l'accès à la culture aux familles et aux seniors. Cette prestation a été couronnée de succès au point que le journal *Le Monde* en a fait part dans ses colonnes.

Théâtre estival – «George Dandin» de Molière

Du 9 au 27 juillet a eu lieu le traditionnel théâtre en plein air dans le parc de la Maison Chauvet-Lullin qui présentait cette année «George Dandin ou le mari confondu» de Molière. Darius Peyamiras, le metteur en scène, a choisi de transposer la pièce dans les années 60 avec costumes et chansons adaptées. La météo a été plutôt clémente cette année et seule deux représentations ont dû être annulées sur les trois semaines. Pas moins de 1400 personnes sont venues découvrir cette création.

Jouez, je suis à vous (pianos de rue)

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Vernier a participé à l'opération «Jouez, je suis à vous», qui consiste à mettre des pianos sur des lieux de passage et à la disposition de tout à chacun. Du 10 au 23 juin, trois instruments ont été disposés sur le territoire communal, respectivement devant les centres commerciaux de Balexert et du Lignon, ainsi que sur l'esplanade de la mairie. Ce projet permet d'interpeller les passants et de rendre un instrument de musique, ici le piano, accessible à tous.

Cinéma en plein air

Le service de la culture en collaboration avec L'ABARC a proposé durant l'été 2013, 12 projections de cinéma en plein air aux Avanchets et dans le parc de Balexert à Châtelaine. Quelques représentations ont dû être annulées à cause de la météo. Les familles ont pu venir découvrir des films tout en pique-niquant.

Festival de la Bâtie

Le Festival de la Bâtie renoue ses liens avec Vernier. En 2013, nous avons accueilli deux projets dans le cadre de ce festival genevois à portée internationale. Caminando & Avlando, authentique bus canadien garé sur le parking de l'école des Ranches où le jeune public pouvait venir découvrir un théâtre de marionnettes miniatures plein d'astuces et poétique. «Transmission: Liniaal / Protokids», pièce de la Compagnie Virevolte chorégraphiée par Manon Hotte, Cindy Van Acker et Gilles Jobin.

Zorba

Du 20 au 29 septembre 2013, dans l'aula de l'école des Ranches à Vernier-Village, la Ville de Vernier a présenté la pièce de théâtre «Zorba» d'après le roman de Nikos Kazantzakis jouée par le Théâtre Mediterraneo. Miguel Fernandez-V., metteur en scène, nous a livré une adaptation théâtrale époustouflante de ce chefd'œuvre de la littérature, véritable ode à la liberté, à l'amour, à la joie... Pas moins de 700 spectateurs sont venus découvrir cette pièce de théâtre.

Festival Vernier sur Rock

Grâce à la subvention sociale et culturelle octroyée à l'Association Vernier sur Rock, la 29° édition du Festival Vernier sur Rock a eu lieu du 10 au 12 octobre. Après plusieurs éditions en plein air au printemps, l'Association Vernier sur Rock retrouve sa place habituelle en octobre au Lignon, avec sa programmation éclectique faite d'artistes internationaux et de découvertes locales. Le jeudi soir s'est tenue la finale du Tremplin Jeunes Artistes, le vendredi 11 octobre une soirée reggae avec Alpha Blondy et le samedi 12 octobre Editors était la tête d'affiche de la soirée rock.

Festival Vernier sur Baroque

Du 7 au 24 novembre 2013, s'est tenue la deuxième édition du Festival Vernier sur Baroque. La musique, la danse et la littérature étaient à l'honneur. Programmation amitieuse, la Ville de Vernier a accueilli les plus grands musiciens du baroque notamment: Jordi Savall à la viole de





En haut **Le roi des bons.** © Michel Cavalca Au milieu **La jeune fille et la mort.** © Frédéric

En bas Double Points: Verdi. © Alwin Poiana

gambe accompagné par Rolf Lislevand au théorbe et à la guitare qui ont interprété Folias & Romanesca, Hadrien Jourdan au clavecin, Florence Malgoire au violon, ou encore le flûtiste Serge Saitta. Les compositeurs Couperin, Le Roux et Rameau ont été à l'honneur. La danse baroque a été représentée par la compagnie Fêtes galantes et sa pièce: «Un air de folies», spectacle chorégraphique et musical pour cinq danseurs mêlant des airs de cours composés par Guédron, Bataille, Boesset, Lambert aux «Folies d'Espagne» de Marin Marais. Après des lectures de Casanova en 2012, Alain Carré a récité les plus belles Fables de La Fontaine alternées avec des pièces de musique de chambre de Couperin et Rameau. Fort du succès rencontré lors de cette édition, la culture concocte une programmation autour de la Méditerranée pour 2014.

Festival japonais

Du 9 octobre au 3 novembre, 3 événements ont constitué le festival japonais. Tout d'abord, le spectacle de marionnettes et d'ombres en musique «Haiku» était joué pour la première fois à Vernier. Ce spectacle a été créé par l'ensemble de musique genevois Batida et les marionnettistes de la compagnie française La luciole écarlate. Le 19 octobre la troupe genevoise Ré Mi Taïko est venue pour la 2e fois faire résonner les tambours japonais à l'école des Ranches, un joueur de flûte japonaise était également présent. Enfin, la traditionnelle exposition d'ikebana a été organisée à la Maison Chauvet-Lullin durant le 1er week-end de novembre. Il y avait également comme d'habitude des démonstrations de la cérémonie du thé et, pour les enfants, un petit spectacle de kamishibaï ainsi qu'un atelier de papier plié (origami).

Vernier Street Art

Du 29 novembre au 1er décembre, pour la première fois à Vernier, une exposition de Street Art a été organisée. L'artiste britannique Filthy Luker a mis en scène ses œuvres gonflables sur des immeubles du chemin De-Maisonneuve. Une promenade plutôt originale! Malheureusement, la bise nous a contraints de retirer certaines installations plus tôt que prévu. La population s'est montrée très enthousiaste par rapport à ce projet.

La jeune fille et la mort

Le vendredi 29 et samedi 30 novembre 2013 à 20 h, à la salle des Fêtes du Lignon, la Ville de Vernier a accueilli le chorégraphe Thomas Lebrun, du Centre Chorégraphique National de Tours, qui a présenté sa pièce autour du quatuor de Schubert «La jeune fille et la mort», pièce pour sept interprètes accompagnés par le Quatuor Voce et Benjamin Alunni (baryton).

Double Points: Verdi

Les 4 et 5 décembre l'ICKamsterdam, compagnie de danse de la Ville d'Amsterdam, est venue présenter le spectacle de danse «Double Points: Verdi». Les chorégraphes de renom Emio Greco et Pieter Z. Scholten se sont inspirés de trois héroïnes des opéras de Verdi pour créer cette pièce, Violetta de La Traviata, Giovanna de Giovanna d'Arco et Desdemona d'Otello.

Spectacles jeunes public

La Fée Couleur

Du 24 au 26 janvier, 3 représentations scolaires et 1 représentation publique du spectacle «La Fée Couleur» ont eu lieu à l'aula de l'école des Ranches. Il s'agissait d'un spectacle dansé, chanté et parlé, créé par une compagnie genevoise, la compagnie Garance. Les scolaires ont bien fonctionné. Concernant la publique, 46 personnes sont venues. Comme pour tous les spectacles enfants, l'association ABARC a tenu une petite buvette avec des ieunes.

Le roi des bons

Les 22 et 23 février, 2 représentations scolaires et 1 représentation publique du spectacle de danse contemporaine «Le roi des bons» ont été jouées à la salle des Fêtes du Lignon. Dans l'histoire, le roi coupe la tête des gens plus beaux que lui; c'est pourquoi son peuple se trouve obligé de s'enlaidir. Un dossier pédagogique avait été distribué aux enseignants qui ont joué le jeu avec les classes, les enfants étant tous venus déguisés et enlaidis aux représentations. Concernant le public, 161 spectateurs sont venus y assister.

Dans la peau de Margot

«Dans la peau de Margot» est un spectacle de mime et de marionnettes à fil qui s'est joué les 19 et 20 avril à l'aula de l'école des Ranches avec deux représentations scolaires et une publique. 50 personnes sont venues assister à la représentation publique, il y avait même des adultes sans enfants, intéressés par les marionnettes à fil.

Le roi musicien – spectacle d'éveil musical proposé aux crèches de la commune

Dans le courant du mois de mai, 5 représentations du spectacle «Le roi



Tentacules. © Olmo

musicien» par Marc Fredon, musicien professionnel et musicothérapeute diplômé, ont été présentées dans les EVE Bourquin, Lignon et Libellules. Les enfants ainsi que le personnel ont beaucoup apprécié ce spectacle et l'initiative a été saluée.

Schumann - Ensemble variante

Les 22 et 25 mai ont eu lieu à l'école des Ranches deux représentations du spectacle «Robert Schumann, sa vie et sa musique» par l'ensemble Variante de Genève. Il s'agissait d'un concert-découverte animé par un présentateur. «Un album pour la jeunesse» reprend le titre d'un des plus célèbres recueils de pièces de piano composées pour les enfants par Robert Schumann: «Album für die Jugend op. 68».

Les Bamboches

La compagnie genevoise de marionnettes Les Bamboches a présenté son spectacle «Le juke-box» de la forêt, adressé aux tout-petits, le 3 décembre à l'EVE Vernier et le 5 décembre à l'EVE Libellules. A nouveau, cette initiative a été fort appréciée par les directrices, mais aussi bien entendu par les enfants qui en ont profité!

Morceaux en sucre

Spectacle musical dès 3 ans, «Morceaux en sucre» a été joué trois fois à l'aula de l'école des Ranches les 6 et 7 décembre avec deux représentations scolaires et une publique. Les deux représentations scolaires étaient complètes et la publique a connu un joli succès.

Expositions à la Maison Chauvet-Lullin

Du 8 au 19 mars, l'association Genève Tiers-Monde (GeTM) a présenté «Ville invisible – regards croisés», ou le travail photographique d'adolescents et de jeunes adultes vivant à Bogota (Colombie), Cotonou (Bénin) et Genève.

Du 11 au 14 avril, Roger Hauser a exposé ses aquarelles de paysages de la région genevoise. La semaine suivante, du 18 au 21 avril, Alain G a proposé aux visiteurs son travail résolument contemporain, jouxtant, voire mêlant, photographies et peintures.

Du 23 au 27 octobre 2013, M^{III} Louise Beux a exposé ses photographies «Visages de Vernier». L'exposition réalisée dans le cadre d'un travail de maturité au Collège de Saussure, nous a présenté quelques portraits qui nous démontraient un reflet de la diversité culturelle que nous pouvons trouver à Vernier.



Fête des promotions 2013. © Serge Honthaas

Du 14 au 15 juin 2013, M° Nora Tinar nous a proposé une exposition de ses peintures huiles sur toiles ou se mélangeaient harmonieusement paysages et portraits.

Du 15 au 17 novembre 2013, l'artiste Paulo, aérographe sur support en métal, nous a proposé une exposition originale et haute en couleurs qui a ravi les visiteurs.

Manifestations officielles

Promotions

L'incontournable défilé des écoles, ouvert comme il se doit par la fanfare municipale et les autorités, a vu près de 1600 élèves arpenter la rue du Village, en compagnie de diverses animations musicales. Les enfants et le nombreux public ont ensuite pu profiter des carrousels et de divers jeux, ainsi que des multiples stands, essentiellement tenus par les sociétés communales. Sur scène, la fanfare, le groupe Hip-Hop Danse Jeunes du Lignon, les Pipes and Drums Geneva et l'AMR ont chauffé l'assistance, avant que l'orchestre Calypso» enflamme la piste de danse pour le traditionnel bal de fin de soirée.

1er août

En 2013, notre fête nationale s'est déroulée sur le mail du Lignon. L'invité d'honneur étant la Suisse, une programmation 100% helvétique a enthousiasmé le public présent. Lanceurs de drapeaux, cors des Alpes, chœur des yodleuses sans oublier Me Barbara Klossner qui nous a offert une prestation mémorable. Dès 22 h, le traditionnel feu d'artifice a émerveillé l'assistance, puis s'en est suivi du bal animé par l'orchestre Trio Imagine

qui a enflammé la place du Lignon sur des rythmes entraînants d'hier et d'aujourd'hui.

Nouveaux citoyens

Le 10 octobre 2013 à la Mairie de Vernier ont été accueillis les nouveaux citoyens et ainsi s'est déroulée cette sympathique soirée:

- Accueil des invités par les Conseillers municipaux et administratifs dans la salle du conseil municipal à la mairie de Vernier;
- Message de bienvenue de la part de Pierre Ronget, Maire;
- Discours du Maire ou d'un Conseiller administratif présentant le fonctionnement de l'exécutif;
- Discours du Président ou d'un membre du bureau du conseil municipal présentant le délibératif;
- Visite de la mairie encadrée par les autorités présentes.

Les participants se sont ensuite rendus à l'école de Vernier-Place où ce moment convivial s'est prolongé. Des cadeaux ont été remis à chaque famille ou personne présente, soit trois livres: Vernier, une histoire en image, Vernier de village en cités, Institutions politiques suisses.

Après que le Maire ait clos la cérémonie, les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié ainsi que le buffet préparé à leur attention.

Noces d'or et de diamant

Le 17 juin, 47 couples fêtant leurs noces d'or (50 ans de mariage) ou de diamant (60 ans de mariage) ont été reçus par les autorités communales au centre de quartier de Poussy pour marquer cet événement. En plus des félicitations des Conseillers administratifs et celles du Président du Conseil municipal, ils ont

reçu un bouquet de fleurs, magnifiquement préparé par le service des espaces verts, et des ouvrages sur Vernier. Après que chacun se soit fait photographier en compagnie des autorités, un spectacle de magie a accompagné la collation qui clôturait cet après-midi ensoleillé.

Accueil des nouveaux habitants

Débutée en 2012, la tournée des séances d'accueil pour les nouveaux habitants de Vernier dans les cinq quartiers s'est poursuivie en 2013, avec les trois dernières étapes aux Avanchets (7 février), à Châtelaine (11 avril) et au Lignon (6 juin). Au total, pour ces trois soirées, plus de 150 néo-Verniolans ont répondu présents. En plus d'un petit film présentant la commune, ils ont écouté avec intérêt les informations que les Conseillers administratifs leur ont fournies sur l'histoire, l'actualité et la vie associative de Vernier. Ils ont assurément aussi vibré aux intermèdes musicaux proposés par l'association Musica à Châtelaine et par l'Avenir accordéoniste au Lignon.

Nouveau quartier Gordon-Bennett

Le 25 mai 2013, un nouveau quartier a vu le jour à Vernier. Voici le déroulement de cette journée qui débuta avec une cérémonie officielle et la découpe du ruban par Yvan Rochat. Après l'apéritif et le repas, diverses animations pour petits et grands ont été proposées.

La Vague Rouge, Atelier Dragon avec le théâtre Zanco, apprentissage de la manipulation de marionnettes géante, Murmure la rumeur, La petite colombe. Plusieurs animations en couleurs et en musique ont enchanté le public présent. Diverses associations verniolannes étaient également présentes afin de faire découvrir aux nouveaux habitants de ce quartier, les activités associatives de Vernier.

Bibliothèques

Autonomisation

Durant l'année 2013, les bibliothèques de la Ville de Vernier ont connu une complète restructuration et de nombreux mouvements de personnel.

La Centrale des bibliothèques a disparu, ce qui a impliqué le déménagement des bureaux vers les bibliothèques d'Avanchet et de Châtelaine, ainsi que tout le personnel qui y travaillait. Les documents qui se trouvaient dans la Réserve ont été triés et pour certains déplacés dans un autre local situés en sous-sol du centre commercial d'Avanchet.

Ce fut donc une année de changements qui a demandé un grand investissement de la part de toute l'équipe en place afin d'assurer un service de qualité auprès des usagers qui n'ont quasiment pas connu de diminution de prestations, si ce n'est une fermeture de deux semaines seulement.

Personnel

Suite à la restructuration du service, une période de transition a été mise en place et des collaboratrices déplacées provisoirement ou définitivement d'une bibliothèque à l'autre. Une aide-bibliothécaire à 60 % est partie à la retraite, sans être remplacée. Une bibliothécaire a été engagée à 100 %.

Fonds et acquisitions

5857 documents ont été sélectionnés, catalogués, indexés et équipés dans les trois bibliothèques durant l'année écoulée: romans, documentaires, bandes dessinées, mangas, albums, DVD, CD-audio, livres en allemand, anglais, italien, espagnol, portugais, pour enfants et adultes.

Le nombre total des documents à disposition pour l'ensemble des trois bibliothèques s'élève à 64000.

Deux fois dans l'année, des listes de nouveautés sont éditées et mises à disposition des lecteurs, ainsi qu'une brochure «Plaisirs de lire».



Fête d'inauguration du quartier Gordon-Bennett.

© Serge Honthaas

Prêt

| 2013 | Avanchets | Châtelaine | Vernier | Total réseau bibliothèques municipales de Vernier |
|---------|-----------|------------|---------|--|
| ADULTES | 7354 | 5529 | 11 251 | 24130 |
| JEUNES | 13 156 | 16531 | 18747 | 48426 |
| Total | 20503 | 22 054 | 29 992 | 72569 |

Rotation de stock

L'ensemble des CD-audio adultes et des livres en grands caractères loués à Bibliomedia a été transféré deux fois dans l'année d'une bibliothèque à l'autre, afin d'en faire profiter tous nos lecteurs. Pour cette même raison, nous faisons tourner chaque année les bandes dessinées, les multimédias, les livres en langues étrangères et divers romans et documentaires.

ANIMATIONS

Suite à l'augmentation de notre budget animation en 2013, nous avons pu étoffer notre programme d'activités et refaire les maquettes de nos affiches pour l'Heure du conte et la revue «Plaisirs de lire».

Expositions

Les bibliothécaires ont réalisé différentes expositions tout au long de l'année. Certaines sont en lien avec l'actualité (Kennedy, Camus, Toutankhamon,...), d'autres en lien plus étroit avec les livres et la littérature. Ces expositions, d'importance et durée variables, permettent d'atteindre deux objectifs: attirer la curiosité du lecteur et mettre en valeur les collections.

Lecture-transat

Comme l'an passé, enfants et adultes ont eu le loisir de s'installer sur des transats, et de profiter de magazines et livres mis librement à leur disposition dans différents endroits proches des bibliothèques.

Bibliothèque des Avanchets

ANIMATIONS

Une vingtaine d'enfants sont venus à la bibliothèque décorer des sacs en tissu mis à disposition par les bibliothécaires. Ce sac sert ensuite aux enfants à transporter leurs livres de la bibliothèque à la maison et vice versa. Cette séance «atelier-sacs» a rencontré un franc succès.

Durant la fête de la musique au mois de juin, le trio New Orleans est venu jouer pendant la séance de prêt du samedi matin. Un apéritif a suivi cette représentation musicale fort sympathique.

Juste avant Noël, la formule paquets surprises (les enfants ne découvraient qu'à la maison les livres que les bibliothécaires avaient mis à l'intérieur) a eu beaucoup de succès.

Visites de classes

Les visites de classes ont connu une brève période d'interruption. Néanmoins, la bibliothèque a connu près de 60 passages de classes (31 école d'Avanchet-Salève, 18 école d'Avanchet-Jura, 10 EVE (crèche et jardin d'enfants).

Bibliothèque de Châtelaine

PERSONNEL

Suite aux divers remaniements liés à l'autonomisation de la Bibliothèque de Châtelaine, la composition de l'équipe fut transitoire jusqu'en décembre 2013, elle ne prendra sa forme définitive qu'en 2014.

Outre les mouvements du personnel interne, la Bibliothèque de Châtelaine a accueilli un job d'été pendant 3 semaines et une stagiaire pré-HES pendant 2 semaines.

Nous avons également participé à la Journée des métiers et à l'opération Métierpoly afin de faire connaître la profession aux élèves du Cycle d'Orientation et de l'école de Châtelaine (8° HARMOS).

Une bibliothécaire a suivi deux cours de formation continue dispensés par la CLP (Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique): un cours sur l'accueil des classes en bibliothèque et l'autre sur la politique documentaire en section jeunesse.

PRÊT

Cette année, nous avons prêté 22 054 documents. Ce chiffre est très satisfaisant si l'on tient compte que la bibliothèque est restée fermée pendant deux semaines pour gérer le déménagement lié à l'autonomisation. Le nombre de prêt a augmenté de 150 % en 5 ans, ce dont nous nous réjouissons particulièrement à l'heure où tout le monde prédit la fin du livre en papier et de la presse traditionnelle. Durant cette année, nous avons inscrit 235 nouveaux lecteurs.

ANIMATIONS Visites de classes

Comme chaque année, nous accueillons des classes des espaces de vie enfantine (EVE) et écoles primaires proches de la Bibliothèque de Châtelaine. Cette année, ce ne sont pas moins de 94 classes qui sont venues à la bibliothèque. Ce chiffre en constante augmentation est fort réjouissant, puisque nous savons tous que l'acquisition de la lecture est essentielle.

Heures du conte

Nous avons organisé 10 séances de l'Heure du conte sur toute l'année. Le succès de cette animation, bien que très traditionnelle, ne se dément pas au fil des ans.

Goûter littéraire

Cette activité a été mise en place cette année. Il s'agit de réunir lecteurs et bibliothécaires autour d'un petit goûter et de parler littérature. Ce nouveau rendez-vous a connu un succès irrégulier durant cette première année (4 séances), mais nous croyons en ce projet et allons continuer à le développer.

Ateliers bricolages

Encore une innovation! Deux ateliers ont été mis sur pied (février et octobre) pour permettre aux enfants de décorer des sacs en tissus destinés au transport de livres entre la bibliothèque et leur domicile et de fabriquer des signets originaux. Ces ateliers ont connu un vif succès.

Atelier découverte - Arboristerie

En avril, nous avons invité M^{me} Darriulat, éducatrice en environnement, pour faire découvrir aux enfants les traces des animaux à travers des éléments recueillis dans la nature et d'ouvrages disponibles à la bibliothèque. Un atelier très riche et très apprécié des enfants et des adultes accompagnants.

Ca va jazzer

Le 20 juin, soit le jeudi avant la Fête de la musique, nous avons invité le trio «Swing de fou» pour une ambiance festive lors de la séance de prêt. Ce concert fut également une première et nous allons reconduire le concept en 2014.

Sacs surprises

Cet été, les enfants ont pu emprunter des sacs que nous avions remplis nousmêmes avec des documents choisis avec soin. Ce n'est qu'à la maison que le petit lecteur a pu découvrir, avec surprise, ce que nous y avions mis. Succès garanti!

Journée portes ouvertes

A l'occasion de la rentrée scolaire et du changement d'organisation opéré durant l'été, nous avons mis sur pied une journée portes ouvertes qui se voulait à la fois ludique avec la présence d'un clown sur la Place de Châtelaine et informative avec une exposition à l'intérieur qui présentait notre travail au quotidien.

Atelier avec une illustratrice: Haydé

Haydé, célèbre pour avoir créé le chat Milton, est venu dispenser son art et son savoir tout au long de la journée du 8 novembre auprès de classes que nous avions conviées.

Ce fut une journée mémorable pour les enfants, les enseignants et nous-mêmes, tant Haydé a partagé son enthousiasme et sa passion avec tous les participants.

Noël

A l'occasion de Noël, nous avons préparé des cadeaux surprises sur le modèle des sacs surprises de l'été.

Nous avons également invité nos lecteurs à décorer le sapin avec des dessins ou des messages personnels. Ceci a beaucoup plu aux plus jeunes et permis d'égayer la bibliothèque durant la période de l'Avent.

Bibliothèque de Vernier

Service et personnel

La bibliothèque de Vernier a reçu pendant toute une journée deux jeunes du Cycle d'Orientation lors de la journée des métiers en janvier afin de leur faire découvrir le monde du travail. La bibliothèque engage des jobs d'été durant le mois d'août.

Prêt

Globalement, les chiffres de prêt restent élevés et stables depuis quelques années. Face au fléchissement actuel de l'attractivité des ouvrages sur papier, ce résultat rassure.

Grâce à la création en 2010 d'un fonds de films d'auteurs et classiques qui ne cesse de s'étoffer, le prêt des documents vidéo (DVD) pour les adultes ainsi que pour les enfants est en hausse constante. Les horaires variés, l'accueil et la qualité des documents proposés suscitent encore beaucoup d'intérêt.

Aménagement

La bibliothèque continue d'optimiser l'espace restreint dont elle dispose en effectuant un travail de tri et d'aménagement permanent.

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Visites de classes

Les classes des écoles des Ranches, Vernier Place et Poussy ainsi que les EVE fréquentent régulièrement la bibliothèque. L'occasion parfois unique pour certains enfants de découvrir une bibliothèque. En 2013, 121 classes sont venues en visite.

Rendez-vous contes...

La bibliothèque a proposé 8 séances de contes tout au long de l'année pour les enfants dès 6 ans et les adultes. Un rendez-vous attendu et fréquenté par de nombreux fidèles!

Spectacle de marionnettes

La compagnie Felluca est venue présenter le spectacle «Nimo, le jardinier musicien» pour les enfants dès 3 ans. La salle était pleine.

Mercredis bricolos

Afin de faire participer les jeunes lecteurs à la vie de la bibliothèque, nous leur proposons, à chaque nouvelle saison, de participer à des petits ateliers de bricolages pour décorer la bibliothèque. Les «œuvres» ornent ensuite l'entrée de la bibliothèque. Des moments sympathiques entre enfants, parents et bibliothécaires!

Fabrication d'un marque-page

Des modèles, du matériel et surtout de la discrétion! En effet, les enfants avaient la possibilité de confectionner un joli marquepage «spécial Fête des mères» avec l'aide et les conseils d'une bibliothécaire.

Sacs surprises

Au départ, il y a des sacs bien fermés. Ils sont disponibles à la bibliothèque pour les enfants (une couleur différente par tranche d'âge) et ils contiennent des documents variés et soigneusement choisis par les bibliothécaires. Mais c'est une surprise et l'enfant ne découvrira le contenu qu'une fois arrivé à la maison! Après le succès de l'été (50 sacs «disparus» en une semaine!), nous avons réitéré l'expérience en décembre avec toujours autant de succès!

ANIMATIONS POUR LES ADULTES

Théâtre «La petite fille de M. Linh»

Une pièce tirée du roman du même nom écrit par Philippe Claudel. Une belle histoire émouvante et une jolie prestation appréciée du public.

Soirées cinéma

Suite au succès rencontré l'an passé, nous avons continué d'offrir à notre public cinéphile, des soirées cinéma aux thèmes variés. En mars, il s'agissait d'en apprendre plus sur la mise en scène au cinéma avec deux courts-métrages de jeunes cinéastes romands et en automne, nous avons eu le plaisir de voir ou revoir Charlie Chaplin au temps du cinéma muet et de s'apercevoir que les images en disent souvent plus que mille mots!

Brunch thématique

Le 21 septembre, par une radieuse journée, un brunch-rencontre «Voyage en Birmanie» a eu lieu à la bibliothèque. L'éditeur et voyageur passionné Mathias Huber nous a fait le plaisir de nous parler de ce pays encore peu connu ainsi que de son activité d'éditeur de guides de voyages hors du commun. Nous avons aussi découvert en avant-première le dernier livre d'Olivier Föllmi et ses magnifiques photos. L'ambassade de Birmanie a préparé gracieusement un délicieux repas typique et s'est joint au public pour parler et répondre aux questions sur leur pays. Le repas s'est poursuivi à la véranda de Chauvet-Lullin dans une ambiance très sympathique. D'autre part, Serge Honthaas, photographe et passionné lui aussi par ce pays, a exposé ses photos.

Sports

Yvan Gilliéron Responsable 022 306 07 70 sports@vernier.ch



Urban Training 2013 . $\ensuremath{\texttt{@}}$ Serge Honthaas

Installations sportives

Piscine du Lignon

Le nombre total des entrées pour l'année 2013 est de 163 689 (161 872 en 2012).

Nous avons enregistré 104802 entrées du 11 mai au 8 septembre (102380 en 2012). En dehors de la saison estivale, nous avons enregistré 58887 entrées (59492 en 2012) pour la piscine couverte.

Bassins de natation d'Avanchet-Jura et des Ranches

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles, puis par l'école de natation communale et sont mis à disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation est stable, environ 40000 personnes ont fréquenté le bassin des Ranches et 38000 personnes celui d'Avanchet-Jura.

Tennis et badminton d'Aïre et de Vernier

Les clients des tennis apprécient de pouvoir jouer aux deux endroits selon les disponibilités des courts. Les 6 courts couverts de badminton de Vernier, inaugurés en 2012, sont fortement sollicités, notamment à midi, en fin de journée et le week-end. Cependant, nous rencontrons quelques problèmes l'hiver, lorsque les conditions météorologiques sont très humides. De la condensation se forme à l'intérieur de la halle. Des goutte-lettes tombent alors depuis les bâches de la toiture créant des zones mouillées sur les courts. Ces derniers deviennent, par conséquent, impraticables.

Un problème identique est observé sur les courts couverts de tennis, depuis que ceux-ci ne sont plus tempérés. Les terrains 7, 8 et 9, dont le revêtement est lisse, deviennent également glissants et dangereux.

Padel

Un terrain de Padel est installé depuis septembre 2012 sur le site des tennis de Vernier.

508 locations ont été effectuées durant l'année.

Minigolf

Nous avons enregistré 2357 entrées (3082 en 2012). La différence du nombre

d'entrées est en partie due au fait que, désormais, les enfants de moins de 6 ans ne paient plus l'entrée.

Centre culturel et sportif des Libellules

Quatre clubs d'arts martiaux et trois clubs de danse se partagent le centre. Par ailleurs, l'Essarde, institution de la Fondation Ensemble, y dispense tous les jeudis matin une activité physique pour les personnes en déficience intellectuelle.

Activités sportives municipales

Ecole de natation

Au vu de la forte demande, notamment pour les plus petits, nous avons ajouté 9 cours à la piscine du Lignon, qui se sont tous avérés complets.

Le nombre total de participants aux cours, adultes et enfants confondus, est de 695 (462 en 2012).

Début juillet, deux stages d'une semaine ont été organisés pour les enfants débutants avec 74 inscrits (79 en 2012).

Aquagym

Les cours d'aquagym (adultes et seniors) ont lieu à la piscine couverte du Lignon. Un total de 208 personnes a été enregistré (210 en 2012). Ces cours sont toujours très appréciés.

Ecole de plongée

La Ville a confié la gestion pratique et la dispense des cours au Club subaquatique de Vernier alors que le service des sports s'occupe de l'organisation de l'école et des inscriptions.

La liste des cours s'est passablement étoffée et le nombre de participants a bondi:

- 89 élèves pour les cours (28 en 2012)
- 11 élèves pour les stages (5 en 2012).

Aquabike

Nous avons organisé pour la seconde fois des cours d'aquabike à la piscine du Lignon du 1er au 25 juillet, à raison de 6 cours par semaine, soit 2 de plus qu'en 2012. Ces cours ont à nouveau remporté un vif succès. 422 personnes ont pu y participer.

Ecole de badminton

L'école de badminton a lieu tous les mercredis après-midi au Tennis d'Aïre pour les jeunes de 9 à 15 ans. Le total des participants s'élève à 14 élèves (12 en 2012).

Gymnastique (selon méthode Pilates)

Trois cours ont été organisés en 2013, un cours senior et un cours adulte à l'école du Lignon, ainsi qu'un cours adulte à l'école des Ranches. 24 personnes se sont inscrites (23 en 2012).

Urban Training

Des cours conviviaux, des rencontres diverses, autant pour entretenir sa forme que pour s'amuser, voici le concept que la Ville a offert pour la seconde fois en 2013.

Stimulant, préventif, gratuit, Urban Training propose une manière inédite de faire du sport en groupe, sous la direction de coachs professionnels, en se réappropriant la Ville.

Les 18 cours donnés de mai à septembre ont réuni 178 participants, dont près de 60% de Verniolans.

Manifestations

Sports pour tous

Environ 10000 visiteurs ont participé les 15 et 16 juin à l'édition 2013 de Sports pour tous à la piscine du Lignon.



Sports pour tous 2013. © Serge Honthaas

Petits et grands ont pu assister et participer à de nombreuses démonstrations et initiations. Plus de 20 activités sportives pouvant être pratiquées sur Vernier étaient représentées par les associations et clubs sportifs locaux.

La nocturne du samedi, quant à elle, a accueilli un public heureux de jouer les prolongations et d'avoir pu profiter de la piscine jusqu'à minuit et demi.

Des DJ ont animé toute la soirée du samedi et un concert de country a eu lieu le dimanche en fin de journée.

Swiss Open de tennis en fauteuil roulant

Le Swiss Open de tennis en fauteuil roulant s'est déroulé du 9 au 14 juillet 2013 au Bois-des-Frères. Deux courts couverts ont été réservés au tennis de Vernier.

Tour du Canton

Le service des sports a organisé la 2° étape du Tour du Canton 2013, le mercredi 5 juin 2013. Cette étape a été un succès avec environ 2 200 coureurs. Le parcours partait du cœur du Lignon pour effectuer une boucle sur la Ville de Vernier, retour au Lignon. De nombreux bénévoles ont œuvré à la bonne organisation de cette manifestation.

Travaux

Stade d'Aïre

Suite à l'opposition des riverains, les travaux de réfection du terrain A du stade d'Aïre (remplacement du gazon naturel par du gazon synthétique et création de l'éclairage) n'ont pas pu débuter en 2013 comme prévu initialement.

Suite à l'obtention des autorisations nécessaires aux travaux, un accord a été trouvé et une convention a été signée le 18 décembre entre le Ville de Vernier, le Football club d'Aïre-Le Lignon, les riverains et le Coin-de-Terre.

Les travaux sont agendés entre février et juin 2014.

Stade de Vernier

Afin de correspondre aux nouveaux critères de l'Association cantonale genevois de football (110 m x 64 m avec une zone de sécurité de 3 mètres sur le pourtour du terrain), de nouveaux abris joueurs ont été posés et un redimensionnement du terrain A en herbe naturelle a dû être effectué, impliquant le déplacement des poteaux de corners et des buts. Coût des travaux CHF 18915.40.

Terrain d'Avanchet

Nous avons remplacé deux conteneurs hors d'usage au terrain d'Avanchet afin d'y aménager des vestiaires supplémentaires. Ces travaux ont été réalisés pour un montant de CHF 21 589.20.

Tennis d'Aïre

La toiture de la halle du tennis d'Aïre, qui était en très mauvais état, a été changée pour la somme de CHF 27 989.80.

Piscine du Lignon

Nous avons changé le compresseur usé et dont la capacité n'était pas suffisante ni pour le club de plongée ni pour la compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier. Cela pour un montant de CHF 28 620.–.

Bassin des Ranches

Afin d'améliorer la qualité de l'eau, une lampe UV a été installée au bassin des Ranches, pour un montant de CHF 17 107.85.

Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi Responsable 022 306 06 90 infotel@vernier.ch



© istock

Informatique

La migration du parc d'ordinateur est terminée. Les versions utilisées sont Windows 7 pour le système d'exploitation et Office 2010 pour la suite bureautique.

Le logiciel de bibliothèque ainsi que le programme d'accès à la piscine ont été remplacés.

Systèmes d'impressions

Ces systèmes ont été optimisés. Afin de contribuer à la diminution du nombre de

copies papier, chaque service est équipé d'un appareil multifonctions permettant de scanner au format pdf ou jpg vers un répertoire partagé du serveur de fichiers.

Téléphonie et VOiP

N'étant pas satisfaits du service de notre prestataire pour la gestion du central téléphonique, nous avons entrepris la recherche d'un nouvel intégrateur. Notre choix s'est porté sur la société Swisspro.

Courant décembre, nous avons débuté l'installation de la VOiP sur les sites

de la piscine du Lignon, de Chauvet, de l'Eve Lignon et de l'Eve Libellules.

Fibre optique - Wifi

Poursuite du déploiement du réseau fibre optique communal dans nos bâtiments. En plus de transmettre des données informatiques, ce réseau en fibre optique nous permet de déployer de la téléphonie et nous servira de support futur pour la diffusion du Wifi dans les annexes communales.

Comptes et tableaux

Rapport de l'organe de contrôle



Rapport de l'organe de révision au Conseil Municipal de la Ville de Vernier

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Ville de Vernier, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le compte administratif et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil Administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi suisse, aux dispositions légales cantonales et son règlement d'application, incombe au Conseil Administratif. En outre, le Conseil Administratif est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. En outre, nous vérifions la conformité avec la loi suisse, la loi cantonale et son règlement d'application. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse, à la loi cantonale et son règlement d'application.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant un excédent de revenus du compte de fonctionnement de CHF 5'128'337.66.

PricewaterhouseCoopers SA

本人

Marc Secretan

Expert-réviseur Réviseur responsable Julien Ménoret

Expert-réviseur

Genève, le 20 mars 2014

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement, compte administratif et annexe)
- Liste des vérifications effectuées

Résumé

du compte de fonctionnement 2013 (classification fonctionnelle)

| | BUDGET 2013 | T 2013 | COMPTES 2013 | S 2013 | ECARTS | KTS TTS |
|--|----------------|---|----------------|----------------|--------------|---------------|
| | Charges | Revenus | Charges | Revenus | Charges | Revenus |
| Conseil municipal | 498'740.00 | 1,060.00 | 405'423.55 | 882.30 | -93'316.45 | -177.70 |
| Conseil administratif | 601'810.00 | 4'920.00 | 586'897.20 | 4,158.65 | -14'912.80 | -761.35 |
| Administration générale | 5'406'436.00 | 52'210.00 | 13'302'228.82 | 41,668.50 | 7'895'792.82 | -10'541.50 |
| Immeubles du patrimoine administratif | 3'932'978.00 | 764'810.00 | 3'911'452.75 | 750'062.30 | -21'525.25 | -14'747.70 |
| Assurances du personnel, honoraires, redevance S.I. | 1'464'448.00 | 2'471'500.00 | 816'634.35 | 2'234'166.70 | -647'813.65 | -237'333.30 |
| Etat civil | 636'510.00 | 234'330.00 | 589'225.60 | 192'595.10 | -47'284.40 | -41'734.90 |
| Police municipale et amendes | 3'192'291.00 | 865'480.00 | 3'185'149.17 | 907,902.65 | -7'141.83 | 42'422.65 |
| Incendie et secours | 2'030'570.00 | 417'500.00 | 2'165'488.20 | 452'371.70 | 134'918.20 | 34'871.70 |
| Protection civile | 602'853.00 | 42'380.00 | 528'859.91 | 53'310.90 | -73,993.09 | 10'930.90 |
| Ecoles publiques | 8'613'653.00 | 247'650.00 | 8,538,262.08 | 392'710.35 | -75'390.92 | 145'060.35 |
| Encouragement à la culture | 4'537'657.00 | 270'570.00 | 4'514'006.79 | 177'089.00 | -23'650.21 | -93'481.00 |
| Parcs et promenades | 3'195'494.00 | 62'280.00 | 3'198'366.39 | 44'651.55 | 2'872.39 | -17'628.45 |
| Sports | 7'594'917.00 | 1,357,709.00 | 7'752'561.23 | 1'367'325.95 | 157'644.23 | 9'616.95 |
| Autres loisirs (colonies, centres loisirs et rencontres) | 4'730'998.00 | 26'790.00 | 4'678'939.29 | 86'191.85 | -52'058.71 | 29'401.85 |
| Institutions jeunesse (crèches, garderies, rest. scol.) | 18'923'045.00 | 6'216'090.00 | 19'358'235.53 | 6'523'925.10 | 435'190.53 | 307'835.10 |
| Aide sociale | 5'497'942.00 | 349'520.00 | 5'490'783.62 | 216'925.75 | -7'158.38 | -132'594.25 |
| Routes communales | 9'469'440.00 | 410'450.00 | 9'475'173.21 | 597'180.55 | 5,733.21 | 186'730.55 |
| Trafic régional | 739'360.00 | 426'000.00 | 694'157.19 | 426'290.00 | -45'202.81 | 290.00 |
| Protection des eaux | 1'237'275.00 | 00.00 | 1,082,805.60 | 146'104.70 | -154'469.40 | 146'104.70 |
| Traitement des déchets | 5'128'318.00 | 284'470.00 | 5'261'830.66 | 229'887.30 | 133'512.66 | -54'582.70 |
| Cimetières | 841,282.00 | 35,260.00 | 98.962.026 | 51,203.20 | 129'514.86 | 15'643.20 |
| Autres tâches protection environnement | 1.175'600.00 | 403,710.00 | 1'075'784.03 | 389'530.15 | -99'815.97 | -14'179.85 |
| Aménagement du territoire | 749'940.00 | 3'940.00 | 780'218.99 | 3'610.40 | 30'278.99 | -329.60 |
| Impôts | 7.083'000.00 | 85'282'509.00 | 8'227'615.34 | 98'543'898.77 | 1'144'615.34 | 13'261'389.77 |
| Charges et revenus des capitaux | 3'868'332.00 | 175'280.00 | 3'511'882.64 | 175'201.74 | -356'449.36 | -78.26 |
| Immeubles du patrimoine financier | 499,280.00 | 1'911'813.00 | 509'195.95 | 1'731'467.45 | 9'915.95 | -180'345.55 |
| | | | | | | |
| Tofally | 102,252,169.00 | 102/348/531 00 | 110'611'974 95 | 115'740'312 61 | | |
| Excédent de revenus | 96'362 00 | 000000000000000000000000000000000000000 | 5'128'337 66 | | | |
| | 400,040,504,00 | 1 | 44517401040 64 | | | |

Résumé du compte de fonctionnement 2013 (classification par nature)

| CHARGES | | BUDGET | COMPTES | ECARTS |
|---|---|---|--|--|
| | | CHF | CHF | CHF |
| 300 | Autorités et commissions | 539'620.00 | 477'819.40 | -61'800.60 |
| 301 | Traitements du personnel | 32'579'430.00 | 32'908'371.58 | 328'941.58 |
| 303 | Assurances sociales | 2'729'310.00 | 2'782'016.42 | 52'706.42 |
| 304 | Caisses de pensions et prévoyance | 3'900'330.00 | 11'677'079.10 | 7'776'749.10 |
| 305 | Assurances maladie et accidents | 1'818'110.00 | 1'759'412.15 | -58'697.85 |
| 306 | Prestations en nature | 120'950.00 | 99'874.65 | -21'075.35 |
| 307 | Prestations aux pensionnés | 15'000.00 | 4'620.35 | -10'379.65 |
| 308 | Personnel intérimaire | 340'000.00 | 525'837.50 | 185'837.50 |
| 309 | Autres charges du personnel | 367'800.00 | 350'293.95 | -17'506.05 |
| 310 | Fournitures de bureau, imprimés, publicité | 906'670.00 | 776'253.88 | -130'416.12 |
| 311 | Achat mobilier, machines, véhicules, matériel | 1'207'871.00 | 1'140'091.74 | -67'779.26 |
| 312 | Eau, énergie, combustibles | 2'601'200.00 | 2'791'549.24 | 190'349.24 |
| 313 | Achats fournitures et marchandises | 1'962'530.00 | 2'001'582.85 | 39'052.85 |
| 314 | Entretien des immeubles et routes communales | 5'606'845.00 | 5'835'640.28 | 228'795.28 |
| 315 | Entretien d'objets mobiliers | 414'895.00 | 377'384.27 | -37'510.73 |
| 316 | Loyers, fermages, redevances d'utilisations | 1'303'646.00 | 1'256'105.15 | -47'540.85 |
| 317 | Dédommagements | 987'030.00 | 871'196.49 | -115'833.51 |
| 318 | Poste, assurances, honoraires, fermage voirie, soldes impôts, frais | 11'318'980.00 | 11'523'774.58 | 204'794.58 |
| | généraux, frais organisation, frais emprunts | | | |
| 319 | Frais divers | 123'470.00 | 111'508.50 | -11'961.50 |
| 322 | Dettes à moyen et long termes | 3'841'032.00 | 3'478'465.51 | -362'566.49 |
| 323 | Dettes envers des entités particulières | 0.00 | 16'751.90 | 16'751.90 |
| 329 | Autres intérêts passifs | 1'000.00 | 879.35 | -120.65 |
| 330 | Amortissements du patrimoine financier | 2'372'000.00 | 2'373'291.88 | 1'291.88 |
| 331 | Amortissements ordinaires du patrimoine administratif | 11'647'674.00 | 11'108'909.31 | -538'764.69 |
| 34 | Compensation financières communes frontalières | 3'073'000.00 | 4'012'690.13 | 939'690.13 |
| 351 | Dédommagements au canton | 1'838'500.00 | 2'104'954.54 | 266'454.54 |
| 352 | Dédommagements aux communes | 3'812'040.00 | 3'843'223.55 | 31'183.55 |
| 361 | Subventions au canton | 2'242'805.00 | 2'095'505.85 | -147'299.15 |
| 363 | Subventions propres établissements | 574'450.00 | 576'365.15 | 1'915.15 |
| 364 | Subventions stes d'économie mixte | 54'381.00 | 54'381.00 | 0.00 |
| 365 | Subventions institutions privées | 1'968'600.00 | 1'715'298.05 | -253'301.95 |
| 366 | Subventions aux personnes physiques | 1'473'000.00 | 1'457'950.65 | -15'049.35 |
| 367 | Subventions à l'étranger | 510'000.00 | 502'896.00 | -7'104.00 |
| | Totaux | 102'252'169.00 | 110'611'974.95 | 8'359'805.95 |
| | Totalix | 102 232 169.00 | 110 011 974.95 | 0 339 603.93 |
| 4 | Revenus | BUDGET | COMPTES | ECARTS |
| 4 | | | | |
| | Revenus | BUDGET CHF | COMPTES CHF | ECARTS CHF |
| 400 | Revenus Impôts personnes physiques | BUDGET CHF 51'030'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 | ECARTS CHF 3'584'700.20 |
| 400 401 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 |
| 400 401 406 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 | ECARTS CHF 3'584'700.20 |
| 400 401 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 |
| 400 401 406 408 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 |
| 400 401 406 408 409 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 |
| 400 401 406 408 409 420 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 |
| 400 401 406 408 409 420 421 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 0.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 | Revenus Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'65.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 1632'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 20'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 160'000.00 20'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'09.660 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 160'000.00 20'000.00 275'000.00 7'164'509.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 444 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 160'000.00 275'000.00 7'164'509.00 0.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 17719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 444 450 452 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 2'000.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 160'000.00 275'000.00 7'164'509.00 69'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 17119.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 444 450 452 460 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes Subventions de la Confédération | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 160'000.00 275'000.00 7'164'509.00 69'000.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 315'039.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 -42'461.00 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 441 444 450 452 460 461 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes Subventions de la Confédération Subventions du canton | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 20'000.00 275'000.00 7'164'509.00 69'000.00 357'500.00 0.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'65.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 315'039.00 105'957.65 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 -42'461.00 105'957.65 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 444 450 452 460 461 462 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes Subventions du canton Subventions des communes | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 20'000.00 275'000.00 7'164'509.00 0.00 69'000.00 357'500.00 0.00 45'900.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 315'039.00 105'957.65 45'904.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'09.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 -42'461.00 105'957.65 4.00 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 441 444 450 452 460 461 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes Subventions de la Confédération Subventions du canton | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 2'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 20'000.00 275'000.00 7'164'509.00 69'000.00 357'500.00 0.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'65.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 315'039.00 105'957.65 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'090.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 -42'461.00 105'957.65 |
| 400 401 406 408 409 420 421 422 423 424 426 427 429 431 434 435 436 437 439 440 441 444 450 452 460 461 462 | Impôts personnes physiques Impôts personnes morales Impôts sur les chiens Fonds de péréquation Taxe professionnelle communale Intérêts bancaires Intérêts comptes de dépôt Produits patrimoine financier Produits immeubles du patrimoine financier Gains comptables sur placements patrimoine financier Participations permanentes du patrimoine administratif Immeubles du patrimoine administratif Autres revenus Emoluments administratifs Redevances d'utilisation et prestations de service Ventes de marchandises Dédommagements de tiers Amendes communales Autres contributions Part à des recettes fédérales Part à des recettes cantonales Contributions cantonales Dédommagements de la Confédération Dédommagements des communes Subventions du canton Subventions des communes | BUDGET CHF 51'030'000.00 9'940'000.00 25'000.00 9'819'000.00 7'200'000.00 38'000.00 0.00 1'911'813.00 2'000.00 135'280.00 3'174'070.00 80'000.00 163'100.00 6'532'844.00 1'438'500.00 1'601'815.00 822'000.00 20'000.00 275'000.00 7'164'509.00 0.00 69'000.00 357'500.00 0.00 45'900.00 | COMPTES CHF 54'614'700.20 15'910'037.17 42'531.25 11'983'754.00 8'699'731.00 18'035.20 1'719.93 306.61 1'698'776.25 33'116.70 155'140.00 3'017'478.25 108'502.80 191'665.15 6'999'543.15 1'462'359.25 1'680'714.55 860'090.60 209'715.20 5'747.50 300'456.70 7'164'509.00 1'050.00 0.00 315'039.00 105'957.65 45'904.00 | ECARTS CHF 3'584'700.20 5'970'037.17 17'531.25 2'164'754.00 1'499'731.00 -19'964.80 -280.07 306.61 -213'036.75 31'116.70 19'860.00 -156'591.75 28'502.80 28'565.15 466'699.15 23'859.25 78'899.55 38'09.60 49'715.20 -14'252.50 25'456.70 0.00 1'050.00 -69'000.00 -42'461.00 105'957.65 4.00 |

Bilan au 31 décembre 2013

| Coi | mptes Désignation | Solde | |
|---------------------------------|--|--|--|
| | | 01.01.2013 | 31.12.2013 |
| 1 | ACTIF | 234'729'372.39 | 227'904'112.69 |
| 10 | DISPONIBILITES | 20'886'261.71 | 28'631'135.00 |
| 100 101 102 103 109 | Caisses Chèques postaux Banques Compte de dépôt Compte de virement | 77'973.85 2'902'449.35 8'127'690.98 9'813'626.53 -35'479.00 | 85'915.45 12'079'917.24 6'550'738.27 10'373'110.34 -458'546.30 |
| 11 | AVOIRS | 40'415'182.81 | 33'145'832.55 |
| 111 112 115 118 | Comptes courants Impôts à encaisser Autres débiteurs Compte de liaison entre exercices | 17'260'138.81 19'985'637.06 1'925'443.19 1'243'963.75 | 9'737'999.11 21'146'337.45 1'965'973.29 295'522.70 |
| 12 | PLACEMENTS | 35'146'583.18 | 36'132'968.30 |
| 122 123 125 | Prêts Immeubles Marchandises et approvisionnement | 287'879.45 34'815'474.45 43'229.28 | 302'369.76 35'788'770.70 41'827.84 |
| 13 | ACTIFS TRANSITOIRES | 136'908.80 | 545'484.00 |
| 139 | Autres comptes transitoires | 136'908.80 | 545'484.00 |
| 14 | INVESTISSEMENTS | 132'610'590.89 | 123'914'847.84 |
| 140 141 143 146 149 | Terrains non bâtis Ouvrages de génie civil Terrains bâtis Mobilier, machines, véhicules Autres biens | 4'776'354.28 33'200'066.49 88'019'057.52 6'101'409.30 513'703.30 | 4'881'222.83 27'566'253.69 85'104'249.52 5'748'881.90 614'239.90 |
| 15 | PRETS - PARTICIPATIONS PERMANENTES | 5'533'845.00 | 5'533'845.00 |
| 152 153 154 | Communes Propres établissements Sociétés d'économie mixte | 10'000.00 1'783'415.00 3'740'430.00 | 10'000.00 1'783'415.00 3'740'430.00 |

| Comptes | Désignation | Soldes | au |
|------------|--|----------------------------|----------------------------|
| • | | 01.01.2013 | 31.12.2013 |
| • | D4.00/F | 00.417001070.00 | 00710041440 |
| 2 | PASSIF | 234'729'372.39 | 227'904'112.69 |
| 20 | ENGAGEMENTS COURANTS | 4'450'929.24 | 6'036'713.31 |
| 200 | Créanciers | 4'367'817.46 | 5'670'105.38 |
| 201 | Dépôts | 23'516.00 | 23'483.00 |
| 208 | Compte de liaison entre exercices | 25'312.38 | 296'946.63 |
| 209 | Autres engagements | 34'283.40 | 46'178.30 |
| 22 | DETTES A MOYEN ET LONG TERME | 131'521'405.70 | 125'341'028.70 |
| 221 | Reconnaissances de dettes | 131'521'405.70 | 125'341'028.70 |
| 23 | ENGAG. ENVERS ENTITES PART. | 1'771'640.54 | 1'634'035.84 |
| 000 | Durance Abeliller and the | 0051005.04 | 0071055.54 |
| 230 233 | Propres établissement Fonds et fondations | 695'335.64 1'076'304.90 | 627'655.54 1'006'380.30 |
| 233 | Fords et fordations | 1076304.90 | 1 000 300.30 |
| 24 | PROVISIONS | 3'510'377.56 | 3'963'952.33 |
| 240 | Compte de fonctionnement | 3'510'377.56 | 3'963'952.33 |
| 25 | PASSIFS TRANSITOIRES | 1'757'185.25 | 1'398'718.50 |
| 250 | Intérêts | 1'363'398.00 | 1'214'609.70 |
| 259 | Autres comptes transitoires | 393'787.25 | 184'108.80 |
| | · · | | |
| 28 | FINANCEMENTS SPECIAUX | 17'658'100.86 | 10'341'593.11 |
| 280 | Taxes d'équipement | 10'323'973.91 | 5'680'077.71 |
| 281 | Taxes d'épuration | 394'902.70 | 394'902.70 |
| 282 | Taxes d'écoulement | 6'370'728.55 | 3'808'498.80 |
| 283 | Contributions de remplacement | 568'495.70 | 458'113.90 |
| 29 | FORTUNE NETTE | 74'059'733.24 | 79'188'070.90 |
| 23 | TORTONE NETTE | 14 000 133.24 | 79 100 070.90 |
| 290 | FORTUNE NETTE | 74'059'733.24 | 79'188'070.90 |

Créditsd'investissements – Travaux en cours

| Comptes | Désignation | Délibération | Montant | Montants payés | Disponible 50.03 | Montants payés | Disponible | Dépassement |
|----------------|---|--------------|--------------|---------------------|------------------|------------------|---------------|-------------|
| | | 5 | | Jusqu'au 31.12.2012 | au 01.01.20 | 0101.2.1.12.2013 | | |
| | 05 - ADMINISTRATION GENERALE | | | | | | | |
| 050.001.506100 | Réseau intra-communal à haut débit - 2e étape | 01.02.11 | 340'000.00 | 250'216.90 | 89'783.10 | 2,080.20 | 87.702.90 | 0:00 |
| 050.001.509000 | Etude pour la signalétique piétonne de Vernier | 04.10.11 | 103'000.00 | 80'431.35 | 22'568.65 | 8'824.75 | 13'743.90 | 00.0 |
| 050.001.509100 | Réalisation de la signalétique plétonne de Vernier | 16.04.13 | 245'000.00 | 0.00 | 245'000.00 | 116'834.85 | 128'165.15 | 00:00 |
| | 08 - IMMEUBLES DU P.A. NON-VENTILABLES | | | | | | | |
| 081.995.503100 | Réfection et amélioration de l'éclairage | 17.11.09 | 65,000.00 | 59,000.00 | 6,000,00 | 5'460.30 | 539.70 | 00.0 |
| 081.000.503100 | EPIOR | 02:02:10 | 150'000.00 | 148'498.75 | 1'501.25 | 6'361.20 | 00:00 | 4'859.95 |
| 081.991.503100 | Chauffage à distance dans divers bâtiments communaux de Vernier-Village | 14.12.10 | 1'917'000.00 | 1'749'682.10 | 167'317.90 | 283'234.70 | 0.00 | 115'916.80 |
| 081.000.503101 | EPIQR - 2e étape | 01.02.11 | 312'000.00 | 224'578.20 | 87'421.80 | 63'028.80 | 24'393.00 | 00.00 |
| 101905.506101 | ***Déménagement des services communaux | 12.04.11 | 520,000.00 | 1'251'531.65 | -731'531.65 | 9,24,35 | 00.00 | 741'106.00 |
| | ***CC. Déménagement des services communaux | 05.03.13 | 745'000.00 | 0.00 | 745'000.00 | 0.00 | 745'000.00 | 00.0 |
| 081.002.503100 | Mairie - Remplacement et isolation des vitrages | 15.11.11 | 250'000.00 | 179'426.20 | 70'573.80 | 48'418.40 | 22'155.40 | 00:00 |
| 081.010.503000 | | 13.12.11 | 380'000.00 | 74'570.25 | | 266'160.50 | 39'269.25 | 00:0 |
| 081.262.503100 | Route de Vernier 186, Achat des surfaces commerciales " La Fabrique du Temps" | 11.12.12 | 1'280'000.00 | 00:0 | | 1,234,930.00 | 45'070.00 | 00:00 |
| 081.008.503100 | Réoganisation des bibliothéques et aménagement salle de rythmique AVA | 05.03.13 | 154'000.00 | 00:0 | 154'000.00 | 126'839.80 | 27'160.20 | 00:00 |
| 081.010.503100 | Ferme Bourquin-Golay réalisation d'un CQ+RS et espace parascolaire | 16.04.13 | 6'174'000.00 | 0.00 | | 999'569.40 | 5'174'430.60 | 00:0 |
| | 16 - PROTECTION CIVILE | | | | | | | |
| 161.100.503100 | PC Ranches, rénovation | 03.04.07 | 123'500.00 | 135'418.70 | -11'918.70 | 1,539.00 | 00:00 | 13'457.70 |
| 161.100.506100 | PC Ranches, matériel d'engagement des Fores | 03.04.07 | 100,000.00 | 119'963.80 | -19'963.80 | 00'0 | 00:00 | 19'963.80 |
| 161.120.503100 | PC Imm.rue de la Coupe Gordon-Bennett, construction | 29.06.10 | 199'424.00 | 149'568.00 | 49'856.00 | 49'856.00 | 0.00 | 0.00 |
| | 21 - ECOLES PUBLIQUES | | | | | | | |
| 210.030.503100 | ***Rénovation de l'école d'Aire | 13.05.08 | 4'875'000.00 | 5'662'013.30 | -787'013.30 | 0.00 | 0.00 | 787'013.30 |
| | ***CC. Rénovation de l'école d'Aire | 25.06.13 | 787'013.30 | 00:0 | 787'013.30 | 00:0 | 787'013.30 | 00.0 |
| 210.200.503100 | Ecole de Châtelaine, reprise des eaux pluviales et mise en séparatif partielle | 15.11.11 | 112'000.00 | 39'411.70 | 72'588.30 | 72'985.80 | 00:00 | 397.50 |
| 210.220.503101 | ***Ecole des Libellules, réfection toiture salle de gym | 26.06.12 | 157'000.00 | 131'832.20 | | 23'369.50 | 1.798.30 | 00.0 |
| 210.312.503100 | | 11.12.12 | 175'000.00 | 0.00 | | 149'538.45 | 25'461.55 | 0.00 |
| 210.999.503102 | calrage dans les ecoles, rempiacement et amelioration Acculiettion de cradine à la calla des fêtes du Linnon | 29.01.12 | 151,000 00 | 0.00 | 151,000 00 | 137 219.30 | 248 / 80. / U | 0.00 |
| 210.200.503000 | 7 | 16.04.13 | 1'500'000.00 | 00:0 | - | 5,554.80 | 1'494'445.20 | 0.00 |
| 210.110.503000 | 1 | 01.10.13 | 1'030'000.00 | 00:0 | | 48'324.60 | 981'675.40 | 00:00 |
| 210.410.503000 | | 01.10.13 | 195'000.00 | 0.00 | | 115'643.95 | 79'356.05 | 00.00 |
| 210.999.506101 | Acquisition de machines de décapage | 17.12.13 | 138'200.00 | 00.0 | 138'200.00 | 00.00 | 138'200.00 | 00:00 |
| | 30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE | | | | | | | |
| 300.208.503100 | ***ACTARIS - Transformation du bâtiement | 02.02.10 | 730'000.00 | 913'841.25 | -183'841.25 | -461.80 | 00.00 | 183'379.45 |
| | | 05.03.13 | 183'429.59 | 0.00 | - | 0.00 | 183'429.59 | 0.00 |
| 301.400.503000 | Salle de spectacles - Etudes préliminaires | 26.06.12 | 85'000.00 | 25'532.00 | | 26'696'60 | 2'771.40 | 00:00 |
| 301.500.503000 | Centre culturel de Châtelaine (CCC)- étude concours | 12.11.13 | 690'000.00 | 00.0 | 00.000.069 | 26'497.15 | 663'502.85 | 00.0 |

| | Designation | Délibération CM | du crédit | insqu'au 31.12.2012 | DISponible au 01.01,2012 | Montants payes du 01.01-31.12.2013 | Disponible | Depassement |
|------------------|---|--------------------|---------------|---------------------|-----------------------------|---------------------------------------|--------------|--------------|
| | · | | | | | | | |
| | 33 - PARCS ET PROMENADES | | | | | | | |
| 332.900.500100 | Echange de parcelle avec Givaudan | 13.10.99 | 45,000.00 | 14'614.35 | 30'385.65 | 0.00 | 30,385.65 | 0.00 |
| 334.200.500100 | ***Réaménagement de la place de Châtelaine - étape 1 | 03.03.09 | 175'000.00 | 164'281.25 | 10'718.75 | | | 0.00 |
| 330.007.500100 | ***Etude pour aménagement d'une zone détente "Au moulin" | 28.06.11 | 148'000.00 | 133'056.25 | | 14'943.75 | 00.0 | 00:0 |
| 333.320.500100 | ***Aménagement des sentiers pédestres le long du Rhône | 06.03.12 | 432'000.00 | 62,940.90 | 369'059.10 | 369'007.10 | 52.00 | 0.00 |
| 334.100.500101 | ***Aménagement paysager à Vernier-Place | 06.03.12 | 70,000.00 | 55'728.60 | 14'271.40 | 10,774.10 | 3'497.30 | 0.00 |
| 330.007.500101 | Zone de détente "Au Moulin" - Réalisation | 25.06.13 | 1'623'000.00 | 00:00 | 1'623'000.00 | 77'706.85 | 1'545'293.15 | 0.0 |
| | 34SPORTS | | | | | | | |
| 344 200 503400 | Trounius drawklinedins tophinius A.I.o. singing dt.I. Janou. | 100 11 00 | 00 000,037 | 4900004 | 2471003 EE | 40.450.00 | 204,446.75 | |
| 342 301 503100 | CSA - 4 vestaires sup + rénoy des instal tech | 17 11 09 | 1,503,900,00 | 1,449,443.05 | | 00.00 | 54,456 95 | 00.0 |
| 343, 102, 503100 | CTV - Couvert terrains Badminton | 29:06:10 | 1,390,000.00 | 1'447'201.10 | | 1.56 | 00.00 | 58'767.10 |
| 342.103.503100 | ***CSV - revêtement du terrain C et réfection de l'éclairage du terrain B | 08.03.11 | 1'719'000.00 | 1'652'722.30 | | 9 | 482.75 | 0.00 |
| 343.303.503100 | CTA - revêtement de 4 courts extérieurs | 08.03.11 | 272'000.00 | 150'570.45 | _ | | 121'429.55 | 0.00 |
| 343.103.503100 | ***CTV - revêtement de 3 courts extérieurs | 08.03.11 | 597'000.00 | 585'739.05 | | | | 0.0 |
| 342.300.503101 | CSA - Terrain A remplacement du revêtement et création de l'éclairage | 17.04.12 | 1.725.000.00 | 22'840.95 | 1.702.159.05 | 9'911.30 | 1'692'247.75 | 0.00 |
| | Todacentre or Egint Treemine | | | | | 1 | | 5 |
| | 35 - AUTRES LOISIRS | | | | | | | |
| 354.109.503100 | ***Centre de quartier du Lignon (Paroisse Epiphanie) | 03.10.06 | 1'740'000.00 | 1.722.070.70 | 17'929.30 | 0.00 | 17'929.30 | 0.00 |
| 359.100.503100 | Aménag., sécuris. et mise aux normes des places de jeux | 13.10.09 | 1'325'000.00 | 892'031.15 | 432'968.85 | 97'636.55 | 335'332.30 | 00:00 |
| 354.330.503100 | MQAL rénovation | 08.03.11 | 870'000.00 | 1'464'512.00 | -594'512.00 | 75'439.60 | 00:00 | 669'951.60 |
| 350.100.503100 | Réaménagement du Chalet d'En-Haut PLANACHAUX | 17.05.11 | 181'000.00 | 145'345.60 | | 9,067.40 | 26'587.00 | 0.00 |
| 355.127.503100 | ***Achat des parcelles Chemin de Mouille-Galand | 15.11.11 | 2'350'000.00 | 2'357'460.00 | | 0.00 | | 7'460.00 |
| 356.400.503100 | Edipse - aménagements extérieurs | 31.01.12 | 126'000.00 | 62'591.55 | | 96'040.15 | 00:00 | 32'631.70 |
| 355.125.503100 | MQ Mouille-Galand Etude pour la réhabilitation | 15.11.12 | 160'000.00 | 15'050.70 | | 22'058.01 | 122'891.29 | 00:0 |
| 355.200.503000 | Etude pour la maison de quartier au Ch. De-Maisonneuve 45 | 16.04.13 | 180,000.00 | 0.00 | | 57'430.30 | 122'569.70 | 0.0 |
| 355.110.503100 | :MQ Mouille-Galand Realisation | 25.06.13 | 1'988'000.00 | 00:0 | 1,988,000.00 | 0.00 | 1'988'000.00 | 0.00 |
| | 64 - INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE | | | | | | | |
| 0.330.503100 | 540.330.503100 ***EVE du Lionon-fravaux d'urgence | 13.05.08 | 105'000.00 | 104'475.15 | 524.85 | 00:00 | 524.85 | 0.00 |
| 540.330.503101 | EVE du Lignon- extension et transformation | 17.11.09 | 1,060,000.00 | 1,036'219.15 | 23'780.85 | 7.001.65 | | 0.00 |
| 540.100.503100 | Etude et réalisation du Pavillon de l'Enfance de Vernier Village (PEVV) | 15.12.09 | 10'950'000.00 | 11'234'465.20 | 7 | 38'265.50 | | 322'730.70 |
| 540.100.506100 | Equipement initial du Pavillon de l'Efance de Vernier Village (PEVV) | 01.02.11 | 442'000.00 | 356'610.75 | 85'389.25 | 41'512.95 | 43'876.30 | 00:00 |
| 540.000.506000 | Etude d'aménagement de deux EVE (bat EVE LIb + imm.habitation) | 25.06.13 | 156'600.00 | 00:0 | 156'600.00 | 59'913.00 | 96'687.00 | 00:00 |
| | 58 - AIDE SOCIALE | | | | | | | |
| 582.200.503100 | CASS - travaux IAC et antennes AVA et Lignon | 07.03.06 | 2'550'000.00 | 3'953'192.90 | -1'403'192.90 | 25'694.30 | 00:0 | 1'428'887.20 |
| | C/C CASS - travaux IAC et antennes AVA et Lignon | 14.12.10 | 2'053'100.00 | 0.00 | 2'053'100.00 | 0.00 | 2'053'100.00 | 00'0 |
| | | | | | | | | |

Crédits d'investissement – Travaux en cours

| Column C | | | | | | | | | |
|--|--------------------|---|----------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|-----------|
| Comparison of the control of the c | | | | | 1.04:17 | 7.07:10:10 | 2 | | |
| 19.000 1 | | ins communaux | 07.04.09 | 200,000.00 | 177'367.10 | 22'632.90 | 12'860.65 | 9'772.25 | 0.00 |
| Control Cont | | . Des Montagnais | 13.05.09 | 540,000.00 | 553'698.30 | -13'698.30 | 0.00 | 00'0 | 13'698.30 |
| Package of the community of the commun | | rt Ch. Des Montagnais | 29.01.13 | 13'698.30 | 00:00 | 13'698.30 | 00'0 | 13'698.30 | 00.0 |
| Catalina but of our part and the American State Catalina State Catal | | et trottoirs communaux | 01.09.09 | 240,000.00 | 155'810.10 | 84'189.90 | 00:0 | 84'189.90 | 00:0 |
| 15.120 17.7000.00 10.7700.00 17.7000 | | até des Avanchets | 01.09.09 | 180'000.00 | 21,600.00 | 158'400.00 | 0.00 | 158'400.00 | 00.0 |
| Authority Authority Characteristic Class Developed to the scienaria Class Developed to the sciena | | | 15.12.09 | 120'000.00 | 107'785.25 | 12'214.75 | 12'203.95 | 10.80 | 00.0 |
| Authoritypement of the root of the State of the Rhobe | | | 15.12.09 | 1'057'000.00 | 939'314.20 | 117'685.80 | 00'0 | 117'685.80 | 00.00 |
| Part | | ie de bus communale (rte. De Vernier) | 09.03.10 | 2'190'000.00 | 1'278'662.45 | 911'337.55 | 5,346.45 | 905'991.10 | 00:00 |
| 12.04.11 39/000.00 22.25.65.0 77.14.20 22.17.50.10 22.17.50. | | on d'une passerelle sur le Rhône | 05.10.10 | 212'000.00 | 68'120.30 | 143'879.70 | 75'336.70 | 68'543.00 | 00.0 |
| Part | | mion (camion grue 3 essieux pont) | 12.04.11 | 460'000.00 | 791.85 | 459'208.15 | 231,020.00 | 228'188.15 | 0.00 |
| Application of the same discounted due socialization due socialization due develor due devel | | | 12.04.11 | 30.000.00 | 22,285.80 | 7.714.20 | 7,713.45 | 0.75 | 0.00 |
| Fig. 60 at 10 at 200 at 255 55 0.0 at 255 | | hemins Anken, Bloc et Muraille | 04.10.11 | 4'800'000.00 | 986'048.35 | 3'813'951.65 | 3'138'002.75 | 675'948.90 | 0.00 |
| Complement of the secretary of the Salvage Complement | | | 15.11.11 | 20,000.00 | 40'230.10 | 9,769.90 | 4'683.85 | 5'086.05 | 0.00 |
| Stations de des cere la feu accessaries Control de la feu | | de mercu | 06.03.12 | 645'100.00 | 235'510.20 | 409'589.80 | 158'228.30 | 251'361.50 | 0.00 |
| Stitutine de vole on titue service de la file service de la file service de vole on titue service de la file | | carons quartier Châtelaine-Concorde | 15.05.12 | 175'000.00 | 97'431.95 | 77.568.05 | 73,568.30 | 3,999.75 | 0.00 |
| State of the state serve - Participation de leirs 1,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,1 | | Service | 02.10.12 | 1,000,000.00 | 0.00 | 1,000,000.00 | 0.00 | 1,000,000.00 | 0.00 |
| Reference of the control of the co | | service - Pariticipation de tiers | 02.10.12 | -190'000.00 | 0.00 | -190'000.00 | 0.00 | 00:0 | 0.00 |
| Participation Participatio | | sommunaux 2012 | 02.10.12 | 200,000.00 | 0.00 | 200,000.00 | 144'948.25 | 55'051.75 | 0.00 |
| The parameter parameter The parameter Th | | corations de Noël | 02.10.12 | 250'000.00 | 00:00 | 250'000.00 | 113,000.90 | 136'999.10 | 0.00 |
| ### Community District Distric | | J Bois-des-Frères et Av. du Lignon | 11.12.12 | 12'500'000.00 | 8'607.60 | 12'491'392.40 | 119'513.45 | 12'371'878.95 | 0.00 |
| Complete | | ne excavatrice | 29.01.13 | 93,000.00 | 0.00 | 93,000.00 | 92'458.90 | 541.10 | 0.00 |
| Reflection describing and assemble and assemble and assemble assemble and assembl | | lisation d'un trottoir et mise en impasse | 29.01.13 | 300,000.00 | 0.00 | 300,000.00 | 198'803.50 | 101'196.50 | 0.00 |
| Eucle assaints Secteur du Croissant 27.00 2620000 379235 389207/35 Fill de Bassalités Secteur du Croissant des Bennées en filéener du Croissant de Bassalités Des Bennées en filéener du passe pet Sauvage Participation Privera Constitucion Maragement SA 12.11.13 2.00000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 0.00 2592000 0.00 2592000 0.00 0.00 2592000 0.00 0.00 2592000 0.00 | | communaux DA2013 | 25.06.13 | 200,000.00 | 0.00 | 200,000.00 | 108'648.65 | 91'351.35 | 0.00 |
| Eucle passage of source per late and to protect the control of the contro | | u bruit routier OPB - Réseau Communal 2e étape | 01.10.13 | 420,000.00 | 0.00 | 420,000.00 | 31,929.25 | 388'070.75 | 0.00 |
| Eucle passage de Sauvage Participation Privera Construction Management SA 12.11.13 1.129600.00 1.00 | | inissement du passe inférieur ch. Jacques-Philibert-de- Sauvage | 12.11.13 | 259'200.00 | 00:00 | 259'200.00 | 00:0 | 259'200.00 | 0.00 |
| Tatabalation d'un sito à sei pour la viabilité hivernaide Tat. 1.13 | | age Participation Privera Construction Management SA | 12.11.13 | -129'600.00 | 0.00 | -129'600.00 | 0.00 | 00:00 | 0.00 |
| TO PROTECTION DES EAUX POCIE Aménag. Et assaints. Secleur du Croissant POCIE Aménag. Et assaints. Secleur du Croissant TO - TRAITEMENT DES DECHETS TO - CIMETIENES TO - CIMETI | | el pour la viabilité hivernale | 12.11.13 | 210'000.00 | 0.00 | 210'000.00 | 109'544.40 | 100'455.60 | 0.00 |
| 71 - PROTECTION DES EAUX 71 - PROTECTION DES EAUX 71 - PROTECTION DES EAUX 72 - PROTECTION DES EAUX 72 - PROTECTION DES EAUX 73 - PROTECTION DES EAUX 73 - PROTECTION DES EAUX 74 - CANADIA 75 - ARAITEMENT DES DECHETS 467 - CERTA DECHETS | | | | | | | | | |
| PGEE Amenage El assaints Secteur du Croissant 27.06.06 8000000.00 478907.20 323092.26 89507.35 233565.45 Aménage El assaints Secteur du Croissant 15.04.06 8000000.00 107027.75 682972.26 467506.20 646708.20 72 - TRAITEMENT DES DECHETS Remplacement des déchetheries par des bennes enterrées 27.01.09 27.140000.00 1'623953.95 516'046.06 28'875.15 489'170.90 74 - CIMETIERES Cimetières (AIRE-VERN, XYERN), tavaux de plantation 05.10.10 617'000.00 497'660.10 1'19'339.90 40'90'1.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Plan directeur communal de feinergie 16.11.11 95'000.00 60'831.30 44'168.70 0'11'768.70 | 71 - PROTECTION DE | SEAUX | | | | | | | |
| POEE Amehage Et assanits. Secteur du Crobssant 27.06.06 8000000.00 476'907'20 323'902.80 89'507'35 233'565.45 72 - TRAITEMENT DES DECHETS 72 - TRAITEMENT DES DECHETS 27.01.09 27.10'000.00 1'623'953.35 516'046.05 26'875.15 468'770.30 74 - CIMETIERES 74 - CIMETIERES 75 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 617'000.00 497'660.10 119'339-50 40'901.30 78'438-60 Plan directeur communal de l'énergie 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 322'400.00 117'768.70 | | | | | | | | | |
| Amenag Et assaints Secteur du Croissant 15.04.08 800'000.00 107'027.75 692'972.25 46'264.05 646'708.20 72 - TRAITEMENT DES DECHETS 72 - TRAITEMENT DES DECHETS 27.01.09 2'140'000.00 1'623'953.95 516'046.05 28'875.15 489'170.90 74 - CIMETIERES Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05.10.10 617'000.00 497'660.10 119'339.90 40'901.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Plan directeur communal de l'énergie 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 22'400.00 117'768.70 | | | 27.06.06 | 800,000.00 | 476'907.20 | 323'092.80 | 89'507.35 | 233'585.45 | 00:00 |
| 72 - TRAITEMENT DES DECHETS 27 - TRAITEMENT DES DECHETS 27 - TRAITEMENT DES DECHETS 4891770.90 4891770.90 74 - CIMETIERES 74 - CIMETIERES 516'046.05 26'875.15 4891770.90 74 - CIMETIERES 74 - CIMETIERES 516'046.05 26'875.15 4891770.90 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 78 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 784.168.70 441'168.70 441'168.70 441'168.70 117'768.70 | | ecteur du Croissant | 15.04.08 | 800,000.00 | 107'027.75 | 692'972.25 | 46'264.05 | 646'708.20 | 0.0 |
| T2 - TRAITEMENT DES DECHETS T2 - TRAITEMENT DES DECHETS T2 - TRAITEMENT DES DECHETS 489 170 90 Remplacement des déchetteries par des bennes enterrées 27 01 09 27 01 09 27 40 000 00 1923 953 95 516'046 05 26'875 15 489 170 90 74 - CIMETIERES Cimetères (AIRE-VERN-XX VERN), travaux de plantation 05.10.10 6177000.00 497'660.10 119'339.90 40'901.30 78438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 32'400.00 117'88.70 | | | | | | | | | |
| Remplacement des déchetteries par des bennes enterrées 27 0.1.09 2140'000 .00 1'623'963 95 516'046 .05 26'875.15 489'170.90 74 - CIMETIERES 74 - CIMETIERES Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05.10.10 617'000.00 497'660.10 119'339-90 40'901.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 32'400.00 11'768.70 | | DECHETS | | | | | | | |
| Remplacement des déchetteries par des bennes enterrées 27.01.09 27.01.0 | | | | | | | | | |
| 74 - CIMETIERS 74 - CIMETIERS 74 - CIMETIERS Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05.10.10 617'000.00 497'660.10 119'339.90 40'901.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 117'768.70 | - 1 | hetteries par des bennes enterrées | 27.01.09 | 2'140'000.00 | 1'623'953.95 | 516'046.05 | 26'875.15 | 489'170.90 | 0.00 |
| 74 - CIMETIERES Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05 10.10 6170000 00 497'660.10 119'339.90 40'901.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000.00 50'831.30 44'168.70 32'400.00 11'768.70 | | | | | | | | | |
| Cimetieres (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05.10.10 617'000.00 497'660.10 119339.90 40'901'30 78438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 117'68.70 1 | 74 - CIMETIERES | | | | | | | | |
| Cimetières (AIRE-VERN-VX VERN), travaux de plantation 05.10.10 617'0000 00 497'660.10 119'339-90 40'901'.30 78'438.60 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000.00 50'831'.30 44'168.70 32'400.00 11'768.70 | | | | | | | | | |
| 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 15.11.11 95'000,00 50'831.30 44'168,70 32'400.00 11'768.70 | - 1 | t-VX VERN), travaux de plantation | 05.10.10 | 617,000.00 | 497'660.10 | 119'339.90 | 40'901.30 | 78'438.60 | 00.00 |
| Plan directeur communal de l'énergie | 79 - AMENAGEMENT I | UTERRITOIRE | | | | | | | |
| Plan directeur communal de l'énergie 32.400.00 11768.70 50'831.30 44'168.70 32'400.00 11768.70 | | | | | | | | | |
| | 1 1 | al de l'énergie | 15.11.11 | 95,000.00 | 50'831.30 | 44'168.70 | 32'400.00 | 11'768.70 | 00:00 |
| | | | | | | | | | |

| Comptes | Désignation | - | Montant | Montants payés | Disponible | Montants payés | Disponible Dépassement | Dépassement |
|---------------------|--|--------------|---------------|---------------------|---------------|---------------------|------------------------|--------------|
| | | CM du crédit | du crédit | jusqu'au 31.12.2012 | au 01.01.2012 | du 01.01-31.12.2013 | , | |
| | - St INMEDIES DU PF | | | | | | | |
| 950.002.523000 | 950.002.523000 ***Recapitalisation de la FMCV 14.05.13 | 14.05.13 | 218'340.00 | 0.00 | 218'340.00 | 218'340.00 | 0.00 | 00.0 |
| | TOTAUX | | 91'889'905.19 | 48'025'968.10 | 43'863'937.09 | 10'217'890.26 | 38'365'867.93 | 4'400'221.10 |
| | | | | | | | | |
| | PATRIMOINE FINANCIER (POUR INFORMATION) | | | | | | | |
| 951.020.123001 | 951.020.123001 Renovation des immeubles 13 à 23 Rue du Village | 31.01.12 | 4760'000.00 | 53'495.50 | 4'706'504.50 | 973/295.25 | 3'733'209.25 | 0.00 |
| *** Crédits bouclés | *** Crédits bouclés | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Situation des emprunts

| INSTITUT | ECHEANCES | MONTANT INITIAL | SOLDE AU 31.12.2012 | AMORTISSEMENTS 2013 | REMBOURSEMENT 2013 | SOLDE AU 31.12.2013 | TAUX 2013 | INTERETS Payés 2013 |
|--|-----------|-----------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|-----------|------------------------|
| BCG | 2018 | 1'000'000.00 | 145'418.80 | 22'181.00 | | 123'237.80 | 3.5360 | 5'142.00 |
| BCG | 2017 | 5'000'000.00 | 1'406'380.75 | 261'657.25 | | 1'144'723.50 | 3.6160 | 50'854.75 |
| BCG | 2018 | 4'000'000.00 | 1'181'483.00 | 189'491.25 | | 991'991.20 | 1.5350 | 18'135.75 |
| BCG | 2019 | 5'000'000.00 | 1'886'351.95 | 260'379.00 | | 1'625'972.95 | 1.1430 | 21'561.00 |
| BCG | 2020 | 1'500'000.00 | 570'219.80 | 62'818.10 | | 507'401.70 | 3.5798 | 20'412.90 |
| BCG | 2020 | 2'500'000.00 | 968'241.10 | 106'528.40 | | 861'712.70 | 3.6160 | 35'011.60 |
| BCG | 2022 | 3'000'000.00 | 1'363'310.85 | 127'322.00 | | 1'235'988.85 | 1.5100 | 20'586.00 |
| BCG | 2015 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 3.8400 | 194'666.65 |
| BCG | 2018 | 6'000'000.00 | 6'000'000.00 | | | 6'000'000.00 | 3.2650 | 195'900.00 |
| BCG | 2016 | 10'000'000.00 | 10'000'000.00 | | | 10'000'000.00 | 2.5620 | 256'200.00 |
| BCG | 2022 | 6'000'000.00 | 6'000'000.00 | 150'000.00 | | 5'850'000.00 | 1.3190 | 77'985.88 |
| DEXIA Dublin EX.SWISS LIFE (ex.LA SUISSE ASS.) | 2013 | 3'000'000.00 | 3'000'000.00 | | 3'000'000.00 | 0.00 | 2.7200 | 81'600.00 |
| DEXIA Dublin EX.SWISS LIFE (ex.LA SUISSE ASS.) | 2013 | 4'000'000.00 | 4'000'000.00 | | 4'000'000.00 | 0.00 | 3.0650 | 122'600.00 |
| SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex.DEXIA CREDIT LOCAL DUBLIN) | 2016 | 6'000'000.00 | 6'000'000.00 | | | 6'000'000.00 | 3.0000 | 180'000.00 |
| SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex.DEXIA CREDIT LOCAL DUBLIN) | 2019 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 3.1300 | 156'500.00 |
| SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex.DEXIA FINANCE) | 2020 | 10'500'000.00 | 10'500'000.00 | | | 10'500'000.00 | 3.6700 | 385'350.00 |
| BAYERISCHE LB | 2014 | 10'000'000.00 | 10'000'000.00 | | | 10'000'000.00 | 2.9500 | 294'180.56 |
| AXA WINTERTHUR | 2015 | 4'000'000.00 | 4'000'000.00 | | | 4'000'000.00 | 2.4000 | 96'000.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2017 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 2.2500 | 112'500.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2022 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 2.1100 | 105'500.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2026 | 3'000'000.00 | 3'000'000.00 | | | 3'000'000.00 | 1.8000 | 54'000.00 |
| AXA WINTERTHUR | 2026 | 2'000'000.00 | 0.00 | | | 2'000'000.00 | 1.6700 | 0.00 |
| POSTFINANCE | 2018 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 2.1900 | 109'500.00 |
| POSTFINANCE (ex.KOMMUNALKREDIT AUSTRIAAG) | 2021 | 8'000'000.00 | 8'000'000.00 | | | 8'000'000.00 | 2.7400 | 219'200.00 |
| POSTFINANCE | 2023 | 7'000'000.00 | 7'000'000.00 | | | 7'000'000.00 | 1.4300 | 100'100.00 |
| UBS AG | 2017 | 8'000'000.00 | 8'000'000.00 | | | 8'000'000.00 | 3.4800 | 282'266.65 |
| CAISSE DE PENSIONS MIGROS | 2019 | 7'000'000.00 | 7'000'000.00 | | | 7'000'000.00 | 3.5000 | 245'000.00 |
| RENTES GENEVOISES | 2025 | 5'000'000.00 | 5'000'000.00 | | | 5'000'000.00 | 2.9800 | 149'000.00 |
| ECOLE ALLEMANDE DE GENEVE | 2042 | 1'500'000.00 | 1'500'000.00 | | | 1'500'000.00 | 2.5000 | 37'500.00 |
| Totaux | | 148'000'000.00 | 131'521'406.25 | 1'180'377.00 | 7'000'000.00 | 125'341'028.70 | | 3'627'253.74 |

Taxe professionnelle communale

Situation au 31 décembre 2013 :

Reliquat (créances) au 01.01.2013

Taxations de l'exercice courant

Suppléments (surtaxe et frais)

Dégrèvements

Total production nette de l'exercice (90.409)

Irrécouvrables

Versements nets des contribuables

Perception nette

Nouvelles créances

TOTAUX

TOTAL DES CREANCES AU 31.12.2013

| Production | Recouvrement | Résultats |
|--------------|--------------|---------------|
| | | 2'872'657.85 |
| | | 28/200/.80 |
| 8'699'731.00 | | |
| 0.00 | | |
| 0.00 | | |
| | | 8'699'731.00 |
| | 18'295.77 | |
| | 9'543'549.23 | |
| | | -9'561'845.00 |
| | -862'114.00 | |
| 8'699'731.00 | 8'699'731.00 | |
| • | | 2'010'543.85 |

Montant minimum de la taxe professionnelle 2013 : CHF 30.--

Taux de dégrèvement pour 2013 : 0%

Etat des fonds spéciaux

| Désignation | Solde au 31.12.2012 | Solde au 31.12.2013 | Nature du Placement |
|---|------------------------|---|--|
| | CHF | CHF | |
| Fonds pour la Mobilité | 123'012.15 | 593'150.00 486'274.70 106'875.30 | Capital de dotation cumulé Dépenses cumulées |
| Fonds de bienfaisance | 430'227.54 | 400'000.00 18'124.39 418'124.39 | Prêt à la Ville de Vernier Compte courant Ville de Vernier |
| Fonds de prévoyance des employés | 489'015.46 | 200'000.00 65'336.71 191'083.15 456'419.86 | Prêt à la Ville de Vernier Compte courant Ville de Vernier Débiteurs |
| Fonds de décoration | 34'049.75 | 9'089.00 24'960.75 | Compte courant Ville de Vernier |
| Fonds Jules Naville pour colonies de vacances | 111'836.27 | 35'129.30 77'682.64 112'811.94 | Actions UBS SA Compte d'épargne UBS SA |
| Fonds Réunis des prix et courses scolaires | 83'129.66 | 83'212.87 83'212.87 | Compte d'épargne Banque Raiffeisen |

Compte d'exploitation de la piscine du Lignon

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|--------------------------------|------------------------|---|-------------------------|
| Entrées directs | 452'096.40 | Eau, électricité | 202'679.78 |
| Cours de plongée | 43'000.00 | Chauffage | 191'856.90 |
| Cours de natation | 152'676.00 | Produits chimiques | 32'344.45 |
| Aquagym | 83'601.00 | Entretien et aménagements | 397'692.18 |
| Minigolf Locations diverses | 10'572.00 25'340.50 | Fournitures et marchandises Administration | 41'280.15 168'654.35 |
| Ventes diverses | 9'789.00 | Assurances | 7'330.70 |
| Redevance buvette | 38'387.10 | | |
| TVA (taux forfaitaire) | -22'633.90 | Sous-total | 1'041'838.51 |
| Sous-total | 792'828.10 | | |
| | | Traitements | 270'279.75 |
| | | Charges sociales | 64'749.95 |
| | | Formation | 1'022.00 |
| | | Sous-total | 1'377'890.21 |
| | | Intérêts (3% sur la valeur au bilan) | 118'223.03 |
| Perte d'exploitation | 1'118'379.14 | Amortissements | 415'094.00 |
| | | | |
| TOTAL | 1'911'207.24 | TOTAL | 1'911'207.24 |

Compte d'exploitation du Tennis d'Aire

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|--|--|--|---|
| Buvette Location courts tennis Location courts badminton Vente de balles de tennis, volants TVA (taux forfaitaire) | 50'441.70 61'129.25 55'855.50 3'172.00 -2'087.20 | Boissons et aliments Balles de tennis, volants Eau, électricité, bois Administration Fournitures et marchandises Entretien et aménagements | 19'167.80 6'974.24 35'127.98 4'432.85 5'070.40 75'118.80 |
| Sous-total | 168'511.25 | Sous-total | 145'892.07 |
| | | Traitements Charges sociales Sous-total | 228'074.30 47'956.85 421'923.22 |
| Perte d'exploitation | 418'710.98 | Intérêts (3% sur la valeur au bilan) Amortissements | 11'236.01 154'063.00 |
| TOTAL | 587'222.23 | TOTAL | 587'222.23 |

Compte d'exploitation du Tennis de Vernier

| REVENUS | CHF | CHARGES | CHF |
|---|---|--|--|
| Redevances buvette Location courts tennis Location courts badminton Vente de balles de tennis, volants TVA (taux forfaitaire) | 23'164.35 161'935.00 96'420.00 3'919.00 -1'054.40 | Balles de tennis, volants Eau, électricité, gaz Administration Fournitures et marchandises Entretien et aménagements | 3'532.80 81'228.13 6'115.30 2'978.55 83'196.45 |
| Sous-total | 284'383.95 | Sous-total | 177'051.23 |
| | | Traitements Charges sociales Honoraires et indemnités diverses Sous-total | 0.00 0.00 151'804.00 328'855.23 |
| Perte d'exploitation | 379'485.94 | Intérêts (3% sur la valeur au bilan) Amortissements | 54'844.66 280'170.00 |
| TOTAL | 663'869.89 | TOTAL | 663'869.89 |

Fondation des Maisons Communales de Vernier

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2013

| | COMPTE DE PERTE | S ET PROFITS 2013 | | | |
|--|-----------------|--|---------------|--|--|
| Rue du Village 28 | | | | | |
| Total des charges rue du Village 28 | 635'849.80 | Total des produits rue du Village 28 | 733'743.55 | | |
| Résultat d'exploitation rue du Village 28 | 97'893.75 | | | | |
| Sous-total | 733'743.55 | Sous-total | 733'743.55 | | |
| | | | | | |
| Poussy | | | | | |
| Total des charges Poussy | 1'704'842.25 | Total des produits Poussy | 1'628'869.00 | | |
| Résultat d'exploitation Poussy | -75'973.25 | | | | |
| Sous-total | 1'628'869.00 | Sous-total | 1'628'869.00 | | |
| | | | | | |
| Rue du Village 3 | | | | | |
| Total des charges rue du Village 3 | 395'799.45 | Total des produits rue du Village 3 | 445'943.15 | | |
| Résultat d'exploitation rue du Village 3 | 50'143.70 | | | | |
| Sous-total Sous-total | 445'943.15 | Sous-total Sous-total | 445'943.15 | | |
| | | | | | |
| Avenue Henri-Golay | | | | | |
| Total des charges avenue Henri-Golay | 1'528'404.20 | Total des produits avenue Henri-Golay | 1'590'410.05 | | |
| Résultat d'exploitation avenue Henri-Golay | 62'005.85 | | | | |
| Sous-total Sous-total | 1'590'410.05 | Sous-total Sous-total | 1'590'410.05 | | |
| Communitá de Limento CC | | | | | |
| Copropriété Lignon 26 | 4751700.05 | Table day and Maliana 00 | 4001505.00 | | |
| Total des charges Lignon 26 | 175'736.95 | Total des produits Lignon 26 | 189'525.00 | | |
| Résultat d'exploitation Lignon 26 | 13'788.05 | Sous total | 190/525 00 | | |
| Sous-total | 189'525.00 | Sous-total | 189'525.00 | | |
| Chemin de l'Ecu 11 A à C | | | | | |
| Total des charges chemin de l'Ecu 11 A à C | 615'251.00 | Total des produits chemin de l'Ecu 11 A à C | 637'992.65 | | |
| Résultat d'exploitation chemin de l'Ecu 11 A à C | 22'741.65 | iotal doo produite ordiniin do l'Edd 11774 o | | | |
| Sous-total | 637'992.65 | Sous-total | 637'992.65 | | |
| | | | | | |
| Totaux | 5'226'483.40 | Totaux | 5'226'483.40 | | |
| | | | - | | |
| BILAN AU 31 DECEMBRE 2013 | | | | | |
| | | | | | |
| Actif | CHF | Passif | CHF | | |
| Disponibles | 3'029'481.89 | Emprunts | 67'741'250.00 | | |
| Débiteurs | 1'015'818.20 | Dette commune de Vernier | 109'170.00 | | |
| Compte de régularisation d'actifs | 10'775.55 | Compte de régularisation des passifs | 481'448.95 | | |
| Immeubles | 82'302'819.70 | Réserves et fonds | 12'233'174.68 | | |
| Etudes et constructions | 737'701.60 | Capital de dotation | 6'494'750.00 | | |
| | | | | | |
| | | Résultat de l'exercice | 170'599.75 | | |
| | | Pertes et profits reportés | -133'796.44 | | |
| | | | | | |
| TOTAUX | 87'096'596.94 | TOTAUX | 87'096'596.94 | | |

Fondation Vernier-Signal – Bilan au 31.12.2013

| | | Fr. |
|--|------------------|--------------|
| ACTIF | | |
| Actif circulant | | |
| Banque : B.C.G. | | 334'824.17 |
| Débiteur : Dunand & Cie S.A., comptes de gestion | | 15'273.85 |
| Débiteur : Dunand & Cie S.A., comptes loyers | | 590.00 |
| Débiteur : A.F.C. | | 84.65 |
| Loyers à recevoir | | 30'075.00 |
| | | 380'847.67 |
| Actif immobilisé | | |
| Immeubles | | 895'055.30 |
| | | 895'055.30 |
| | TOTAL DE L'ACTIF | 1'275'902.97 |
| | | |
| PASSIF | | |
| Fonds étrangers | | |
| Loyers payés d'avance | | 590.00 |
| Passifs transitoires | | 4'020.90 |
| Emprunt hypothécaire : B.C.G. | | 157'890.00 |
| Subventions | | 287'055.00 |
| | | 449'555.90 |
| Fonds propres | | |
| Report de l'exercice précédent | | 810'243.57 |
| Bénéfice de l'exercice | | 16'103.50 |
| Total fortune | | 826'347.07 |
| | TOTAL DU PASSIF | 1'275'902.97 |

Fondation Vernier-Signal – Compte de perte et profits 2013

| | | Fr. |
|--|----------------------------|------------|
| PRODUITS | | |
| Loyers appartements | | 154'080.00 |
| Loyers parkings | | 10'290.00 |
| Intérêts bancaires | | 82.65 |
| | TOTAL DES PRODUITS | 164'452.65 |
| | | |
| CHARGES | | |
| Frais de conciergerie | | 2'651.20 |
| Frais d'entretien et de réparations | | 75'752.15 |
| Assurances | | 7'822.30 |
| Eau et électricité | | 13'598.20 |
| Contrats d'entretien | | 28'472.10 |
| Débours divers | | 720.00 |
| Honoraires fiduciaire, avocat et contentieux | | 2'930.45 |
| Frais de régie | | 8'262.60 |
| Frais financiers | | 4.00 |
| | Total frais d'exploitation | 140'213.00 |
| Intérêts hypothécaires | | 3'692.80 |
| Impôts | | 4'443.35 |
| | TOTAL DES CHARGES | 148'349.15 |
| Bénéfice de l'exercice | | 16'103.50 |
| | | 164'452.65 |



Les Libellules au printemps. © Ernest Greiner

